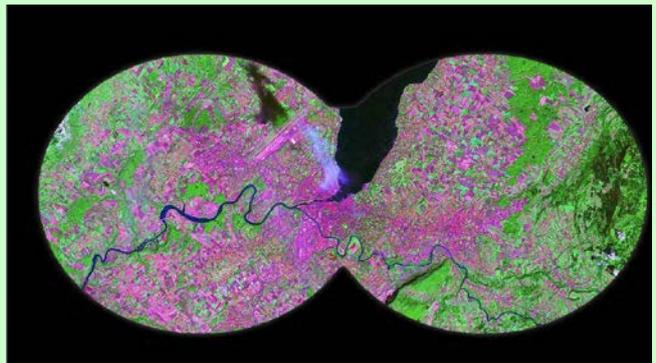


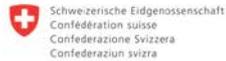
Cahier n°19-1

Grand Genève
AGGLOMÉRATION FRANCO-VALDO-GENEVOISE



**L'Observation
territoriale du
Grand Genève
Bilan et perspectives**

JUILLET - 2013





Cahier n°19-1

L'observation territoriale du Grand Genève

Bilan et perspectives

Auteurs :

Mandataires : CEAT/EPFL

Prisca Faure, Yann Dubois, Laurent Thévoz, Martin Schuler

Avec l'appui de :

Bruno Beurret

L'Équipe du Grand Genève, le Comité technique de suivi et les partenaires



Tableau de suivi des remarques

(A remplir par le rédacteur du Cahier)

Version	Type de correction	Auteur
21/06/2013	Plan du rapport	Prisca Faure
25/07/2013	Version provisoire	Prisca Faure
10/08/2013	Version provisoire	Bruno Beurret
10/10/2013	Version finale	Prisca Faure



Table des matières

1.	Introduction	8
1.1.	Antécédents et contexte initial	9
1.2.	Cadre, objet et objectifs	10
1.2.1.	Cadre du mandat	10
1.2.2.	Objet du mandat.....	11
1.2.3.	Objectifs	11
1.2.4.	Justification	11
1.2.5.	Cadrage (organisation)	11
1.3.	Méthodologie.....	13
1.3.1.	Portée du bilan	13
1.3.2.	Cadre du bilan.....	13
1.3.3.	Approche théorique.....	14
1.3.4.	Entretiens et analyse documentaire.....	18
1.4.	Développements apparus en cours de mandat.....	19
2.	Bilan	20
2.1.	Prestations : objectifs, exigences et missions à remplir.....	20
2.1.1.	Les prestations impératives : les exigences de la Confédération.....	20
2.1.2.	Les prestations nécessaires : les objectifs propres du PA	22
2.1.3.	Les prestations complémentaires : les missions des partenaires du PA.....	22
2.2.	Etat des lieux des prestations d'observation du territoire	25
2.2.1.	Coordination de l'observation territoriale du Grand Genève.....	25
2.2.2.	GeoAgglo	28
2.2.3.	Observatoire statistique transfrontalier	30
2.2.4.	Observatoire des territoires de l'Ain.....	34
2.2.5.	Observatoire départemental de la Haute-Savoie.....	38
2.2.6.	Autres observatoires et systèmes d'information multithématiques.....	40
2.2.7.	Urbanisation	45
2.2.8.	Logement	52



2.2.9.	Transport et mobilité	54
2.2.10.	Paysage - Agriculture - Environnement	57
2.2.11.	Economie et social	62
2.3.	Adéquation entre les objectifs et les prestations délivrées	63
2.3.1.	Structure de l'urbanisation	63
2.3.2.	Logement	64
2.3.3.	Infrastructures de transport et comportements de mobilité	64
2.3.4.	Nature et paysage	66
2.3.5.	Agriculture	67
2.3.6.	Environnement et énergie	68
2.3.7.	Economie et société	70
2.3.8.	Synthèse	71
2.4.	Bilan des collaborations	74
2.4.1.	Objectifs	75
2.4.2.	Acteurs	75
2.4.3.	Connaissances	77
2.4.4.	Démarches multiples d'observation territoriale : sources de confusion et d'inspiration	78
2.4.5.	Connaissance partielle du territoire voisin	78
2.4.6.	Organisation	79
2.4.7.	Répartition des tâches	80
2.4.8.	Confusion Grand Genève - OST	82
2.4.9.	Conventions	82
2.4.10.	Communication	84
2.4.11.	Publics-cibles	84
2.4.12.	Journée d'échanges	86
2.4.13.	Structures en ligne (réseau social, centre de ressources)	87
3.	Recommandations	88
R1	Clarifier et faire connaître les objectifs de la mission d'observation territoriale du Grand Genève	89
R2	Renforcer la gouvernance de l'observation territoriale du Grand Genève par la mise en place de son pilotage opérationnel	90



R3	Assurer la pérennité des collaborations avec les partenaires extérieurs	92
R3a	L'Observatoire statistique transfrontalier	92
R3b	Le Modèle multimodal transfrontalier	93
R3c	GeoAgglo.....	93
R3d	SITG et IGN.....	94
R4	Partage des tâches	94
R4a	La production des données thématiques	94
R4b	La cartographie statistique	96
R5	Créer un groupe de travail dédié à la mise en œuvre du monitoring.....	97
R5a	Concrétisation du monitoring.....	97
R5b	Créer un groupe de travail dédié à la consommation de sol et du foncier.....	98
R5c	Identifier les outils à développer	99
R6	Développer une stratégie de communication spécifique à l'observation territoriale.	100
R7	Concevoir l'agenda pluriannuel du Comité technique OT	103
4.	Sigles et abréviations	104
5.	Références	107
6.	Annexes	109
A	Grille d'entretien	109
B	Liste des personnes interrogées	109
C	PV des séances de groupe	109
D	Planning du monitoring du PA	109
E	Fichier Excel et PDF : Bilan des prestations d'observation.....	109
F	Fichier Excel : Retours liste indicateurs	109



1. Introduction

Cette étude se situe dans le contexte du programme d'observation territoriale du Grand Genève dont la finalité est le suivi de l'évolution du territoire de l'agglomération franco-valdo-genevoise. Le programme vise à développer progressivement le système d'information géographique transfrontalier afin de répondre aux besoins des utilisateurs et de permettre une lecture cohérente du territoire tant par les acteurs que par un large public. Il doit aussi permettre de répondre aux exigences de la Confédération en matière de monitoring. Dans ce but il est apparu nécessaire de renforcer la collaboration entre les partenaires pour harmoniser, mutualiser et faciliter l'échanger les données géographiques et statistiques. Ayant ainsi pour objectif la mise en marche d'un processus d'organisation et de consolidation de la collaboration pour l'observation territoriale du Grand Genève, cette étude – menée selon une approche participative – a permis de dresser un double bilan. Celui de la mission d'observation territoriale du Grand Genève : ses objectifs, ses avancées, ses forces et ses faiblesses, ainsi qu'un tour d'horizon des richesses actuellement disponibles (acteurs, observatoires, plateformes et outils existants, démarches en cours). Le deuxième bilan considère le fonctionnement actuel des collaborations entre les multiples partenaires impliqués dans l'accomplissement de cette mission : par le biais d'entretiens des acteurs concernés, les réussites, les difficultés et les blocages ont été étudiés et les propositions, souhaits et volontés concernant la collaboration entre acteurs ou institutions ont été rassemblés. L'analyse de ces échanges a permis de formuler des recommandations constructives pour renforcer les collaborations, dans le but de mettre en place une observation du territoire utile et qui contribue aux politiques publiques.

L'équipe de la CEAT/EPFL tient à remercier vivement l'ensemble des personnes rencontrées durant les entretiens qui ont été au cœur de ce travail. Nous les remercions pour leur disponibilité et leurs apports constructifs. Nos remerciements vont également aux membres du Comité technique de suivi du projet qui ont également été fortement mis à contribution :

M. Xavier De Rivaz, Ville de Genève

M. Damien Cataldi, DIME/Genève

Mme Albane Ferrari, Ville de Genève

M. Joel Vetter, RégionNyon

M. Frédéric Bessat, Grand Genève /ARC

M. Matias Schiffrin, SDT/VauD

M. Laurent Kompf, DDT74/SPCT

M. Roni Falvino, SDT/VauD

M. Georges Chamoux, DDT74/SPCT

M. Bruno Beurret, Grand Genève

Mme Dorothee Dion, CG01

M. Jean-Baptiste Ferey, Grand Genève

M. Jean- François Lavit, DDT01

Mme Sandra Mollier, Grand Genève

M. Vincent Mailland-Rosset, CG74

Mme Ingrid Carini, Grand Genève

Mme Magali Di Salvo, DREAL

M. Sylvain Ferretti, Grand Genève

M. Bernard Leutenegger, OU/Genève

M. Nicolas Müller, OCSTAT/DF/ Genève



1.1. Antécédents et contexte initial

L'agglomération franco-valdo-genevoise, le Grand Genève, dépend d'une multiplicité d'acteurs pour réunir et traiter les données territoriales et statistiques qui lui sont nécessaires, que ce soit pour assurer le suivi de son développement territorial ou pour répondre aux demandes qui lui sont adressées par les principaux partenaires et financeurs (Office fédéral du développement territorial, autorités cantonales suisses et régionales françaises). Le Projet d'agglomération du Grand Genève (ci-après PA)¹ dispose d'une expérience importante et de nombreux acteurs actifs dans le domaine de l'observation territoriale. Ces acteurs maîtrisent des instruments et des méthodes d'observation pour assurer tant la conception que le suivi et la mise en œuvre du PA.

Actuellement, le PA entre dans une nouvelle phase à la fois d'approfondissement au niveau régional et d'évaluation par la Confédération. Le cas de l'agglomération franco-valdo-genevoise est remarquable tant dans son orientation transfrontalière et institutionnelle, considéré comme particulièrement réussie, que par la longue expérience du traitement des données géographiques et l'excellente qualité des outils développés. Le canton de Genève est l'un des cantons à la pointe dans ce domaine.

Cependant, alors que le besoin de prospective territoriale se pose avec de plus en plus d'acuité, les difficultés qui caractérisent l'observation territoriale à l'échelle du projet d'agglomération, difficultés dont la CEAT avait déjà fait état dans son rapport sur le monitoring du Projet d'agglomération en 2010², ne sont pas résolues. Plusieurs problèmes sont identifiés :

- > la coordination entre l'équipe du Grand Genève avec les instances responsables de la production statistique et avec les partenaires français et vaudois, que ce soit sur les plans méthodologiques, d'obtention de l'information et du traitement de celle-ci ;
- > la transmission de l'information et le partage de la mission d'observation du territoire entre partenaires français, genevois et vaudois, aux différents niveaux institutionnels (communes, intercommunalités, cantons et départements, états) ;
- > la concrétisation des outils d'information transfrontalière en matière de données et d'analyse (malgré d'indéniables succès comme le fut la création de l'Observatoire statistique transfrontalier et la mise en place progressive du système d'information géographique GeoAgglo) ;
- > la définition des objectifs, et donc aussi des indicateurs propices, aux différents niveaux institutionnels (intercommunalités, cantons et départements, États) et dans les différents domaines.

¹ On distingue le Projet d'agglomération du Grand Genève (PA en abrégé), le territoire du Grand Genève et l'institution du Grand Genève, les deux derniers étant tous deux intitulés Grand Genève, et finalement l'équipe du Grand Genève, constituée des collaborateurs affectés spécifiquement au PA et au Grand Genève.

² Walser et al. *Monitoring et contrôle des effets du PAFVG, réflexions méthodologiques*, 2010 ; Chap.2 Analyse du jeu d'acteurs.



Concrètement, il est difficile d'avoir une vue d'ensemble des structures d'observation existantes, de leurs missions et modes de travail. Finalement, les besoins du Grand Genève en matière d'observation du changement territorial ne sont pas clairement définis par les différents acteurs impliqués, dont les moyens et compétences sont très inégaux. Par ailleurs, ces acteurs ont des besoins particuliers qui pourraient être satisfaits par des outils communs. Ainsi la capacité d'observation territoriale sur le territoire du Grand Genève et de ses partenaires peut encore être améliorée par la recherche de solutions en commun.

Dès lors, la question clé de ce mandat est : comment gérer une information abondante, riche et précise, dans un contexte impliquant un grand nombre d'acteurs tant du domaine de la production de données que du domaine de leur utilisation sur les plans analytique et politique, de manière à répondre au mieux aux missions d'observation du territoire?

Il s'agit, aujourd'hui, de trouver de nouvelles réponses aux enjeux posés, par le biais d'une assistance à la mise en place d'une gouvernance de l'observation territoriale, qui permette de préciser et de concrétiser les objectifs en la matière : définition et répartition des tâches, diffusion et partage de l'information, suivi et anticipation des phénomènes sur les plans analytique et politique.

1.2. Cadre, objet et objectifs

1.2.1. Cadre du mandat

Ce mandat se situe dans le cadre de l'élaboration du programme d'observation territoriale du Grand Genève dont la finalité est l'observation et le suivi de l'évolution du territoire de l'agglomération franco-valdo-genevoise. Les objectifs de ce programme sont les suivants ³:

- > **Développer progressivement le système d'information géographique transfrontalier** afin de répondre complètement aux besoins des utilisateurs (information et aide à la décision) afin de permettre une lecture cohérente du territoire tant par les acteurs que par un large public (transversalité – échelles et thèmes différents),
- > **Harmoniser, mutualiser et échanger les données géographiques et statistiques** entre partenaires,
- > **Réaliser des produits communs répondant au besoin des utilisateurs et permettant une lecture cohérente du territoire,**
- > **Répondre aux exigences de la Confédération en matière de monitoring et à la nécessité d'assurer un suivi régulier et complet des effets du PA.**

³ Le programme complet (Cahier 12 2013 Monitoring) est fourni en annexe.



1.2.2. *Objet du mandat*

Le mandat porte sur le panorama des institutions qui sont impliquées dans l'observation territoriale du Grand Genève, ainsi que celui des institutions qui recourent aux données d'observation pour les besoins des politiques territoriales à l'œuvre et sur une évaluation du fonctionnement des collaborations interinstitutionnelles existantes en vue de disposer des moyens de bien orienter, suivre et évaluer les politiques publiques à l'œuvre. Mettant au cœur la question des collaborations partenariales et interinstitutionnelles nécessaires pour assurer le suivi du développement territorial, ce mandat constitue une étape importante de la consolidation de la gouvernance du programme d'observation territoriale du Grand Genève.

1.2.3. *Objectifs*

L'objectif principal de ce mandat est de promouvoir la coordination de l'observation territoriale du Grand Genève.

En établissant un bilan comportant d'une part une vue d'ensemble des acteurs en jeu dans le domaine de l'observation du territoire de l'agglomération transfrontalière (en matière statistique, cartographique et d'interprétation analytique), de leur rôle et de leur mission, il met en évidence les prestations couvertes, les besoins non satisfaits, les développements souhaités. D'autre part - et c'est là le cœur du mandat – le bilan porte sur les collaborations interinstitutionnelles en place et celles qu'il serait nécessaires d'établir pour renforcer les prestations d'observation territoriale. L'objectif du bilan est de proposer des recommandations concrètes et constructives pour améliorer la gouvernance des programmes d'observation et leur mise en œuvre.

1.2.4. *Justification*

Ce travail répond à la nécessité d'assurer un suivi régulier et complet des effets du PA, selon l'accord passé avec la Confédération (et dont dépend le subventionnement fédéral), à la nécessité et la volonté d'améliorer la collaboration entre les différents partenaires du Grand Genève en matière d'observation territoriale, ainsi qu'à la recherche d'une complémentarité des prestations et d'une économie de moyens avec ces partenaires, en fonction de leurs mandats respectifs.

1.2.5. *Cadrage (organisation)*

Pour la bonne marche de ce mandat, il était nécessaire qu'il soit connu, accepté et partagé par les partenaires du domaine et, de plus, soutenu au niveau politique. Un processus de projet intégrant les acteurs concernés semblait dès lors une base décisive pour initier cette démarche, qui devra continuer à se développer et à se construire à sa suite. A cette fin, un comité technique de projet (COTECH) a été mis en place, avec pour objectif conduire, faciliter et valider le travail confié à la CEAT. Le COTECH a été formé en s'assurant d'intégrer les partenaires et représentants des différents thèmes, échelles et périmètres.



Outre la nécessité de partir d'un objectif commun et partagé, l'intérêt du comité technique se justifie dans le cadre de cette étude également par la volonté de mettre en place un processus participatif et de collaboration facilitant le dialogue et la recherche de solutions en commun, et surtout la mise en œuvre des recommandations.

Le COTECH a été rencontré lors d'une séance de lancement pour valider le programme de travail. A sa demande, le COTECH s'est réuni une deuxième fois pour définir les thématiques à aborder dans le bilan ainsi que le niveau de détail du bilan à fournir. Une séance devait avoir lieu à mi-mandat, elle a été remplacée par un bilan intermédiaire envoyé aux membres du COTECH.

Il est prévu que ce bilan final soit présenté, discuté et consolidé avec les membres du COTECH dans une prochaine étape, et ensuite porté à la connaissance des partenaires et des chefs de projet du PA.

Concernant la consolidation de ce bilan, il a été décidé au COTECH que **les recommandations et les désaccords éventuels entre les partenaires seront actés dans le bilan et soumis aux trois chefs de projet du Grand Genève pour ensuite être présenté au Comité technique du GLCT** (COTECH GLCT, anciennement COPRO PA), instance de validation et d'arbitrage.



1.3. Méthodologie

1.3.1. Portée du bilan

- > **Ce bilan est rédigé en fonction de priorités thématiques et des principales entités impliquées.** Au vu de l'ampleur de la matière (nombres de thématiques, d'indicateurs, d'institutions) certaines thématiques n'ont pas pu être traitées de façon exhaustive dans le temps imparti.
- > **Des propositions sont présentes sous forme de tâches, d'étapes et de responsabilités qui produisent des solutions adaptées, c'est-à-dire répondant aux attentes et pouvant être mises en œuvre par les parties concernées.** Il ne s'agit pas de propositions sous forme de solutions clé en main, utilisables immédiatement, et ce car les entités engagées font partie des problèmes et des solutions.
- > **Ce bilan est une contribution à un processus d'apprentissage progressif et commun entre partenaires.** Il n'est pas une étude externalisée qui fasse, une fois pour toute, le point sur la situation. Il est appelé à être développé et approfondi par les partenaires eux-mêmes.
- > **Une attention particulière est portée sur les préoccupations communes au Grand Genève, à la Confédération et aux autres partenaires, ainsi qu'à la dimension métier** étant donné la présence de milieux professionnels distincts (statistique publique, cartographie, développement territorial) avec des compétences, besoins et cultures professionnelles différentes et la nécessité de mettre en avant des solutions s'appuyant sur les compétences fortes de chacun.

1.3.2. Cadre du bilan

Cadre temporel

Le bilan est effectué sur la base des prestations actuelles du PA et des missions actuelles de ses partenaires.

Cadre thématique

L'état des lieux comprend premièrement les thématiques principales du PA : urbanisation, infrastructures de transport et mobilité, environnement, agriculture, nature et paysage. Deuxièmement, à ces thématiques, le COTECH a souhaité ajouter les thématiques considérées comme prioritaires actuellement (logement - foncier, économie), ainsi que celles qui ne faisaient pas encore ou peu l'objet d'un suivi à ce jour et qu'il s'agit de développer en termes d'observation territoriale (santé, formation, culture, sport). Faute de temps, ces dernières n'ont finalement pas été traitées, les quelques éléments réunis à leur sujet sont toutefois mentionnés dans ce rapport.



Niveau de détail

Il a été décidé d'effectuer le bilan des prestations à un niveau de détail intermédiaire entre les thématiques et les indicateurs, c'est-à-dire au niveau de ce que l'on a appelé les « sous-thématiques ». L'évaluation des prestations ne porte pas sur la construction d'indicateurs ou leur évaluation en tant qu'instruments d'aide à la décision ; il porte sur l'existence ou l'absence d'une capacité de suivi ou d'anticipation de l'évolution des phénomènes (données source, indicateur, modèle, outils).

1.3.3. Approche théorique

Notre approche est la suivante (Schéma 1) :

- > L'observation territoriale contribue à la mise en œuvre des politiques publiques, en assurant la connaissance de l'évolution des territoires et son anticipation.
- > Les responsables des politiques publiques ont besoin de données fiables pour prendre leurs décisions.
- > Ces dernières demandent une organisation et des collaborations entre partenaires de différents métiers, territoires, échelons institutionnels.
- > Les collaborations permettent de mener à bien la mission d'observation territoriale et leur renforcement, de développer, harmoniser et mutualiser la production et les échanges de données géographiques et statistiques, ainsi que les analyses.

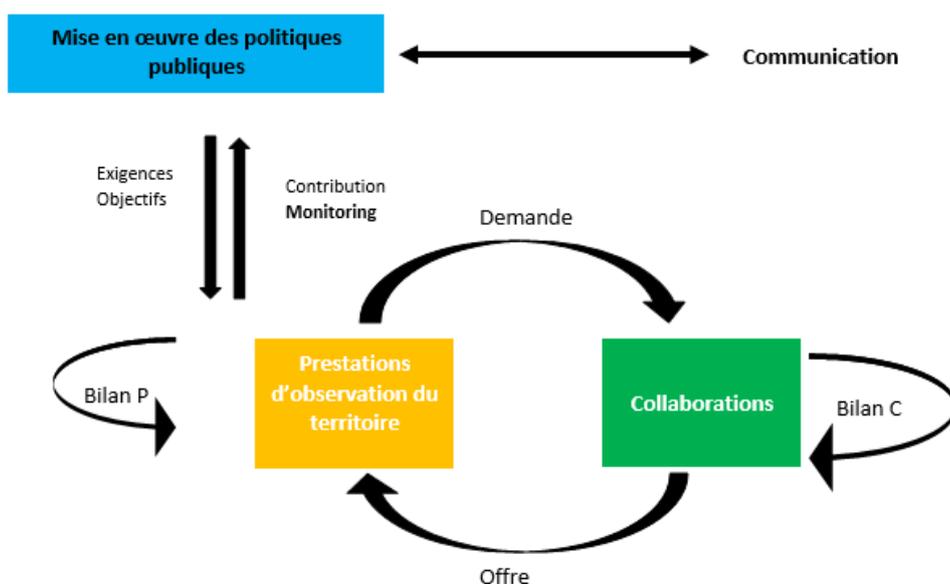


Figure 1: La collaboration au service des prestations d'observation du territoire, elle-même au service des politiques publiques.



Deux niveaux d'analyse

Le bilan que nous proposons est construit en considérant deux niveaux d'analyse:

- > **Le niveau des prestations d'observation (Bilan P)** : bilan des avancées et des lacunes, des outils et des capacités existantes et manquantes, pour répondre aux différentes tâches d'observation territoriale qui incombent tant à l'équipe du Grand Genève qu'aux partenaires du Grand Genève.
- > **Le niveau organisationnel (Bilan C)** : évaluation des relations de collaboration entre les acteurs, des difficultés et des blocages, des conditions dans lesquelles le travail a été effectué jusqu'à présent, des avancées en termes de mise en réseau de l'information, etc.

Nos recommandations viseront principalement à renforcer ce deuxième niveau.

Six questions méthodologiques

	Etat de situation		Bilan
Prestations	Demandées (1)	Délivrées (2)	Objectifs-Résultats (3)
Collaborations	Annoncées (4)	Pratiquées (5)	Annoncées-Pratiquées (6)

Tableau 1: Approche méthodologique

Le tableau ci-dessus présente une synthèse de notre approche. Elle se résume en six questions.

1. Qui doit produire/observer/analyser quoi ?

Rappel de tâches actuelles du PA (exigences de la Confédération et celles découlant d'autres mandats institutionnels). Le chapitre 2.1 fait le tour des objectifs et exigences à remplir en termes d'observation du développement territorial pour le PA et ses partenaires.

2. Qui produit/observe/analyse quoi ?

Le chapitre présente un tour d'horizon des acteurs du domaine de l'observation territoriale, de leurs missions et prestations, des avancées, lacunes et besoins pour les mener à bien.

3. Quelle est l'adéquation entre les objectifs et les prestations délivrées (Bilan P)?

La réponse à cette question permet de faire le bilan des forces et faiblesses de l'observation territoriale actuelle du Grand Genève et de vérifier l'adéquation entre les objectifs et exigences et les résultats. Cette adéquation est présentée au chapitre.



4. Qui devrait collaborer avec qui et comment ?

Cette question renvoie aux arrangements institutionnels existant pour assurer les prestations d'observation du territoire. Ceux-ci sont rappelés au chapitre 2.2)

5. Qui collabore avec qui et comment pour assurer les prestations d'observation ?

Une série d'entretiens nous a permis d'évaluer (chapitre 2.2) le fonctionnement actuel des collaborations en place, des avancées, des lacunes, des besoins, des dysfonctionnements.

6. Qui devrait collaborer avec qui et avec quel cahier des charges, pour consolider l'observation territoriale (Bilan C)?

Cette dernière question renvoie à la partie prépositive du travail, dévoilée au chapitre où figurent les recommandations et propositions concrètes pour renforcer la collaboration et pour améliorer les prestations. Le chapitre développera en outre des scénarios d'organisation possible.

Le travail est réalisé sur la base d'analyses documentaires et d'entretiens (voir point 1.3.4).

Trois catégories de prestations

Le projet a pour ambition d'évaluer les capacités d'observation territoriale et de proposer des recommandations selon trois dimensions :

- > **le suivi des progrès du PA selon l'accord passé avec la Confédération,**
- > **le Grand Genève comme échelle d'observation de la politique de l'aménagement de l'agglomération transfrontalière,**
- > **d'autres périmètres/thèmes dépendant d'autres mandats institutionnels d'observation territoriale, propres aux entités partenaires impliquées dans l'observation de l'agglomération franco-valdo-genevoise.**

Trois catégories de prestations ont été identifiées qui correspondent à ces trois dimensions :

- 1. Les prestations impératives : répondant aux exigences de la Confédération (ODT),**
- 2. Les prestations nécessaires : répondant aux objectifs et besoins spécifiques du PA.**
- 3. Les prestations complémentaires : répondant aux missions des partenaires de l'observation territoriale du Grand Genève.**

Ces trois catégories de prestations à fournir seront développées au chapitre 2.1.1.

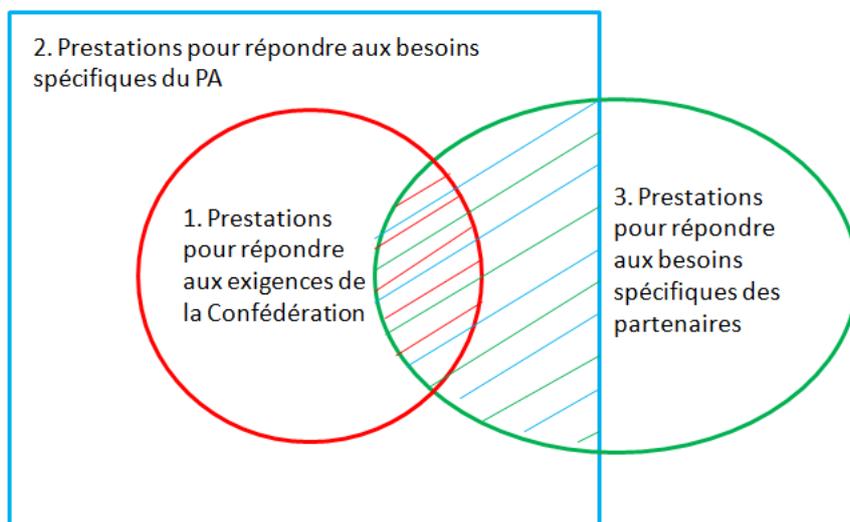


Figure 2: Catégories de prestations d'observation territoriale

Une liste de thèmes à observer

Comme base de travail pour évaluer les prestations d'observation territoriale du Grand Genève selon les trois catégories identifiées, nous sommes partis d'une liste d'indicateurs élaborée dans le cadre d'une réflexion méthodologique pour la construction d'un monitoring pour le PA de 1ère génération ; mandat effectué par la CEAT et publié en 2010⁴. Cette liste d'indicateurs comprend : les indicateurs exigés par l'ODT en 2009, ainsi que d'autres indicateurs développés dans le cadre du travail de la CEAT pour correspondre aux exigences particulières du PA. Chaque indicateur de cette liste initiale est lié à un objectif du PA. Le rapport de la CEAT (2010) détaille dans des fiches synthétiques chacun de ces indicateurs à l'aide de plusieurs rubriques : objectif, exigence, mesure, vertu, données source et année de disponibilité, etc.

A partir de cette liste initiale d'indicateurs déjà méthodologiquement évalués, nous avons discuté, en collaboration avec le COTECH, des thématiques complémentaires à intégrer au programme d'observation territoriale du Grand Genève. Il a été décidé de mettre à jour la liste conformément aux exigences plus récentes de l'ODT, émise dans le cadre de l'élaboration du PA de 2ème génération et aux nouveaux objectifs du PA de 2ème génération (en se référant aux politiques de services comportant une composante d'observation). Les objectifs du PA en lien avec chaque élément de la liste ont également été complétés par la CEAT durant ce processus ; ces compléments devraient faire l'objet d'une vérification et d'une validation par le COTECH.

A noter que cette liste mise à jour n'est pas stabilisée et qu'elle a servi avant tout de support à la réflexion au stade actuel des travaux. En effet, cette nouvelle liste comprend, en plus des indicateurs

⁴ Walser et al. *Monitoring et contrôle des effets du PAFVG, réflexions méthodologiques*, 2010. Ce rapport est disponible auprès du PA.



initiaux élaborés en 2010, de nouveaux éléments faisant partie de la mission d'observation de l'équipe du Grand Genève. **Ces nouveaux éléments ne sont pas – au stade actuel des travaux – des indicateurs développés, construits et mesurables, mais bien des domaines pour lesquels un indicateur serait à créer, ou une carte à élaborer, ou une base de données à construire, pour répondre à une exigence de la Confédération, à un objectif du PA ou à une mission de ses partenaires.** Cette nouvelle liste a été soumise aux partenaires interrogés, dans le but d'initier un travail de consolidation et de permettre de faire l'état des lieux des prestations d'observation (prestations en cours, à faire, manquantes): il leur a été demandé de donner leur avis sur sa pertinence (indicateur prioritaire, inutile, manquant, ou irréalisable etc.) et d'identifier les prestations que leur institution serait en mesure de fournir, dans le but de trouver le moyen de développer des indicateurs harmonisés pour le territoire de l'agglomération.

1.3.4. Entretiens et analyse documentaire

L'analyse est effectuée principalement sur la base d'entretiens incluant les partenaires des différents territoires du Grand Genève, soit les « utilisateurs » des données et les partenaires de l'observation territoriale soit les « fournisseurs » de données, spécialistes de la statistique ou de la cartographie – à noter que les acteurs interrogés peuvent être tour à tour fournisseurs et utilisateurs des données – soit encore d'autres institutions ayant des missions similaires sur au moins une partie de territoire commun à celui du Grand Genève.

Dans un premier temps, il était prévu de mener des entretiens semi-directifs individuels, mais très vite l'occasion de mener des entretiens groupés s'est offerte comme une opportunité plus adaptée pour initier, renforcer, et aussi pour évaluer les collaborations en place. L'approche adoptée dès le début des travaux a ainsi été celle de l'échange et de la mise en place ou du renforcement d'un réseau de partenaires déjà durant la conduite du mandat. 20 entretiens individuels étaient prévus initialement dans le mandat. Ce sont finalement 11 entretiens groupés, 3 entretiens complémentaires (effectués par téléphone) et un entretien approfondi, qui ont eu lieu dans la période d'avril à juin 2013, permettant de recueillir les avis de 55 acteurs. Si l'ensemble des thématiques souhaitées n'a pas pu être couvert, en revanche l'ampleur du nombre d'acteurs pris en compte a été fortement augmentée par ce biais.

Nous avons tenté, dans la mesure du possible, de réunir, pour chaque entretien thématique, le chef de projet de la thématique concernée et les représentants des différents territoires, afin d'avoir les points de vue les plus complets possible sur les questions posées. Lors des entretiens par territoire nous avons réuni les responsables de l'observation territoriale et les responsables du Grand Genève dans les territoires concernés.

La grille d'entretien (un exemple figure en annexe) reprend la structure méthodologique en six questions du mandat (chap. 1.3.3). Elle a été légèrement adaptée à chaque entretien en fonction des thématiques et des acteurs interrogés. La liste détaillée des personnes qui ont participé aux entretiens est fournie en annexe. Chaque entretien a fait l'objet d'un compte-rendu qui a été envoyé aux participants pour validation et correction. Les compte-rendus des entretiens sont également



disponibles en annexe. Une analyse documentaire a permis de compléter la connaissance du mandant sur les acteurs, missions et prestations d'observations existantes.

1.4. Développements apparus en cours de mandat

Certains développements sont apparus en cours de mandat. Le principe des entretiens groupés a permis aux différents acteurs d'échanger de nombreuses informations qui n'avaient pas circulé auparavant. **Des idées qui ont émergé durant les premiers entretiens ont été partiellement mises en place ou étaient développées en parallèle sans que les autres acteurs ne le sachent.** Ainsi, certaines recommandations que nous avons soulignées lors de notre bilan intermédiaire sont déjà effectives.

L'idée de favoriser les rencontres et le partage d'expérience sous la forme de **journées d'échange** a, par exemple, fait son chemin au cours des entretiens et une première journée est envisagée fin 2013 ou début 2014, sur la thématique de la consommation de sol.

Dans le domaine de la communication également, des avancées ont eu lieu. La **refonte du site internet du Grand Genève**, par exemple, très réussie, a permis de passer d'un portail inanimé à un outil de communication important et efficace présentant les actualités, les chiffres-clés de l'agglomération, les analyses, de manière conviviale. Cette modernisation du site et son animation régulière sont un potentiel à utiliser pour renforcer la visibilité de la mission d'observation territoriale du Grand Genève et l'échange d'informations entre partenaires. L'envoi d'une information aux partenaires lors de la diffusion de nouvelles données sur le portail GeoAgglo est un autre exemple d'avancée en termes de communication.



2. Bilan

2.1. Prestations : objectifs, exigences et missions à remplir

Trois catégories de prestations ont été identifiées au point 1.3.3: les prestations impératives pour le PA sont celles répondant aux exigences de la Confédération ; les prestations nécessaires sont celles répondant aux objectifs propres du PA et les prestations complémentaires celles répondant aux missions des partenaires du PA. Ce paragraphe reprend en détail les éléments que nous avons pris en considération pour élaborer et mettre à jour la liste des missions d'observation du Grand Genève et de ses partenaires⁵.

2.1.1. Les prestations impératives : les exigences de la Confédération

Pour pouvoir bénéficier des contributions fédérales, les projets d'agglomération doivent remplir certaines exigences de base pour lesquelles la mission d'observation du territoire est fondamentale :

- > **Le monitoring et le contrôle des effets du PA** (évaluation *a posteriori*) doivent être assurés pour répondre à l'exigence de base 6 (EB6). Cela comprend la mise à disposition des données cantonales/communales nécessaires à la publication par la Confédération du monitoring des projets d'agglomération (tous les 5 ans)⁶. Ce point correspond à une liste de 20 indicateurs demandés par l'ODT présentés dans le document *Concept de mise en œuvre du monitoring et contrôle des effets des projets d'agglomération (MOCA)*, version du 10 décembre 2009. L'actualité de cette liste d'indicateurs n'a pas pu être vérifiée dans le cadre de ce mandat.

*Ces 20 indicateurs sont repris dans le bilan présenté au point **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** de ce travail.*

- > **Le diagnostic de l'agglomération** répond à l'exigence de base 3 (EB3). Il s'agit d'une analyse de l'état actuel et des tendances de développement présentant, pour tous les domaines (urbanisation, transport et environnement), les principales forces et faiblesses de l'agglomération. En lien avec les tendances de développement (hypothèses de croissance démographique et d'évolution des comportements de mobilité), le diagnostic identifie les

⁵ Cette partie rend compte de l'état actuel des exigences, objectifs et missions à remplir portées à la connaissance du mandant. Elle n'est peut-être pas exhaustive et, le cas échéant, il serait important de la compléter.

⁶ Les directives précisent: « Le contrôle des effets des projets d'agglomérations considère les indicateurs suivants de ce monitoring : répartition modale, habitants et emplois selon la classe de desserte en transports publics, accidents et, si disponible, les coûts TIM et TP. Subsidièrement les autres indicateurs sont pris en compte, pour confirmer ou infirmer les constats issus des indicateurs, pour autant que leur fiabilité le permette. » Pour plus de détail, se référer aux *Directives pour l'examen et le cofinancement des projets d'agglomération de 2ème génération* (ODT, 2010, paragraphe 4.5.3 p. 59). A noter que le controlling des mesures du Projet d'agglomération, qui répond à des exigences particulières relatives aux procédures et au financement, n'a pas été considéré dans ce mandat.



opportunités, les menaces et les besoins d'action. La Confédération a listé de manière précise les analyses à fournir pour remplir cette exigence dans les *Directives pour l'examen et le cofinancement des projets d'agglomération de 2ème génération* (2010).

*La liste des éléments à produire (cartes, données, indicateurs) pour le diagnostic est reprise dans le bilan des prestations présenté au point **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** de ce travail.*

- > **L'évaluation des critères d'efficacité des mesures** proposées par le PA dans les domaines suivants : qualité du système de transport, développement urbain vers l'intérieur, sécurité du trafic, atteintes à l'environnement et consommation de ressources nécessitent une capacité d'évaluation *a priori* qui repose sur les tendances passées et les hypothèses de développement et nécessitent également de fortes capacités de suivi et d'anticipation du développement territorial.

Ces éléments n'ont pas été intégrés en tant que tels dans le bilan des prestations d'observation à fournir, mais il nous semble important d'y prêter attention et de s'assurer que les besoins en termes d'observation territoriale pour mener cette évaluation sont couverts. Une attention particulière sera donc portée aux capacités permettant d'anticiper les évolutions.

Rappelons que les données et analyses exigées par la Confédération pour son évaluation des mesures sont décisives puisque le financement des projets en dépend. En effet, certains projets peuvent être refusés en raison du manque de disponibilité ou de fiabilité des données. Par ailleurs ces analyses sont utiles pour la recherche d'autres financements.

Point important à mentionner ici, **la difficulté d'harmonisation des données dans le cas des agglomérations transfrontalières est une problématique connue de l'Office fédéral du développement territorial (ODT)** qui déclare en tenir compte lors de son évaluation, mais qui insiste tout de même pour que les PA se donnent les moyens de renforcer leurs points faibles en la matière afin de répondre au mieux à ses demandes. En effet, les directives mentionnent à ce sujet:

*« Le niveau de détail et de précision des données et analyses concernant les parties étrangères des agglomérations transfrontalières ne peut être aussi élevé que sur le territoire suisse. Il n'en reste pas moins que **le projet d'agglomération doit permettre d'améliorer la qualité de ces analyses et données.** De même, du fait de procédures administratives, techniques et de sensibilité politique différentes, les agglomérations transfrontalières sont confrontées à des défis spécifiques reconnus par la Confédération. Les exigences de bases et les critères d'efficacité restent toutefois identiques à ceux appliqués aux autres agglomérations. C'est leur évaluation qui fait l'objet d'une certaine flexibilité.⁷ »*

⁷ Directive pour l'examen et le cofinancement des projets d'agglomération de 2ème génération, DETEC, ODT, 2010, p. 19



2.1.2. Les prestations nécessaires : les objectifs propres du PA

- > En complément aux exigences de la Confédération, **le PA conserve des objectifs qui lui sont propres et qui nécessitent également une mission d'observation territoriale.** Citons, par exemple, la nécessité de suivre l'évolution de la construction de logements pour répondre à l'objectif d'une construction équilibrée de logement de part et d'autre de la frontière, ou encore l'évolution des emplois que l'on souhaite également équilibrer à l'échelle de l'agglomération. Le suivi de la consommation de sol est également un thème prioritaire qui recouvre de nombreux enjeux pour lesquels des équilibres doivent être trouvés: l'étalement urbain et les pressions sur les terres agricoles d'un côté, la rareté des logements et l'augmentation des prix du foncier de l'autre. En effet, la maîtrise de la consommation de sol est un enjeu majeur pour le PA, qui a pour objectif de fortement limiter l'étalement urbain, ce qui implique une densification plus forte des zones à bâtir, en parallèle à une répartition équilibrée de la construction de logements et des surfaces d'activités. Le suivi des mouvements transfrontaliers, de l'accidentologie, de la production agricole sont autant de thèmes qui répondent à des objectifs de niveau d'agglomération et spécifiques à l'agglomération transfrontalière.
- > *Ces éléments sont également pris en compte dans le bilan des prestations fourni au point 2.1.3, en distinguant les éléments proposés en 2010 en vue de l'élaboration d'un monitoring pour le PA⁸, qui sont déjà des indicateurs construits et pour lesquels la faisabilité a déjà été évaluée et ceux qui sont venus s'ajouter lors du PA de 2ème génération (notamment en lien avec le diagnostic du PA) et au cours de ce mandat, qui sont à produire : carte, données, indicateurs, analyse.*

2.1.3. Les prestations complémentaires : les missions des partenaires du PA

Les partenaires du Grand Genève doivent également répondre à des missions d'observation sur leur territoire. La plupart du temps, ces missions coïncident avec celles de l'équipe du Grand Genève et justifient l'intérêt d'une harmonisation entre ces missions, harmonisation qui permettrait une économie de moyens et de ressources.

Pour en citer quelques-unes et de manière non exhaustive :

- > **Le diagnostic des territoires institutionnels – Région Rhône-Alpes, Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, canton de Vaud – ou de projet – pôle métropolitain à l'échelle de l'ARC – des partenaires du Grand Genève**
- > **Le monitoring et le contrôle des effets des politiques d'aménagement du territoire**

⁸ WALSER Olivier, DEKKIL Guillaume, SCHULER Martin et Alain JARNE, 2010. *Monitoring et contrôle des effets du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois*, Lausanne : CEAT [163 p.].



(évaluation *a posteriori*), par exemple pour le Plan directeur cantonal du Canton de Genève afin de « fournir des données fiables sur le degré de satisfaction d'objectifs publics, pour permettre aux décideurs politiques de dresser des bilans intermédiaires et de corriger le cap si nécessaire ». Le contexte géographique genevois nécessite que les indicateurs relatifs à de nombreuses thématiques dépassent les limites cantonales pour suivre les effets des mesures du PDCn. Une évaluation des possibilités d'harmonisation des indicateurs utilisés ou utilisables aux deux échelons (canton et agglomération) est, dans ce cas, importante.

- > **Côté français, la démarche InterSCoT** a pour but de traduire les objectifs politiques communs des intercommunalités de l'ARC (Assemblée régionale de coopération du Genevois) en matière d'aménagement et de développement territorial. Outil de sensibilisation, de traduction, d'appropriation et de mise en œuvre des objectifs du PA, la démarche InterSCoT vise à mettre en exergue un projet de territoire spécifique au Genevois français. Elle se concentre sur quatre grandes thématiques : habitat et urbanisation, déplacements multimodaux et pôles de haute fréquentation ; espaces naturels agricoles et paysages, développement économique. Une démarche d'observation se met en place sous ce chapeau commun. Un set d'indicateurs de suivi, communs à tout l'ARC, est en cours de validation dans ce cadre.
- > **La région de Nyon** a également la volonté de mettre un place un système d'information géographique afin d'y améliorer l'observation territoriale et la collaboration avec le canton de Vaud et le Grand Genève. En effet, la région estime qu'avoir un observatoire bien organisé est une responsabilité qui lui incombe vis-à-vis du Grand Genève.
- > A une autre échelle, **la Ville de Genève** doit mesurer l'avancement de la mise en œuvre du Plan directeur communal et l'efficacité des politiques conduites pour atteindre les objectifs fixés.
- > **La comparaison avec d'autres agglomérations et territoires à l'échelon national ou européen** sur la base d'indicateurs harmonisés.

D'autres missions d'observation sont liées plus spécifiquement à certaines thématiques :

- > **En Suisse**, suite à la révision récente de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT), limitant fortement les capacités des zones à bâtir, des outils performants pour suivre la consommation de foncier et faire de la prospective sont absolument nécessaires au niveau cantonal et fédéral.
- > De même, **la Région Rhône-Alpes** cherche à définir une politique régionale de maîtrise du foncier et d'économie de la consommation d'espace. C'est notamment à travers des politiques d'incitations et des aides financières que la Région procède pour atteindre son objectif de réduction de 50% de la consommation foncière dans les 10 ans qui viennent : un des moyens de la contrôler est l'observation du territoire.
- > **Pour les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie**, la question de la préservation du foncier est primordiale du fait de la croissance démographique très importante des dernières décennies. Ainsi, en lien également avec le contexte réglementaire (code de l'urbanisme, loi



Grenelle), il est imposé aux collectivités de mesurer la consommation des espaces naturels et agricoles.

- > **Les intercommunalités françaises doivent mettre en place des Observatoires de l'habitat** afin d'évaluer la mise en œuvre de leurs PLH (plan local de l'habitat) et en orienter la révision.
- > En matière de **mobilité**, il s'agit de disposer d'un **outil transfrontalier de diagnostic et de prospective** permettant de partager une meilleure connaissance des déplacements, de planifier les infrastructures de transport - tant routières que ferroviaires, de comparer plus efficacement les scénarios d'urbanisation et les projets de transports, collectifs et individuels sur l'ensemble de l'agglomération franco-valdo-genevoise, de planifier les investissements nécessaires, de maîtriser l'évolution des déplacements pour minimiser leurs répercussions sur l'environnement et sur la fluidité du trafic.
- > Dans le domaine nature, paysage, agriculture, diverses collaborations ont eu lieu entre l'équipe du Grand Genève et les DDT, notamment pour l'élaboration des **contrats corridors**: il s'agira d'en mesurer les effets.
- > Au niveau régional, la DREAL réalise un **Schéma régional de cohérence écologique** (SRCE), ce que chaque région doit effectuer (lois Grenelle). L'objectif de ce schéma est d'identifier les grands enjeux en matière de connexions biologiques et de milieux, afin de mieux les intégrer dans l'aménagement du territoire.

Il serait intéressant pour le PA de faire le recensement des indicateurs utilisés par les différents partenaires dans le but de définir lesquels seraient les plus pertinents pour le PA.

Une telle démarche dépasse le cadre de ce mandat, mais il ressort des entretiens et des analyses qu'une réflexion approfondie à ce propos est un préalable au montage d'un monitoring pérenne pour le PA. En tout cas, la connaissance et le suivi de ces démarches parallèles sont essentielles pour les acteurs qui seront responsable de sa mise en œuvre.

Les prestations complémentaires n'ont pas été analysées systématiquement dans le cadre de ce mandat, seuls les indicateurs manquants mentionnés au cours des entretiens ont été ajoutés à la liste des thèmes d'observation.



2.2. Etat des lieux des prestations d'observation du territoire

Dans cette partie, qui répond à la question : « Qui observe, produit, analyse quoi », nous proposons un tour d'horizon des prestations d'observation du territoire dans l'espace transfrontalier franco-valdo-genevois. Il s'agit de mettre en lumière les institutions actrices dans le domaine, les outils qu'elles proposent et leur mission. L'objectif de cette partie exemplifiée vise également à mettre en avant les spécificités de chaque structure, qu'elles soient thématiques ou techniques – en relevant les particularités des outils utilisés et de leurs fonctionnalités.

Le but de ce tour d'horizon n'est pas de faire un recensement exhaustif des démarches d'observation territoriale mais bien de mettre en avant le rôle des acteurs les plus importants, ainsi que les développements récents. Il permet en outre de faire connaître aux partenaires du PA, d'une part, les multiples démarches mises en place de part et d'autre de la frontière et, d'autre part, l'importance de la mission d'observation, les efforts et ressources qu'elle nécessite.

Nous mettons l'accent premièrement sur les démarches multithématiques menées à l'échelle transfrontalière pour fournir des prestations d'observation territoriale couvrant plusieurs thématiques : la coordination de l'observation territoriale du Grand Genève, GeoAgglo - le système d'information géographique transfrontalier, géré et nourri par l'équipe du Grand Genève - et l'Observatoire statistique transfrontalier (OST). L'Observatoire des territoires de l'Ain et l'Observatoire départemental de Haute-Savoie sont deux autres démarches couvrant diverses thématiques dans le territoire respectif de ces deux départements. Nous aborderons ensuite les démarches par thématique.

2.2.1. *Coordination de l'observation territoriale du Grand Genève*

L'observation territoriale représente une mission importante pour l'équipe du Grand Genève, sous l'intitulé global Monitoring. Elle est en particulier chargée du monitoring du PA, tant en ce qui concerne le diagnostic, le suivi et la prospective. Elle s'occupe également de la coordination de l'observation territoriale à l'échelle du Grand Genève, c'est pourquoi elle a engagé la présente étude.

L'équipe du Grand Genève dispose de compétences propres en matière. Ainsi, même si elle confie un grand nombre d'analyses à des bureaux externes, elle dispose d'une capacité de production de données géographiques ainsi que d'une capacité d'analyse et de prospective à l'échelle transfrontalière : elle a en particulier réalisé les diagnostics des PA successifs. Elle a également un rôle important dans la diffusion des informations relatives à l'observation territoriale à l'échelle de l'agglomération: en sus des publications thématiques - mises à disposition sur son site internet - le Grand Genève dispose d'un portail d'information géographique: GeoAgglo, outil qui est en phase de développement.



Coordination

La coordination de l'observation territoriale est assurée par l'équipe du Grand Genève, soit directement, par le biais des travaux du PA, soit indirectement, par la collaboration avec d'autres institutions et partenaires. La figure 3 montre la structure organisationnelle du Monitoring.

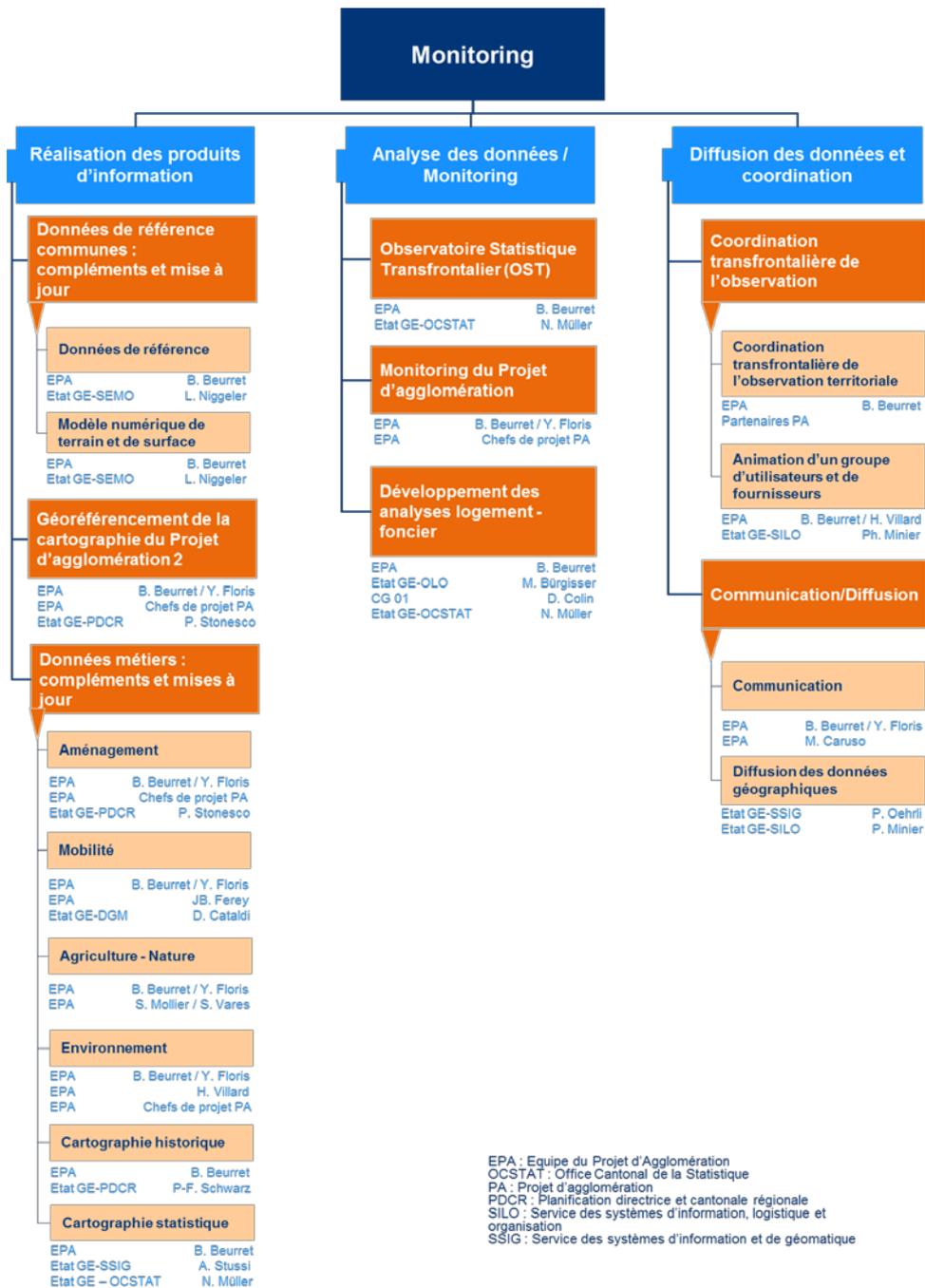


Figure 3: Structuration du Monitoring du PA



Diagnostic du PA2

Le diagnostic du PA de 2ème génération a été effectué par l'équipe du Grand Genève avec l'appui de la CEAT et de Microgis. Le rapport constitue l'annexe 1 du PA2.

Ce diagnostic reprend la structure de la trame proposée dans la directive fédérale : représentations générales, structure de la trame et des nuisances environnementales, structure de l'urbanisation, système de transports, comportements de mobilité et leviers en vue de les influencer forment les cinq premiers chapitres. Une approche par secteurs d'agglomération comprend une analyse fonctionnelle des réseaux de déplacement et soulignant les enjeux de niveau d'agglomération. Le modèle multimodal de transport (MMT) en est la source principale. Les tendances de développement sont également présentées : évolutions passées, hypothèses de croissance démographique et hypothèses qualitatives d'évolution des comportements de mobilité compte tenu des tendances actuelles. Cette prospective est calée sur les projections démographiques de l'OST, qui sont déclinées spatialement selon plusieurs scénarios, en fonction des potentialités des territoires et des objectifs du PA2. Un tableau de synthèse des forces, faiblesses, opportunités, menaces et besoins d'actions conclut chacun des points.

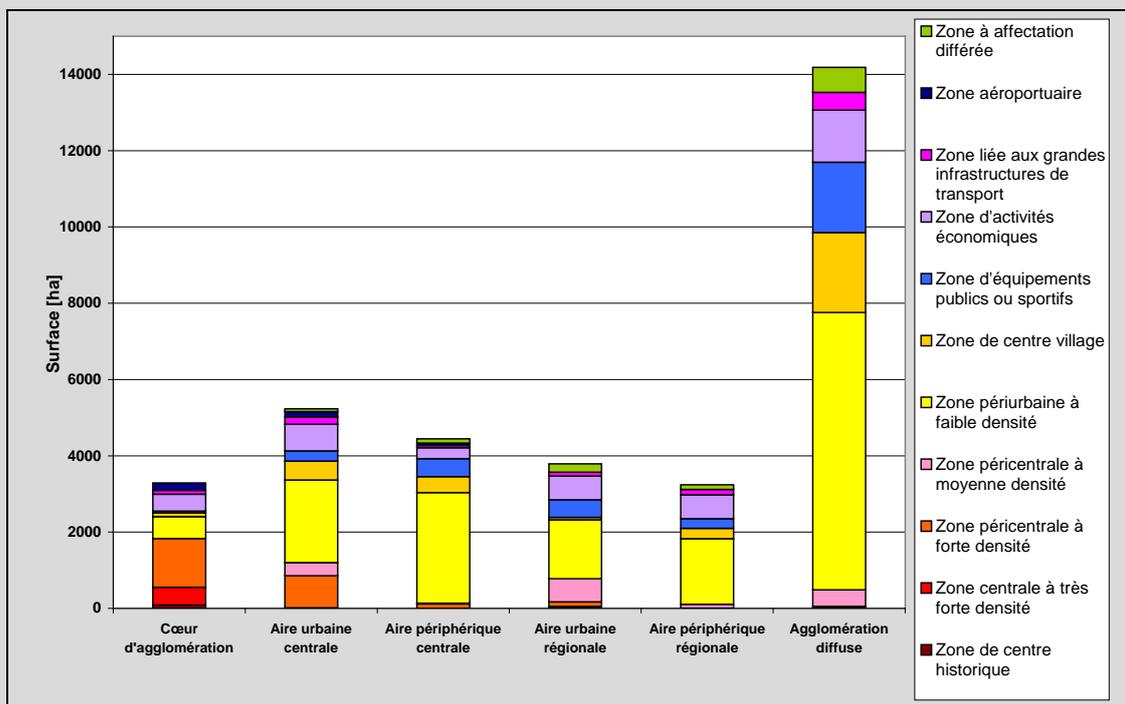


Figure 4: Répartition des zones à bâtir selon la structure urbaine réalisées par le PA et l'OST.

Ce diagnostic s'appuie fortement sur les données de GeoAgglo et sur les nombreuses analyses. Il a alimenté, notamment en ce qui concerne la prospective, l'Evaluation environnementale stratégique (EES), qui constitue l'annexe 6 du PA2.



2.2.2. GeoAgglo

Contexte

La volonté de mettre en place un système d'information géographique à l'échelle transfrontalière n'est pas récente. Déjà en 2004, les cantons de Vaud et Genève, l'Etat français à travers ses services décentralisés dans l'Ain et la Haute-Savoie, les conseils généraux de l'Ain et de la Haute-Savoie, ainsi que la Régie des données des Savoies et la communauté de communes du Pays de Gex avaient créé le SITL (Système d'information du territoire lémanique), pour lequel une convention avait été établie entre les partenaires. Toutefois pour diverses raisons, cet outil n'a pas été animé, mis à jour et nourri de nouvelles informations⁹. Suite à cet échec, GeoAgglo a été mis en place par l'équipe du Grand Genève, en collaboration avec le Service des systèmes d'information et de géomatique du canton de Genève (SSIG) et le Service de la mensuration officielle du canton de Genève (SEMO). Pour sa mise en œuvre, une solution pragmatique et technique a été choisie, pour laquelle aucune convention n'a été établie jusqu'à présent.

Sur le plan des ressources humaines, au sein de l'équipe du Grand Genève, un collaborateur est entièrement dédié à la gestion de l'outil, de même qu'un chef de projet est chargé de sa coordination. En outre, une personne du SSIG travaille également à temps partiel sur l'outil. A ceci, s'ajoutent les contributions de différents services, notamment du SEMO.

Contenu

Les données géographiques disponibles sur GeoAgglo correspondent à deux niveaux d'information : d'une part des données de références et, d'autre part, des données thématiques ou métier.

Les données de références sont les « fonds de plans », qu'il s'agisse d'orthophotos, de plans de ville ou de cartes à différentes échelles¹⁰. Certaines données de base complémentaires concernant le Grand Genève (ex : regroupements territoriaux tels que les communautés d'agglomération ou les communautés de communes) sont également disponibles.

Les données métier, quant à elles, traitent les différents sujets relevant de la mission d'observation territoriale du Grand Genève. Actuellement certaines données concernant les thématiques suivantes sont à disposition: la planification, dont les zones d'affectation simplifiée, produit phare de Geoagglo (voir figure 5), l'utilisation du sol, l'urbanisation, la mobilité (ex : qualité de la desserte en 2011, 2020 et 2030), la nature (ex : périmètres protégés), l'agriculture, la gestion des déchets, la gestion des eaux et des risques ou encore la culture (atlas culturel). Sur GeoAgglo, se trouvent également quelques cartes statistiques, mais l'outil ne convient pas véritablement à ce genre de représentation.

⁹ Le site internet du SITL a par ailleurs été désactivé récemment.

¹⁰ Les données de références suivantes sont disponibles : plan de ville (10'000), carte 25'000 IGN SWISSTOPO, carte SITL 25'000, carte IGN 50'000, carte IGN 100'000 (nuances de gris et couleurs), carte SITG Agglo, carte IGN 250'000, orthophoto Agglo (10 mètres), Image Spot 2004 et 2011 (5 mètres), relief ombré, plan officiel.



De nouvelles données seront ajoutées à l'application GeoAgglo au cours de l'année 2013. Il s'agit tant de données de références (orthophoto 2012, référentiel à grande échelle) que des données thématiques (schéma et mesures du projet d'agglomération, plan-guide, installations commerciales à forte fréquentation, patrimoine bâti, projets d'aménagement, espaces verts, corridors biologiques).

Début 2014, GeoAgglo offrira la gamme quasi-complète des données géographiques nécessaires pour l'observation territoriale du Grand Genève, à l'exemple de « Visiau »¹¹ mis en place par l'IAUIdF pour la région Ile de France. Ultérieurement, GeoAgglo continuera à être développé, notamment avec des cartes sur la qualité de l'air, les nuisances sonores et les habitats naturels.

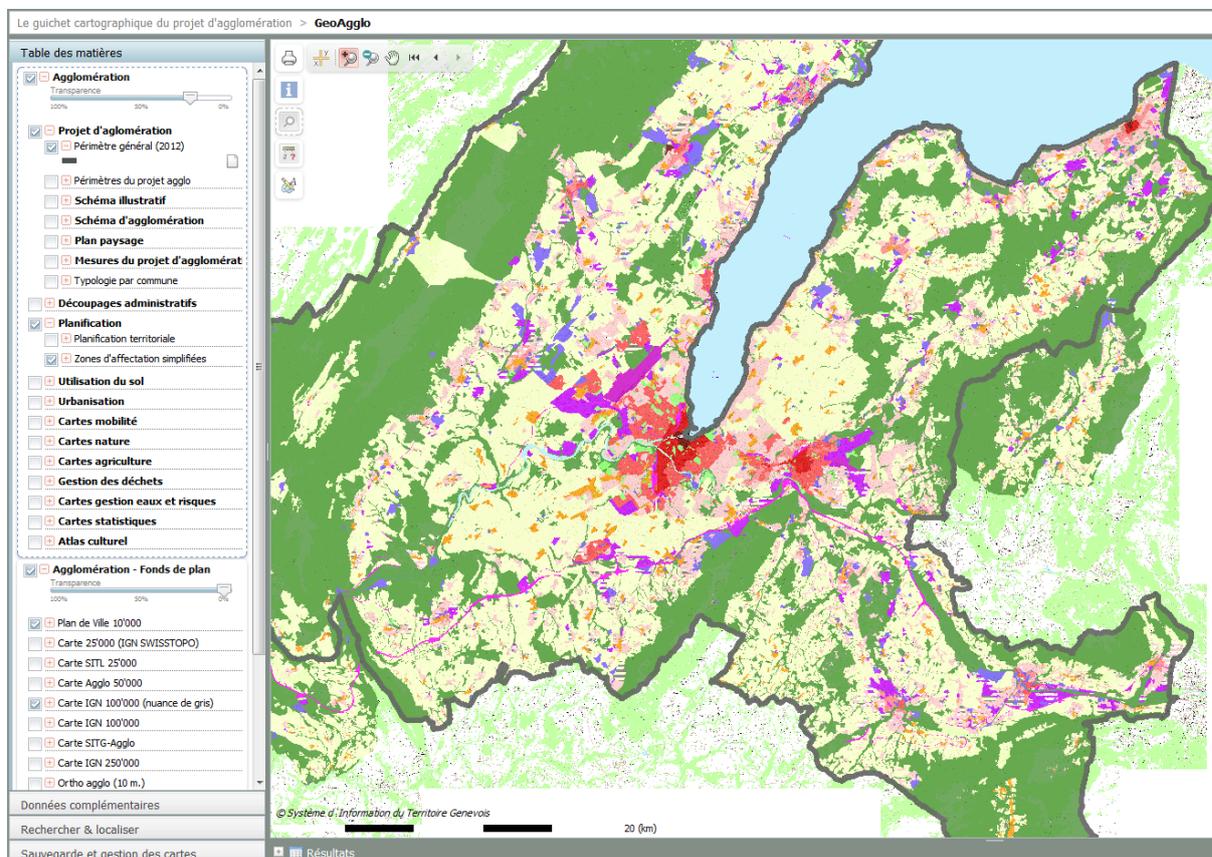


Figure 5: Le portail GeoAgglo

¹¹ <http://www.iau-idf.fr/cartes/cartes-et-fiches-interactives.html>



Aspects techniques

L'outil GeoAgglo est un système d'information géographique transfrontalier (logiciel ESRI) accessible en ligne. Cet outil est une extension du système d'information du territoire genevois (SITG); il permet aux utilisateurs de composer de nombreuses cartes à l'aide de couches géographiques portant sur différentes thématiques et différents fonds de cartes. La plupart des couches correspondent au périmètre du Grand Genève.

Concernant la diffusion des informations, la plupart d'entre elles sont directement consultables sur internet, mais les couches géographiques au format .shp ne peuvent être téléchargées que par les partenaires genevois du SITG. Les autres partenaires et leurs mandataires peuvent faire une demande pour les obtenir gratuitement via un formulaire online. Par ailleurs les données de l'IGN ne pouvaient jusqu'à présent être fournies qu'aux partenaires genevois. Il est souhaité aujourd'hui que la diffusion puisse se faire également aux collectivités françaises et à leurs mandataires, dans le cadre Open Data. Des mises à jour régulières sont effectuées lorsque de nouvelles données sont disponibles. Depuis peu une information est diffusée à chaque mise à jour aux partenaires intéressés.

L'outil GeoAgglo permet un accès facile aux métadonnées de chaque couche, à l'aide d'un lien internet. On y trouve une description de l'indicateur, de la légende, des indications sur l'échelle, sur la fréquence de mise à jour, mais aussi sur la personne responsable de la couche ou le contenu de la couche (variables). Prochainement, les métadonnées seront regroupées par domaine dans le SITG.

2.2.3. Observatoire statistique transfrontalier

L'Observatoire statistique transfrontalier (OST) est issu de la coopération entre l'INSEE Rhône-Alpes et l'OCSTAT et porte sur de multiples thématiques relevant du domaine de la statistique.

Contexte

La volonté de mettre en place un partage et une harmonisation de l'information statistique à l'échelle transfrontalière n'est là aussi pas récente. Une première démarche d'observation à vocation transfrontalière, le Réseau de données transfrontalière (RDT), a été lancée au début des années 2000 mais ne s'est pas véritablement concrétisée, en raison de divergences sur l'institution prestataire de services. C'est pourquoi a été créé à l'initiative du Comité régional franco-genevois, l'OST, qui couvre les départements français de l'Ain, de la Haute-Savoie et les cantons suisses de Genève et de Vaud, et qui est mis en œuvre par les institutions statistiques territorialement concernées : l'Office cantonal de la statistique du canton de Genève (OCSTAT) et l'INSEE Rhône-Alpes. Le Service cantonal de recherche et d'information statistiques du canton de Vaud (SCRIS) qui, à l'origine, était partie prenante, s'en est retiré le 1er janvier 2007 mais continue à fournir des données. L'OST a par ailleurs bénéficié d'un soutien financier dans le cadre du programme INTERREG III.



Le fonctionnement de l'OST, ses missions d'observations, son financement, sont définis dans une convention-cadre signée par tous les partenaires : du côté suisse, il s'agit du Canton de Genève ; du côté français, il s'agit de l'Etat français, de la Région Rhône-Alpes, des Conseils généraux de l'Ain et de la Haute-Savoie et de l'Assemblée régionale de coopération des collectivités du Genevois (ARC). Ces partenaires, qui participent au comité de pilotage, assurent également le financement des deux équivalents plein temps qui travaillent pour l'OST, l'un à l'OCSTAT (ce poste est intégré au budget de l'OCSTAT, et l'autre à l'INSEE Rhône-Alpes (financé à parts égales par les cinq financeurs français précédemment cités). Il est important de noter que l'équipe du Grand Genève ne fait pas partie en tant que telle des partenaires de l'OST.

Le programme de travail de l'OST est élaboré chaque année par l'OCSTAT et l'INSEE ; ce programme est ensuite soumis au comité de pilotage qui le valide. En amont de cette élaboration, l'INSEE se réunit avec les différents partenaires français, afin d'évaluer leurs besoins et leurs demandes en matière d'observation statistique, afin que le programme de travail puisse, en tenir compte dans la mesure des moyens humains de l'OST relativement limités. En outre, les demandes des différents partenaires concernant une modification du programme de travail, ainsi que les demandes plus ponctuelles, devront dorénavant passer par le secrétariat du CRFG.

Contenu

L'OST, dans ces travaux, s'occupe avant tout de ses trois grands domaines de compétences, tels que définis dans sa convention : économie, social et démographie. L'observatoire ne réalise à proprement parler pas d'enquêtes propres ; il se base sur des données statistiques existantes (provenant de la statistique publique, INSEE, OFS, OCSTAT, Stat-Vaud) et travaille à leur harmonisation pour le bassin franco-valdo-genevois. L'OST réalise chaque année une synthèse de la situation et des évolutions dans la région transfrontalière de Genève à partir d'une cinquantaine d'indicateurs. Cette synthèse est composée de cartes, tableaux et graphiques commentés relatifs aux trois domaines de compétences de l'OST, ainsi que sur le logement.

Au-delà de cette synthèse annuelle, qui constitue un des points importants du programme de travail de l'OST, des fiches thématiques sont réalisées par l'INSEE. La dernière en date concerne la précarité dans l'Espace transfrontalier genevois. Les thématiques changent chaque année, d'autres fiches antérieures ont concerné, par exemple, les projections démographiques jusqu'en 2040 pour l'espace transfrontalier, l'emploi dans les fonctions métropolitaines, les migrations résidentielles de la Suisse vers la région Rhône-Alpes ou encore l'équipement commercial dans l'espace transfrontalier franco-valdo-genevois. Le programme de travail de l'année 2013 prévoit, entre autres, la réalisation d'une fiche sur le logement, en réponse à une demande des différents partenaires de l'OST.



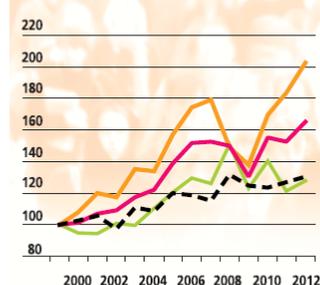
Beaucoup de Genevois s'installent en France voisine

Le mouvement de population du centre de l'agglomération vers la périphérie se poursuit. En 2011, selon des résultats qui restent partiels (tous les émigrés ne déclarent pas le lieu de leur destination), au moins 4 000 ex-résidents genevois se sont installés à la périphérie du canton de Genève : 2 500 dans la zone d'emploi du Genevois-Français, et 1 500 dans le district de Nyon. Depuis 1999, en moyenne annuelle, au moins 3 500 résidents du canton de Genève ont gagné la périphérie de l'agglomération, dont plus de la moitié côté français (deux tiers en Haute-Savoie, contre un tiers en l'Ain en 2011). La structure par sexe et âge de cette population nouvelle donne à penser que ce sont plutôt des familles qui émigrent. Par ailleurs, deux tiers de ceux qui s'installent en France voisine se déclarent de nationalité suisse¹.

Dates de référence des données françaises sur la population, dont les recensements de la population sont la source :

- 1^{er} janvier 2012 : derniers résultats disponibles à l'échelon national,
- 1^{er} janvier 2011 : derniers résultats disponibles à l'échelon régional,
- 1^{er} janvier 2010 : derniers résultats disponibles à l'échelon départemental,
- 1^{er} janvier 2009 : derniers résultats disponibles à l'échelon de la zone d'emploi.

G 03 - Destination et évolution du nombre d'émigrés du canton de Genève (début 1999 = 100)



■ Total des émigrés ■ District de Nyon
 ■ Genevois-Français ■ Espace transfrontalier

¹ La statistique genevoise de la population, basée sur des fichiers administratifs, enregistre une seule nationalité. Elle ne peut tenir compte des éventuels binationaux parmi les personnes qui quittent le canton de Genève pour s'établir en France voisine.

Figure 6 : Synthèse annuelle 2012 de l'OST (exemple)

Sur son site internet, une série de cartes et de tableaux provenant en partie de la synthèse annuelle ou des fiches thématiques sont également consultables. D'autres cartes, réalisées par la CEAT/EPFL, situant Genève dans un contexte plus large que l'agglomération transfrontalière – entre Lyon, Dijon, Freiburg, Zurich, et Milan ou Turin – permettent de comparer ces différentes agglomérations sur divers indicateurs. A noter que cette cartographie statistique n'est pas interactive, au contraire de celle développée dans le cadre de l'Observatoire statistique transfrontalier de l'arc jurassien (OSTAJ).

Dans la même veine que ces travaux, l'OST a participé à l'Audit urbain, qui vise à comparer 300 villes en Europe. En Suisse, les dix plus grandes agglomérations du pays y participent, dont les agglomérations transfrontalières de Bâle et Genève. L'Audit urbain transfrontalier (2006) a été réalisé par l'Office fédéral de la statistique (OFS) et l'OCSTAT, en collaboration avec l'INSEE-Rhône-Alpes ainsi que l'ODT. Ainsi, ce travail ne s'inscrit pas directement dans la mission de l'OST.



Périmètres et échelles d'observation

La question des périmètres d'observation relève d'une grande importance dans l'observation territoriale. En effet, chaque entité observera le territoire qui lui apparaît le plus pertinent et qui correspond en général à ses limites administratives. Ainsi, le Département de l'Ain, par exemple, se concentrera avant tout sur son territoire administratif, de même que le Canton de Vaud, bien que de nombreux phénomènes dépassent les frontières, que ces dernières soient nationales, départementales, cantonales ou communales. Ainsi, le périmètre pertinent d'observation ne correspond pas nécessairement au périmètre institutionnel. Ces différences de périmètres s'accompagnent bien souvent également de méthodologies diverses selon les institutions, ne permettant pas une simple agrégation des données de deux territoires, mais demandant d'importants efforts d'harmonisation.

Le PA et l'OST visent à dépasser les limites administratives nationales, départementales ou cantonales pour offrir une observation territoriale pertinente à l'échelle de l'agglomération transfrontalière. L'OST travaille sur deux périmètres d'observation. Le premier, le *Territoire franco-valdo-genevois*, comprend l'entier des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, ainsi que les cantons de Genève et Vaud (tracé noir sur la carte). Le deuxième périmètre d'observation de l'OST, l'Espace transfrontalier genevois (en rouge sur la carte), concerne l'agglomération transfrontalière et comprend d'une part le canton de Genève et d'autre part le district de Nyon et la zone d'emploi du Genevois français (à noter que la zone d'emploi s'est étendue, et concerne dès 2011, un plus grand nombre de communes¹²). A l'occasion de l'Audit urbain, l'OST a utilisé un périmètre inhabituel, celui de l'aire urbaine élargie. Quant à l'équipe du Grand Genève, elle observe un territoire de projet (tracé jaune sur la carte) qui correspond aux entités partenaires du Grand Genève, et qui s'étend sur le canton de Genève (en entier), le district de Nyon (canton de Vaud), ainsi qu'une partie des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie.

Ainsi, ces deux organismes actifs sur l'observation territoriale transfrontalière dans la région ne réalisent pas leurs observations sur le même périmètre, ce qui ne permet pas d'échanger des informations de manière optimale et efficiente. Ceci pourrait favoriser certains doublons et une utilisation moins efficace des ressources disponibles. Afin d'y remédier, l'OST, dans la mesure du possible, réalisera dans le futur également ses analyses par rapport au périmètre du Grand Genève. Au niveau de l'équipe du Grand Genève, une réflexion est également nécessaire sur l'extension de l'observation aux territoires voisins : en effet, le périmètre du Grand Genève évolue et les données thématiques couvrent bien souvent des territoires qui vont au-delà du périmètre institutionnel (bassins versants, zones protégées, etc.).

¹² Pour plus d'informations sur l'extension de la zone, voir la synthèse annuelle 2011.

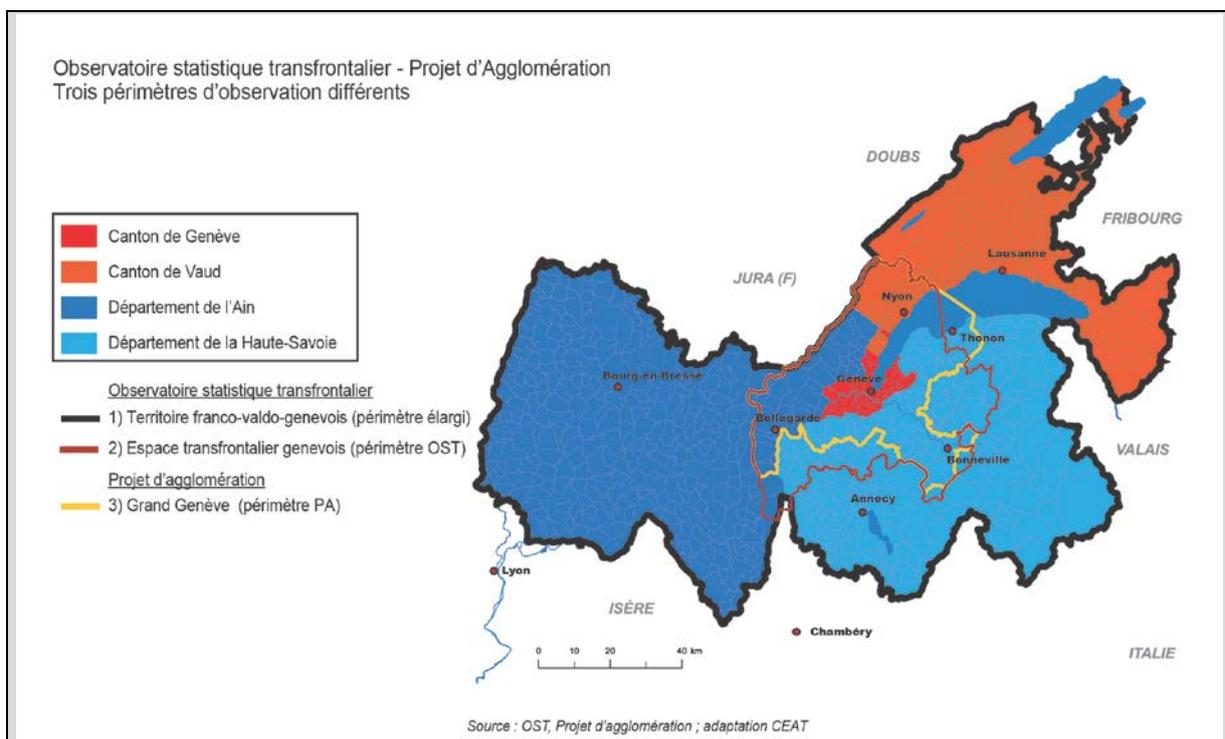


Figure 7 : Périmètres d'observations

Au-delà du périmètre, l'échelle d'observation questionne également le degré de finesse des éléments à observer. Ainsi, observer le territoire de la Région Rhône-Alpes ou celui de la ville de Genève appelle des degrés de finesse différents ; de même, les phénomènes observés ne seront pas nécessairement les mêmes. Par exemple, des informations très détaillées ne conviendraient pas à la réalisation d'une carte à l'échelle de la Région Rhône-Alpes, alors qu'elles sont nécessaires et pertinentes à l'échelle du Grand Genève.

2.2.4. Observatoire des territoires de l'Ain

Le troisième exemple de démarche d'observation est celui de l'Observatoire des territoires de l'Ain (OTA) : démarche récente, cet observatoire, initiative du Conseil général de l'Ain, est accessible sur internet depuis juin 2013, via un outil de cartographie statistique.

Contexte

Ce projet d'observation territoriale a été lancé, il y a deux ans, à l'initiative du Conseil général de l'Ain, en partenariat avec les services de l'Etat, les intercommunalités, les chambres consulaires (chambre d'agriculture, chambre de commerce et d'industrie, etc.), ainsi que d'autres partenaires disposant de données sur le territoire de l'Ain. Initialement, l'OTA était destiné à aider les intercommunalités dans leur mission d'observation. Au-delà de la volonté de se doter d'un outil



moderne d'observation territoriale se trouve une envie de mettre en commun les forces réparties sur le territoire de l'Ain, dans les différents services et institutions, de favoriser la connaissance mutuelle, d'éviter les doublons et de partager une vision commune du territoire.

Etapas de construction

La construction de l'OTA s'est fait en plusieurs étapes. La première a consisté à effectuer des entretiens auprès des services du Conseil général (par service, par métier), puis auprès des partenaires externes tels que les intercommunalités, les chambres consulaires, la Région Rhône-Alpes ou encore la DDT, afin de récolter d'une part leur besoin et d'autre part de connaître les données qu'ils avaient à disposition. Suite à ces entretiens, des propositions de questionnements et d'indicateurs ont été formulées. Ces entretiens ont également permis de définir la manière dont l'OTA devait fonctionner. Puis l'OTA et les indicateurs ont été présentés, discutés dans le cadre d'ateliers et retravaillés, afin d'en formuler une liste plus ou moins définitive. Pour constituer cette liste, une démarche « utopique » a été utilisée, c'est-à-dire, qu'il y a eu une volonté de ne pas s'autocensurer quant à l'accessibilité aux indicateurs ou même leur existence. Un gros travail a été fourni afin de récolter et de construire les indicateurs. Certains n'ont pas pu être récoltés car certaines institutions refusaient de transmettre leurs données (par exemple la SNCF ou l'Agence régionale de santé) ou parce que les données devaient être numérisées (trop chronophage dans un premier temps). Pour disposer de certaines données et pour pouvoir les diffuser (principalement) des conventions ont dû être signées. Par ailleurs, certaines données ont dû être achetées à l'INSEE ou à la SAFER (Société d'établissement foncier et d'aménagement rural). Au-delà de la constitution d'un observatoire, ce travail autour des indicateurs a généré des externalités positives dans la mesure où il a permis aux divers acteurs impliqués de près ou de loin dans l'observation territoriale d'acquérir des connaissances et de développer une vision plus transversale sur les missions respectives des différents partenaires.

Contenu

L'OTA contient quelques 280 indicateurs. Une trentaine d'entre eux proviennent de l'observatoire de l'habitat¹³. Les porteurs du projet ont essayé de récolter dans la mesure du possible les indicateurs à l'échelle communale, dans la mesure où l'outil cartographique permet d'agrèger les indicateurs aux échelons supérieurs (canton, intercommunalités, etc.). **Les indicateurs de l'OTA ont été sélectionnés de façon à ce qu'ils répondent à un questionnement précis**, comme par exemple et pour n'en citer que quelques-uns : Comment optimiser l'usage du foncier pour préserver les espaces agricoles et naturels ? Comment rationaliser la politique des déplacements en fonction de la répartition de la population, des équipements, de l'urbanisation ? La politique de logement permet-elle une adéquation de l'offre et des besoins ?¹⁴ Ainsi, l'OTA traite d'un grand nombre de thématiques et permet une bonne vision d'ensemble du territoire de l'Ain. Par exemple, pour le thème mobilité,

¹³ A terme, l'idée est de faire cohabiter les deux observatoires sur la même plateforme.

¹⁴ <http://observatoiredesterritoires.ain.fr/#v=map1;i=pop.cataeu10;l=fr>



sont disponibles les données suivantes : distance moyenne des trajets domicile-travail ; taux de motorisation, répartitions modales, distances aux arrêts de transports, etc.).

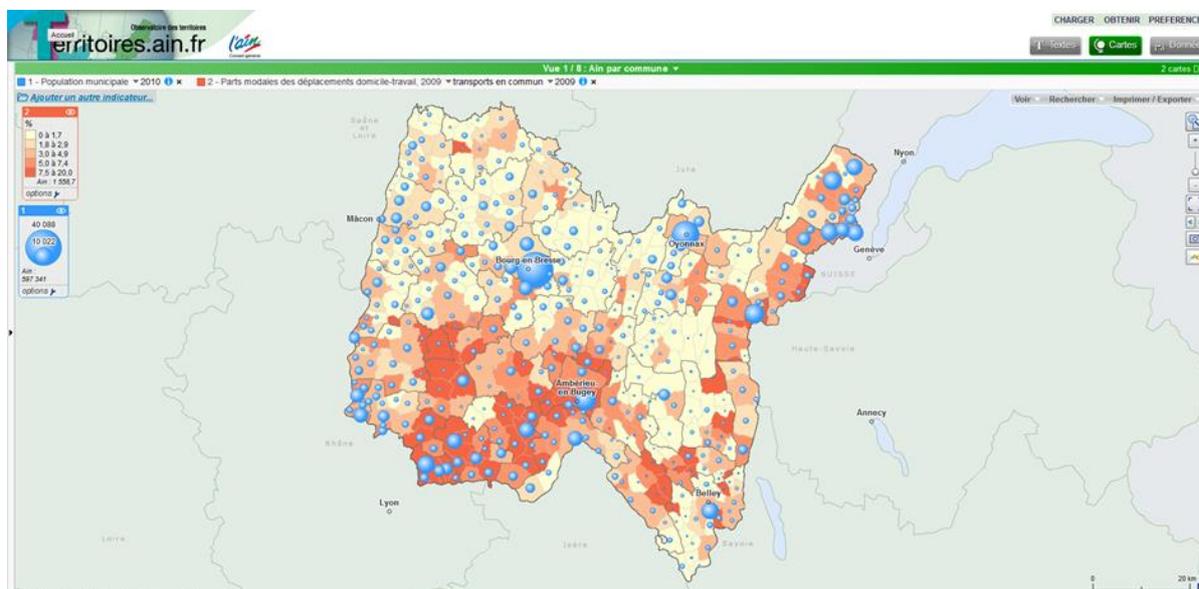


Figure 8 Interface internet de l'OTA. Population et parts modales des transports en commun, par commune.

Aspects techniques

Contrairement à GeoAgglo, qui est un système d'information géographique (SIG), l'OTA a opté pour un outil de cartographie statistique. A l'heure actuelle, la plateforme de cartographie sur internet compte une centaine d'indicateurs. Sur le plan technique, l'outil choisi, Geoclip, permet aux administrateurs un ajout et une mise à jour aisée des données, à partir de simples fichiers Excel. Toutefois, la mise à jour des indicateurs n'a pas encore été planifiée, le but étant dans un premier temps la collecte des informations. Cet outil permet également d'exporter les données très facilement, selon l'échelon institutionnel choisi en format .xls (Excel) et .pdf.



Détail
 Synthèse
 [Personnaliser](#)
[Filtrer](#) [Exporter](#)

Communes	Population municipale - 2010	1 ▼	Parts modales des déplacements domicile-travail, 2009 - transports en commun - 2009 (%)	▲
01053 - Bourg-en-Bresse	40 088		7,8	
01283 - Oyonnax	22 650		3,9	
01004 - Ambérieu-en-Bugey	13 835		13,0	
01033 - Bellegarde-sur-Valserine	11 790		9,8	
01173 - Gex	10 372		5,1	
01249 - Miribel	9 066		10,0	
01354 - Saint-Genis-Pouilly	8 914		7,3	
01034 - Belley	8 755		4,1	
01143 - Divonne-les-Bains	8 160		4,8	
01160 - Ferney-Voltaire	8 025		13,7	
01244 - Meximieux	7 268		16,9	
01262 - Montluel	6 999		10,9	
01202 - Lagnieu	6 756		4,3	
01427 - Trévoux	6 730		5,4	
01289 - Péronnas	6 054		7,2	

Figure 9 : Menu « Données » dans l'application internet de l'OTA

Par ailleurs, chaque indicateur est accompagné de **métadonnées** renseignant sur la définition, la source, l'année ou la période de recensement, etc., de la donnée concernée. L'examen des sources des différents indicateurs montre une très grande diversité dans les fournisseurs de données (INSEE, Conseil général, DDT 01, Région Rhône-Alpes, DREAL, IGN, etc.) et les bases de données utilisées (CLAMEUR, PERVAL, FILOCOM, SITADEL, etc.).

Taux de motorisation des ménages (%)	1968...2009
---	-------------

Infos sur l'indicateur ×

Taux de motorisation des ménages
Thème(s) : 3. Fréquentation des transports en commun et potentiels d'évolution
Niveaux géographiques : commune
Source : Insee, Recensements
Unité : %
Périodes : 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, 2009

Le taux de motorisation est le pourcentage des ménages disposant d'une voiture au moins.

Figure 10 : L'onglet « métadonnées » d'un indicateur



2.2.5. Observatoire départemental de la Haute-Savoie

A l'instar du département de l'Ain, la Haute-Savoie dispose également d'un observatoire multithématique. En effet, l'Observatoire départemental de Haute-Savoie (ODHS), mis en place par le Conseil général de la Haute-Savoie, fournit des informations sur le territoire du département et de ses évolutions à l'aide de près de 300 indicateurs socio-économiques.

Contenu

Lancé depuis près de 19 ans, l'ODHS a pour objectif la connaissance et l'analyse des principales évolutions du territoire haut-savoyard. Au service de la population, il est à la disposition des acteurs publics de l'aménagement du département. En garantissant la diffusion des informations, il est un outil d'aide à la décision. Les 300 indicateurs qui le composent se rapportent à diverses thématiques - démographie, économie et emploi, environnement, transports, logements, occupation des sols, équipements publics ou encore agriculture – et sont récoltés à l'échelle communale.

3 Assiste-t-on à une transformation du modèle de croissance qui prévalait depuis l'Après-Guerre ?

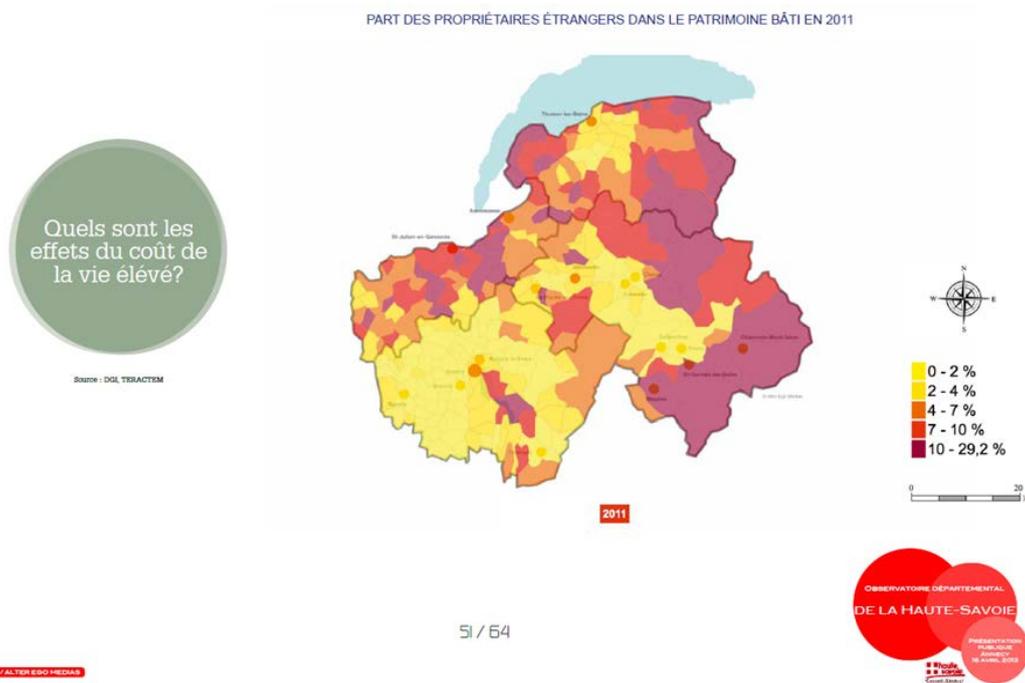


Figure 11 : Présentation de l'Observatoire départemental de la Haute-Savoie

L'ODHS est mis à jour chaque année et diffusé selon plusieurs modalités. D'une part, une plaquette synthétique est réalisée et mise à disposition sur son site internet. Son contenu et sa présentation se veulent attractifs et accessibles au plus grand nombre. En sus des analyses et



indicateurs relatifs à la Haute-Savoie, la plaquette synthétique cherche également à mettre en perspective la situation du département avec celle de la France et des autres départements. La plaquette synthétique, en revanche, ne traite pas de toutes les thématiques précitées, mais plus particulièrement d'économie, de logement et de démographie. D'autre part, l'intégralité des données relatives aux indicateurs est disponible gratuitement sur CD-Rom pour les collectivités publiques et leurs mandataires. Par ailleurs, **pour chaque commune ou intercommunalité, un tableau de bord sur une vingtaine de pages est produit avec les indicateurs les plus importants**. Tout comme l'OTA, l'ODHS utilise des sources de données très variées provenant de nombreux fournisseurs.

Harmonisation et disponibilité des données statistiques

Les données statistiques sont indispensables pour mener à bien l'observation territoriale. Cependant le contexte transfrontalier pose des problèmes spécifiques :

- les définitions varient selon les différents territoires (par exemple, pour le logement social ou le chômage)
- les méthodes de collecte sont différentes, ce qui influence la date de mise à disposition des données (par exemple, pour la population, statistique mensuelle établie à partir des registres et disponible rapidement en Suisse, et inversement, pour les emplois en France)
- les responsables de la fourniture des données varient selon les territoires (par exemple, les données relatives à la construction de logement collectées par les communes vaudoises ne sont disponibles qu'à la fin de l'année suivante)
- la fiabilité des données varie selon les sources (il vaut mieux se baser sur le recensement des logements mis en chantier que sur celui des logements terminés en France)
- le niveau de détail des données (données à l'adresse en Suisse, par communes, ou par îlots pour les villes, en France)

Cela demande un effort important d'harmonisation mené par l'OST, dans le cadre européen d'EuroStat.

Concernant les données infracommunales (à l'échelon du quartier ou à l'adresse), l'OST, pour l'instant, a effectué à cette échelle une analyse de la précarité sociale mais la disponibilité de ces données varie fortement selon les territoires. Toutefois, une réflexion générale est en cours à ce sujet au sein des institutions de la statistique publique et pourrait mener à moyen terme à la mise à disposition de ces données.



2.2.6. Autres observatoires et systèmes d'information multithématiques

D'autres démarches multithématiques existent dans les différents territoires qui composent le territoire franco-valdo-genevois. Il ne s'agit pas, ici, non plus de viser l'exhaustivité, mais de témoigner de la diversité des démarches d'observation territoriale évoquées lors des entretiens.

- > **Le monitoring du Plan directeur cantonal genevois (PDCn-Ge) s'effectue en suivant l'évolution d'indicateurs synthétiques qui permettent de faire le point chaque année sur la réalisation des objectifs**¹⁵. Il contribue ainsi au bilan du plan directeur cantonal en vue de sa révision. Des fiches monitoring mesurent l'avancement de la mise en œuvre et l'efficacité des mesures prévues par le plan directeur cantonal. Elles se déclinent en quatre domaines: urbanisation, mobilité, environnement, nature-paysage-agriculture. Les indicateurs utilisés dans les fiches monitoring ont été choisis pragmatiquement en fonction de deux critères : l'objectivité des données (fiabilité des sources et des catégories) et leur pertinence pour la décision politique (par exemple nombre de logements plutôt que surfaces brutes de plancher, moins parlantes). Pour les domaines mobilité, environnement, nature-paysage-agriculture, l'accent est mis sur l'articulation avec l'aménagement du territoire.

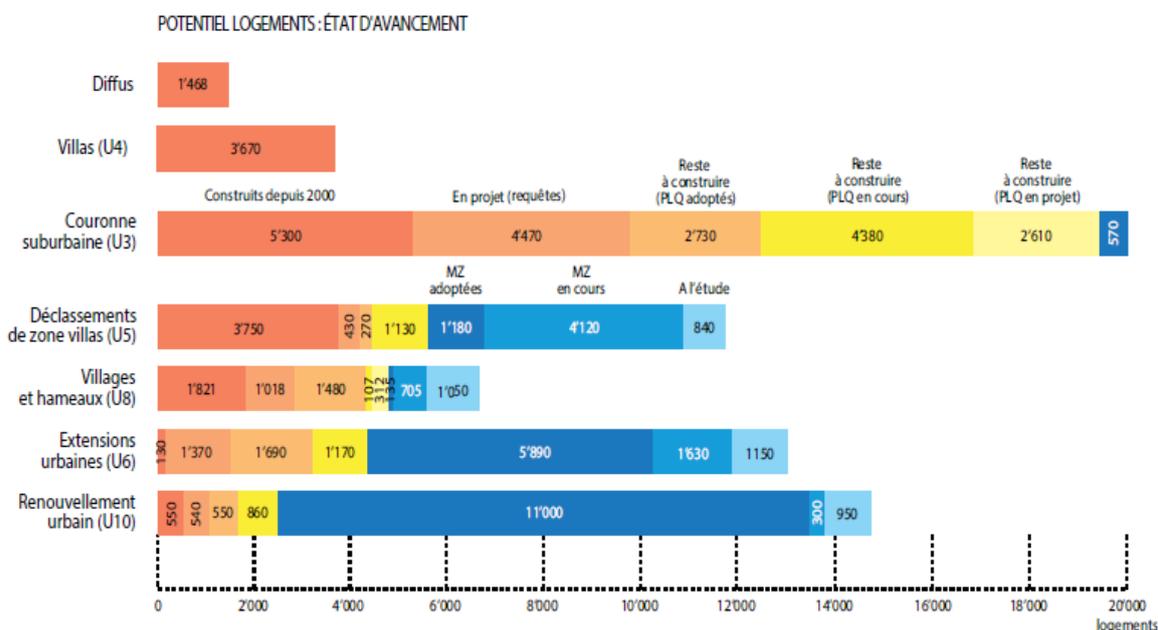


Figure 12: Monitoring du PDCn-GE, capacités d'accueil: état d'avancement des mesures

¹⁵ Monitoring du plan directeur cantonal, République et Etat de Genève, www.ge.ch/amenagement/monitoring



- > **L'observatoire du territoire du canton de Vaud** ¹⁶ contient 57 indicateurs relatifs aux fiches du plan directeur cantonal. Il n'a plus été mis à jour depuis plusieurs années, par manque de ressources.
- > **Le monitoring du canton de Vaud a été réalisé pour la première fois en 2011** dans le but de vérifier si les dynamiques territoriales observées vont dans le sens ou au contraire s'éloignent du développement souhaité. Un système d'indicateur a été mis en place dans ce cadre pour permettre, au fil du temps, de suivre le bon degré d'atteinte des objectifs stratégiques du PDCn-VD, ainsi que de ceux de ses 58 mesures.
- > En Suisse, sur mandat de onze cantons dont ceux de Genève et Vaud, **l'IRAP (Institut für Raumentwicklung - Rapperswil) vient de publier un rapport dans le but d'harmoniser les systèmes de monitoring des territoires cantonaux** ¹⁷. Le rapport recense 30 indicateurs séparé en deux parties, les indicateurs de base et les indicateurs spécifiques. Les indicateurs de base devraient être harmonisés dans le but d'effectuer une analyse comparée du développement territorial des cantons. Si la démarche est intercantonale, elle n'en est pas moins intéressante et proche de celle que mène actuellement sur son territoire le Grand Genève.
- > **Le Monitoring de l'espace urbain suisse, réalisé par l'ODT, est un système d'observation permettant de suivre l'évolution des villes et agglomérations suisses** ¹⁸. A l'aide d'un choix d'indicateurs, l'ODT analyse les aspects spécifiques aux espaces urbains. Les résultats sont présentés sous forme de 16 études thématiques et seront constamment actualisés. Le monitoring présente non seulement l'évolution de chaque ville et agglomération mais également les liens entre agglomérations ainsi que leur intégration dans le réseau de villes européen. Une synthèse a été publiée en 2009.
- > **La Ville de Genève a également adopté récemment une démarche intéressante pour la mise en place du monitoring du Plan directeur communal** ¹⁹. Il est constitué d'un set de 30 indicateurs fournissant des données quantitatives sur le niveau de réalisation des objectifs inscrits au PDCom. Les indicateurs les plus pertinents ont été sélectionnés au moyen d'une grille multicritère d'évaluation composée de six critères pondérés en fonction de leur importance : adéquation, pérennité, influence, communication, actualisation, comparabilité. Pour chaque indicateur une fiche est mise en ligne sur le site Internet de la Ville, afin de toucher un large public.

¹⁶ <http://www.vd.ch/themes/territoire/amenagement/observatoire-du-territoire/>

¹⁷ Hochschule für Technik Rapperswil, *Harmonisation des systèmes cantonaux d'observation du territoire, Rapport final (version de consultation)*, mars 2013.

¹⁸ <http://www.are.admin.ch/themen/agglomeration/00641/index.html?lang=fr>

¹⁹ <http://www.ville-geneve.ch/themes/amenagement-construction-logement/urbanisme-planification/plan-directeur-communal/monitoring/>



OBJECTIF

3'600 nouveaux logements entre 2009 et 2020

INDICATEUR

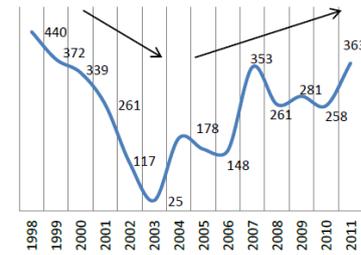
Nombre de nouveaux logements construits

EVALUATION

Résultats 2011 : 363 logements
Tendance :



Construction d'immeubles de logements au ch. de la D.-Champendal



Après la chute du nombre de logements, la Ville inverse la tendance

QUE FAIT LA VILLE ?

Faisant figure d'exception, c'est le Canton de Genève qui délivre les autorisations de construire et non les communes, contrairement au reste de la Suisse. Cependant, la Ville de Genève est un acteur sérieux de l'aménagement. Elle possède plusieurs compétences utiles pour encourager et favoriser la production de logements tels que le **préavis communal** sur les demandes d'autorisation de construire, le **droit d'initiative** pour les plans d'affectation, le **plan d'utilisation du sol**, et le **droit de préemption**. Elle est aussi un propriétaire foncier important et actif dans la valorisation de ses terrains.

La Ville de Genève, après avoir connu une baisse continue de sa production de logements de 1998 à 2003, a réussi à inverser la tendance.

Depuis 2003, le nombre de logements construits augmente sensiblement. La quantité de logements produits depuis 2007 est similaire aux chiffres observés à la fin des années 1990.

Aujourd'hui, la Ville concentre près de la moitié des logements du Canton sur 6,4% du territoire cantonal.

En 2009, le plan directeur communal fixe comme objectif la production de 3'600 logements à l'horizon 2020 soit 360 logements par année.

La Ville, avec cet objectif ambitieux, entend contribuer à l'effort de construction de logements, autant que le permettront ses capacités d'accueil du développement.

En 2011, l'objectif est atteint puisque que le nombre de nouveaux logements créés en Ville de Genève est de 363 nouveaux logements dont 223 logements subventionnés (Cf. fiche 3.1).

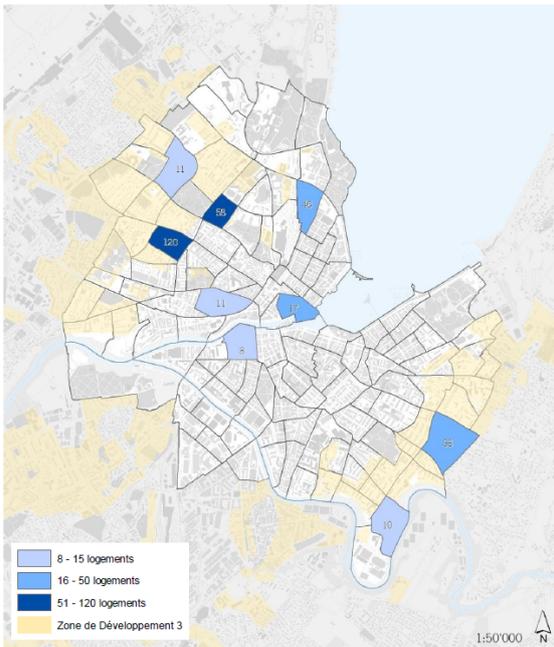
En tenant compte des logements transformés et démolis, le gain de logements s'élève à + 410 logements en 2011, parmi lesquels 61% de logements sont subventionnés (HM, HBM ou HLM).

A titre de comparaison, en 2011, la production de nouveaux logements dans le Canton est de 1'018 nouveaux logements construits ; 655 logements dans les autres communes du canton en plus des 363 logements construits en Ville de Genève.

Monitoring : Suivi du Plan directeur communal de la Ville de Genève

2012

NOUVEAUX LOGEMENTS CONSTRUITS EN 2011



72 % des nouveaux logements sont situés sur la rive droite.
75 % sont situés dans la zone à urbaniser en priorité (zone de développement 3) conformément aux objectifs du plan directeur communal.

TENDANCES ET PERSPECTIVES

Les prévisions actuelles de construction de nouveaux logements sont bonnes. Elles pourraient même atteindre des chiffres comparables à ceux observés durant la décennie 1985-1995.

Actuellement, il y a environ 900 logements en chantier en Ville de Genève. D'ici deux à trois ans, ces logements seront mis sur le marché. Il s'agira notamment :

- des plans localisés de quartier : La Florence, Champendal et Edouard Rod ;
- d'environ 200 logements étudiants (Sécheron, Cité Universitaire).

Pour activer l'urbanisation des potentiels restants situés dans les zones de développement, la Ville souhaite user de son **droit d'initiative** élaborant plusieurs **plans localisés de quartier**.

Pour compléter son action, la Ville acquiert, grâce au droit de préemption, des terrains dans les secteurs en développement et enfin, elle poursuit la rénovation de son patrimoine immobilier. En 1995, la Ville de Genève consacrait 9 % de ces investissements à la construction et rénovation de logements. En 2011, 10,5 % des investissements sont destinés aux logements, ce qui correspond à une enveloppe de 13'501'400 CHF.

POUR EN SAVOIR PLUS

Date de publication : 04.01.2012
Sources : Ocstat, Service d'urbanisme
Contact : Service d'urbanisme (Ville de Genève)
Email : monitoring@ville-ge.ch
www.ville-geneve.ch/monitoring

Liens : [Monitoring Plan directeur cantonal](#)
[Fiche Monitoring N°8.1 : Taux de valorisation des acquisitions communales](#)

Figure 13: Exemple de fiche d'indicateur du monitoring de la Ville de Genève



Il faut également citer les systèmes d'information géographique des différents territoires

- > **Le système d'information du territoire genevois (SITG) du canton de Genève** couvre de nombreuses thématiques accessibles, pour beaucoup d'entre elles, au grand public. L'outil est découpé en plusieurs « modules » dont GeoAgglo, GeoAménagement, GeoCadastre, GeoMobilité (il existe également un module sur la mobilité en temps réel), GeoSanté, etc.
- > **Le guichet cartographique vaudois, GéoPlaNet**, propose diverses couches d'informations géographiques sur des thèmes variés : cadastre, mobilité, dangers naturels, etc. Pour l'instant, cet outil ne présente pas une interface très attractive, mais il est en cours de révision (Figure 14). Il est prévu en effet que le volet intranet soit transféré sur ArcGis Serveur, le volet grand public sera quant à lui accessible via Map Fish (Figure 15)²⁰.

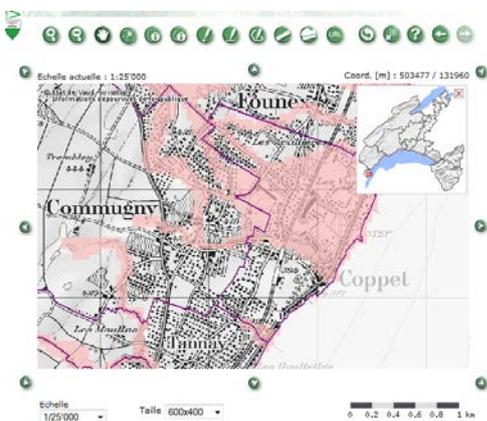


Figure 14 : GéoPlaNet, version actuelle

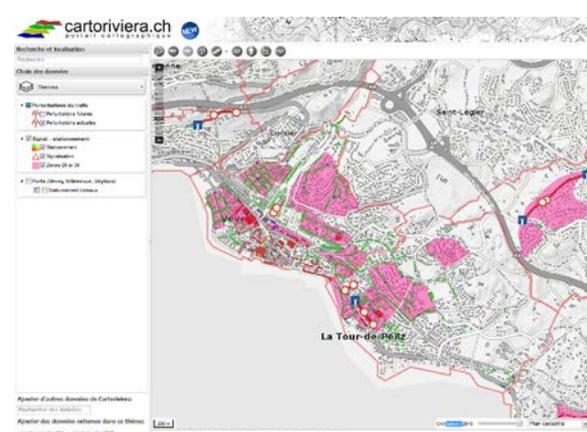


Figure 15 : Cartoriveira, logiciel Map Fish, version future de GéoPlaNet)

- > **La Région Rhône-Alpes a depuis peu cherché à mettre en place un système d'information géographique.** Pour cela, elle a travaillé avec l'IGN pour disposer de données de bases, puis s'est adressée à un fournisseur pour disposer de données relatives à différentes thématiques. Pour l'instant, ce SIG reste assez peu développé²¹. De plus, le Conseil régional travaille à un projet de mutualisation des données en partenariat avec d'autres collectivités (départements, Etat, grandes agglomérations)²².
- > **Les données géographiques des services de l'Etat, tels que la DREAL ou les DDT sont**

20 Ces données sont la partie visible des données disponibles via l'ASIT-VD (l'Association pour le Système d'information du territoire vaudois a été créée dans le but de favoriser la diffusion et le partage de géodonnées entre fournisseurs et utilisateurs ; ainsi, elle recense les différentes données géographiques disponibles, permet leur commande et leur visualisation sur des supports en ligne).

21 <http://www.sig.rhonealpes.fr/carterr/>

22 http://www.territoires.rhonealpes.fr/rubrique.php3?id_rubrique=1973



disponibles sur la plateforme PRODIGE²³. Toutefois, cette dernière, ne semble pas véritablement axée sur le grand public, bien que les données soient diffusables. Son interface est passablement compliquée à maîtriser et peu adaptée à la visualisation en ligne. Par contre, les données peuvent être facilement téléchargées par couches pour une utilisation dans différents logiciels, tels qu'ESRI ou MapInfo ; de même il est possible de choisir la projection des données, ainsi que la zone d'extraction (Département, EPCI, Commune ou zone choisie manuellement). Cet outil semble ainsi avant tout être destiné aux professionnels. La DREAL met également des cartes à disposition à travers l'interface CARMEN²⁴.

- > **la Régie de gestion des données des Savoies (RGD 73-74)** est un important fournisseur de données géographiques même s'il ne s'agit pas d'une démarche d'observation, telles que celles évoquées ci-dessus. En effet, cet organe parapublic assiste les collectivités de Haute-Savoie et de Savoie en fournissant des données provenant de diverses sources, qu'elle se charge elle-même de récolter auprès de divers partenaires. Ces services sont payants.

En dehors de l'OST, les services statistiques mettent également à disposition leurs données et leurs analyses sur leurs propres sites:

- > **L'atlas statistique du canton de Vaud, créé par le SCRIS**, utilise l'outil de cartographie statistique, Geoclip. L'accès à l'information est aisé, de même que l'exportation de données en format Excel. Les thématiques abordées sont, entre autres, la démographie, le tourisme, la mobilité, l'économie ou encore la santé.
- > **Le site internet de l'OCSTAT** publie également de nombreuses cartes, des tableaux et des graphiques. Bien qu'il n'y ait pas, comme dans le canton de Vaud, d'outil interactif, l'information est facilement accessible. 21 domaines²⁵ sont couverts par la statistique genevoise ; ils correspondent à ceux de la statistique vaudoise.
- > Aux niveaux nationaux, **l'INSEE et l'Office fédéral de la statistique (OFS)** mettent également à disposition sur leurs sites de nombreuses données et analyses, téléchargeables et appuyées par une cartographie interactive.

Dans l'agglomération transfrontalière, les démarches d'observations territoriales sont peu développées au niveau communal ou intercommunal en raison de la taille des collectivités. A noter

²³ <http://catalogue.prodige.rhone-alpes.gouv.fr/PRRA/>

²⁴ <http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/cartes-carmen-de-diffusion-de-la-a96.html>

²⁵ Listes des thématiques traitées : Bases statistiques et produits généraux ; Population ; Espace et environnement ; Vie active, emploi et rémunération du travail ; Economie nationale et conjoncture ; Prix ; Industrie, commerce et services ; Agriculture et sylviculture ; Energie ; Construction et logement ; Tourisme ; Mobilité et transports ; Monnaie, banques, assurances ; Protection sociale ; Santé ; Education et science ; Culture, médias, société de l'information, sport ; Politique ; Administration et finances publiques ; Criminalité et droit pénal ; Situation économique et sociale de la population ; Aspects régionaux et développement durable



cependant que la plupart des intercommunalités, en particulier Annemasse Agglo, disposent d'un outil SIG, plus ou moins développé.

2.2.7. Urbanisation

Le domaine de l'urbanisation n'a pas fait l'objet d'un entretien groupé dans le cadre de ce mandat. Cependant, certaines thématiques liées à l'urbanisation ont été largement traitées : il s'agit plus particulièrement de la consommation de sol et de foncier, qui a fait l'objet d'une rencontre au siège de la DREAL à Lyon, et du logement

Consommation de sol

De multiples démarches se développent depuis quelques années. Les entretiens menés dans le cadre de notre mandat ont permis de relever le grand intérêt de la thématique de la consommation de sol et de son évolution et le souhait d'une plus forte collaboration entre les partenaires pour renforcer le partage d'expérience et le travail en commun.

Historiquement, les méthodes de mesure de la consommation du foncier utilisées par les différentes structures (Région, Départements, SAFER, etc.) donnaient souvent des résultats divergents. **La DRAAF, la DREAL et les DDT ont cherché à uniformiser leur méthode de travail et à constituer un observatoire de la consommation foncière.** Toutefois avant de le lancer, une gouvernance de l'observatoire devra être mise formellement en place. L'intention est d'utiliser la même méthode dans tous les départements de Rhône-Alpes.



La DDT 74, en partenariat avec la DREAL a développé une méthode de mesure et le suivi de l'artificialisation des espaces agricoles depuis 2004.

La méthode combine différentes sources de données : 1. Le registre parcellaire graphique (RPG) compile l'ensemble des îlots déclarés par tous les exploitants qui souhaitent bénéficier d'une aide spécifique dans le cadre de la PAC (Politique agricole commune). Chacun de ces îlots est directement digitalisé sur fond orthophoto, donc précis à grande échelle. 2. La base de données MAJIC (mise à jour des informations cadastrales, données du cadastre national). 3. La photo-interprétation.



Figure 16: Différentiel RPG 2004-2012

Environ 95-96% de la surface agricole est couverte par le RPG (le reste correspondant à des exploitants suisses ayant des terres en France et d'exploitations maraîchères, horticoles, viticoles ou arboricoles pas toujours déclarées). Pour repérer les surfaces qui ne sont plus agricoles, les résultats sont comparés avec ceux de l'année précédente : quand une surface n'est plus déclarée, des investigations supplémentaires sont réalisées, en croisant notamment les données avec d'autres bases pour savoir ce qu'il est advenu de la surface.

Même si une automatisation maximale est visée, il est parfois nécessaire de faire de la photo-interprétation, voire des relevés sur le terrain. Grâce à cette méthode, des fiches synthétiques sont produites pour chaque commune ; l'impact de la consommation des terres agricoles sur la production agricole et notamment sur la production de produits AOP est mis en avant. Dans l'idéal, le développement de la méthode devrait permettre de savoir comment sont utilisés les espaces agricoles consommés le Centre d'échanges et de ressources foncières Rhône-Alpes (CERF) travaille actuellement sur le développement d'indicateurs pour développer ce point). A partir de là, une



analyse prospective peut être engagée en croisant les espaces agricoles restant et les zonages «urbanisés» (U) ou «urbanisables» (AU) des documents d'urbanisme.

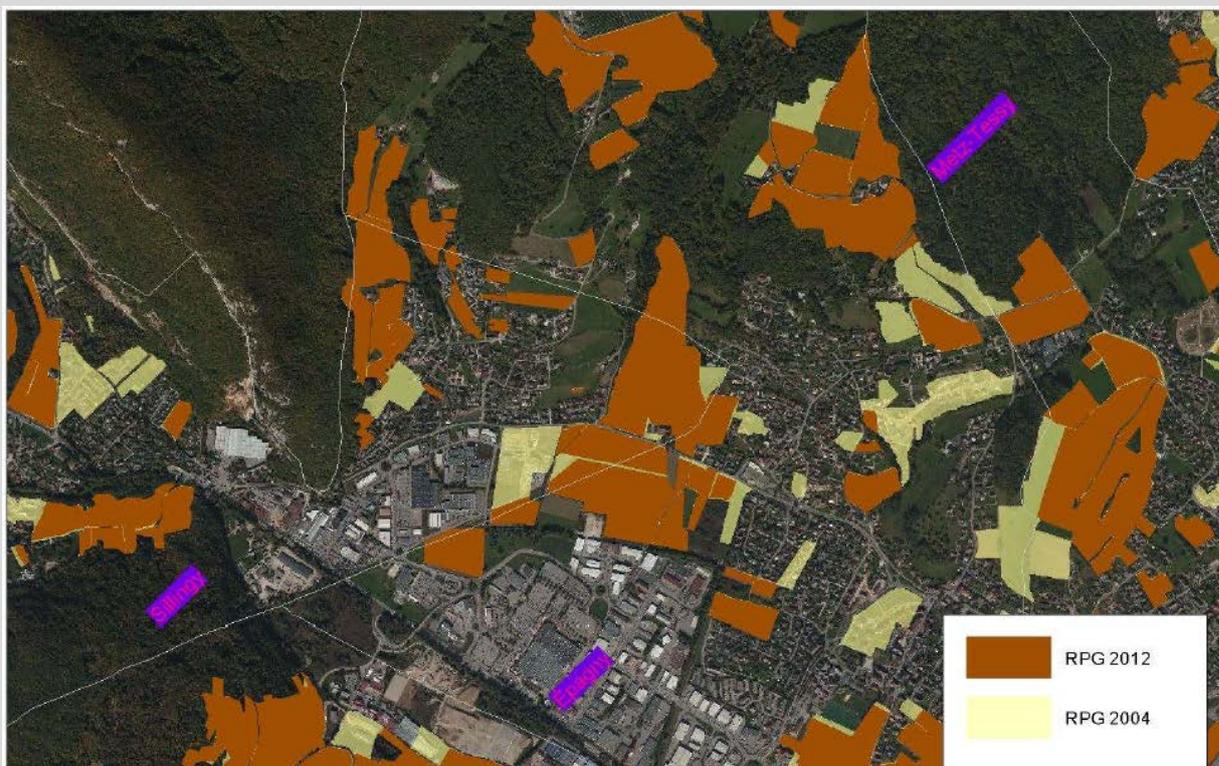


Figure 17: Surfaces agricoles en 2012 et leur prise en compte dans les documents d'urbanisme

- > **Dans le département de la Haute-Savoie, un observatoire foncier²⁶** (où sont croisées des données sur l'usage des sols avec des données cadastrales, des données de la SAFER, ainsi que des données sur les permis de construire) a été mis en place afin d'analyser le fonctionnement des marchés fonciers. La démarche a été initiée par le Conseil général et la Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture. Une première publication en 2009 a fait le point sur l'évolution de l'urbanisation, des prix des terrains, et des logements, des superficies agricoles, sur la période 1999-2008. Une nouvelle publication sortira prochainement.
- > **Le CERF Rhône-Alpes met en place un observatoire sur la consommation foncière.** Sa priorité est de favoriser la convergence des approches. Le CERF a recensé observatoires et bases de données existants en matière de foncier à l'échelle régionale (dans les domaines de l'occupation des sols, de l'habitat, de l'économie, de l'agriculture et des espaces naturels).

²⁶<http://www.observation-urbaine.certu.equipement.gouv.fr/observatoire-foncier-de-la-haute-a642.html>



Une deuxième phase vient d'être engagée avec le lancement de la labellisation d'indicateurs de consommation foncière, pour aider les collectivités à mieux répondre aux exigences du législateur en matière d'objectifs et de suivi de la consommation foncière dans leurs documents de planification (Scot et PLU). Placé sous le pilotage d'un groupement associant DREAL Rhône-Alpes, Conseil régional, EPCI, intercommunalités et opérateurs fonciers, cette démarche devrait livrer ses conclusions à l'automne 2013, sous forme d'un livret méthodologique.

- > Une dernière démarche à suivre, côté français : une **étude sur la rétention foncière dans le PACA Chablais** est en cours.
- > **Dans le canton de Vaud**, le Plan directeur cantonal vaudois fixe l'objectif à poursuivre – lutter contre un étalement urbain dommageable aux villes comme aux campagnes – et les moyens à employer pour y parvenir – contenir l'urbanisation dans des limites strictes en accueillant le développement dans des tissus compacts, favorables aux transports publics et aux mobilités douces. Chaque année depuis 2008, **l'évolution de l'occupation du sol** est mesurée : ainsi, il est possible de savoir combien d'hectares de zone agricole ont été perdus et d'identifier l'évolution des zones à bâtir.

L'évolution de la tache urbaine

Le but est de spatialiser l'espace urbanisé et de quantifier son évolution dans le temps.

- > **La DDT de l'Ain a mis au point une méthode qui consiste à automatiser la définition de la tache urbaine.** Les traitements sont réalisés à l'aide d'outils SIG et permettent d'identifier et de quantifier le nombre d'hectares urbanisés sur le département, sur plusieurs périodes et à différents échelons (commune, intercommunalité, etc), et de calculer le rythme de croissance des zones urbanisées par comparaison des taches urbaines de plusieurs périodes. L'approche utilise les bases de données de l'IGN (photographie aérienne) et permet à ce jour de comparer l'évolution de la tache urbaine sur les années 2000, 2005 et 2009²⁷.
- > **La DDT de Haute-Savoie** a développé une méthode similaire: elle permet actuellement de comparer l'extension de l'enveloppe urbanisée entre 1998, 2004 et 2008. Par le biais d'un tampon qui entoure chaque bâtiment sur la base d'orthophotos et d'une couche de bâtiments digitalisés.

27 Les zones urbanisées comprennent indistinctement les secteurs de logements, les secteurs d'activité, les équipements publics mais pas les infrastructures routières et ferroviaires. La tache urbaine est définie - sur la base de la notion législative de « partie actuellement urbanisée » (P.A.U.) - comme l'ensemble des hameaux d'au moins 4 maisons dont les bâtiments ne sont pas séparés de plus de 50 mètres. Elle est déterminée par un tampon de 25m autour du bâti existant. Les vides interstitiels de moins de 1 hectare sont inclus dans la tache urbaine.



Figure 18: Evolution de la tache urbaine, Ferney-Voltaire 2000, 2005, 2009 (SPUR/SIG/DDT01)

Réserves et potentiels à bâtir

- > **Le Service du développement territorial du canton de Vaud (SDT-VD) a mis en place une méthode automatique de dimensionnement des réserves (MADR)** pour mesurer les réserves de zones à bâtir dans tout le canton, par commune. Le SDT évalue les capacités d'accueil et les besoins en habitants de la commune sur la base du plan cadastral et du registre des bâtiments, le potentiel de densification des terrains bâtis est évalué (en fonction des augmentations possibles de surface brute de plancher en respectant l'indice d'utilisation du sol) ainsi que le potentiel des terrains non bâtis ou partiellement bâtis à recevoir de nouvelles constructions. Sur cette base, les zones à bâtir sont évaluées et adaptées. Cette méthode, encore en phase de développement, a le défaut de prendre en compte également les réserves thésaurisées, ce qui augmente les potentiels.

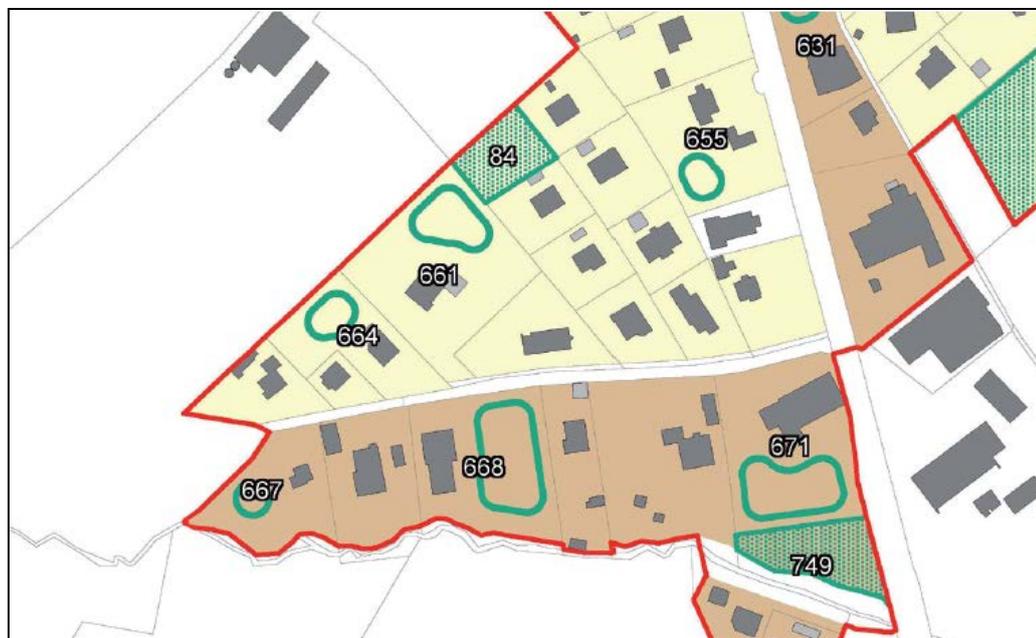


Figure 19: Exemple de carte fournie par le service du développement territorial à une commune, identifiant les terrains bâtis, non bâtis et partiellement bâtis (le cercle vert signalant un potentiel à bâtir significatif), ainsi que le périmètre du centre en rouge (pour une commune avec centre). Ces éléments sont superposés à l'affectation, simplifiée en types principaux représentés par une trame de couleur (par exemple zone de centre de localité, de faible densité et de moyenne densité). Source : SDT –VD.

- > **Le canton de Genève a développé un outil qui recense les réserves en zones à bâtir et leur potentiel.** Une base de données très complète et constamment réactualisée (Synthurba) regroupe tous les dossiers de construction et d'aménagement, ainsi que les autres terrains constructibles, avec leurs données d'identification, de localisation, de suivi ainsi que les données statistiques: elle est mise en relation avec une cartographie géoréférencée, ce qui permet de donner une vue synthétique de l'urbanisation en cours et projetée. Elle constitue une base pour effectuer le monitoring du plan directeur cantonal (par exemple le suivi depuis 2000 des modifications de zones qui empiètent sur les zones agricoles) et des analyses prospectives (par exemple l'étude sur les besoins et l'offre en logements réalisée pour le projet de plan directeur cantonal).

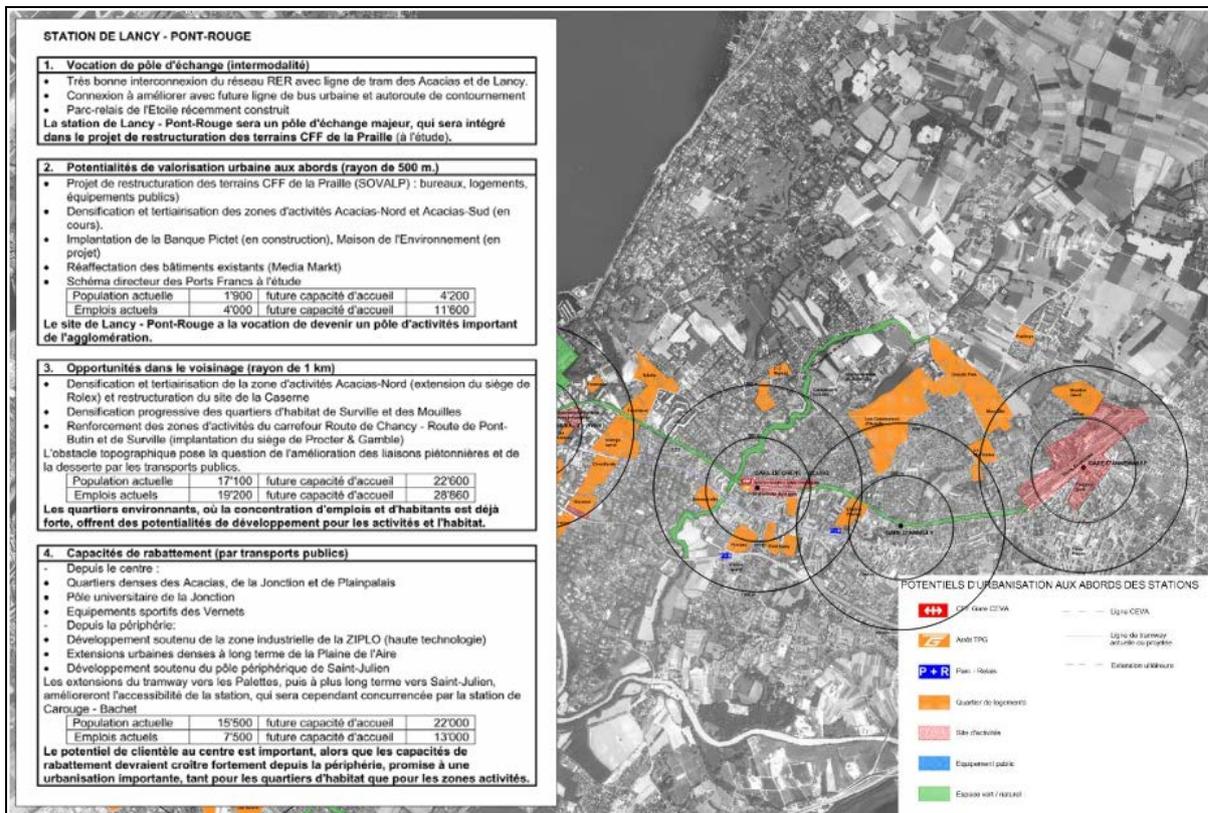


Figure 20 : Estimation des potentiels d'urbanisation aux abords des stations CEVA à l'aide de Synthurba

- > **L'évaluation environnementale stratégique (EES) du PA2 intègre également un volet consommation de sol et potentiels à bâtir.** Une approche spécifique visant à quantifier l'extension des périmètres urbanisés et le potentiel des zones à bâtir a été effectuée avec une méthodologie unique pour tout le Grand Genève. Basée sur la superposition du plan d'affectation simplifié, de la couverture du sol 2005 et des orthophotos, l'approche a permis une analyse comparative des périmètres effectivement urbanisés de chaque commune en 2005 et en 2010, ainsi qu'une évaluation des potentiels à bâtir en fonction des zones à bâtir, par urbanisation des terrains libres et densification des terrains peu densément bâtis, cela selon deux scénarios. Traduits en capacités d'accueil en habitants et emplois, les résultats ont été mis en regard des projections démographiques spatialisées par commune afin de déterminer si les zones à bâtir étaient excédentaires ou insuffisantes, à différents horizons.

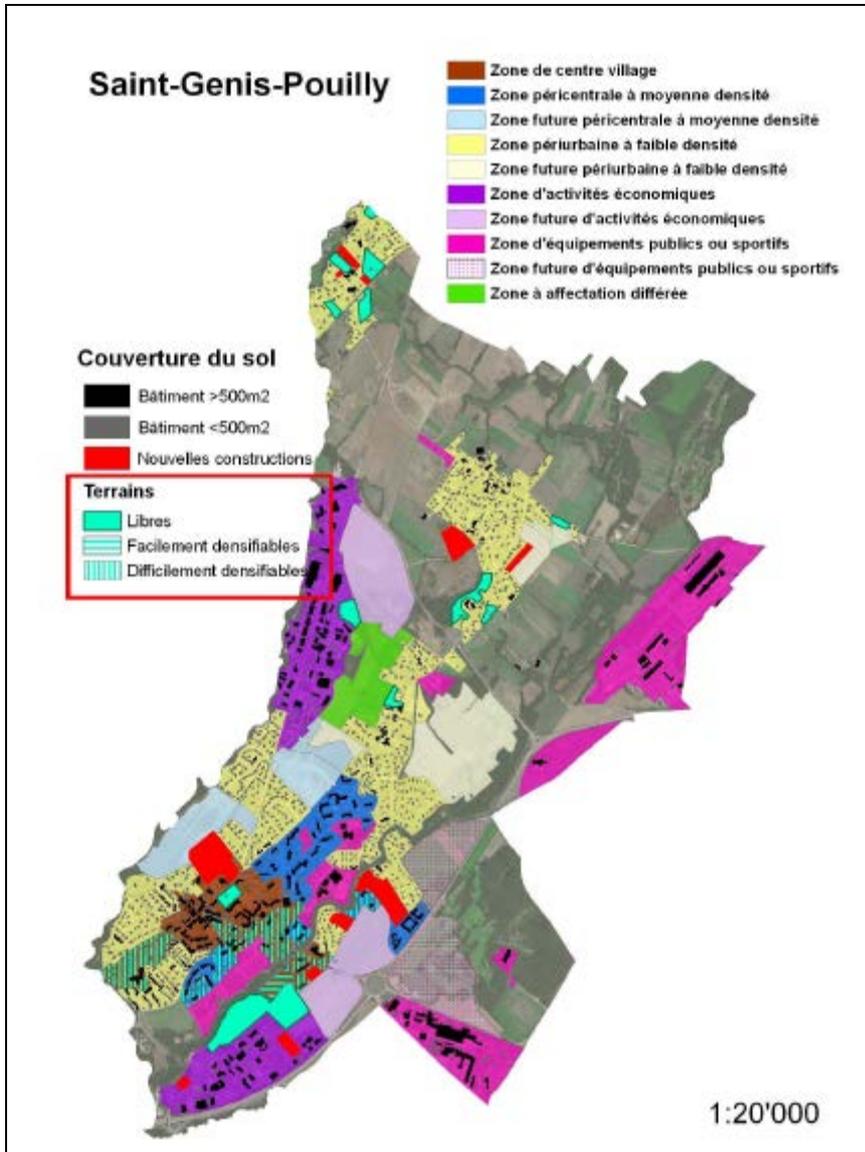


Figure 21 : Evaluation des potentiels à bâtir (EES)

2.2.8. Logement

Le logement constitue une thématique importante non seulement pour le Grand Genève mais également pour les territoires voisins, ce qui justifie de nombreuses démarches et observatoires:

- > **L'Observatoire régional de l'habitat et du logement (ORHL)** ne prend pas la forme d'un rapport ou d'un outil de cartographie mais est un lieu d'échanges, où des ateliers et journées sont organisés autour des questions liées à l'habitat et au logement. Par ailleurs, des études



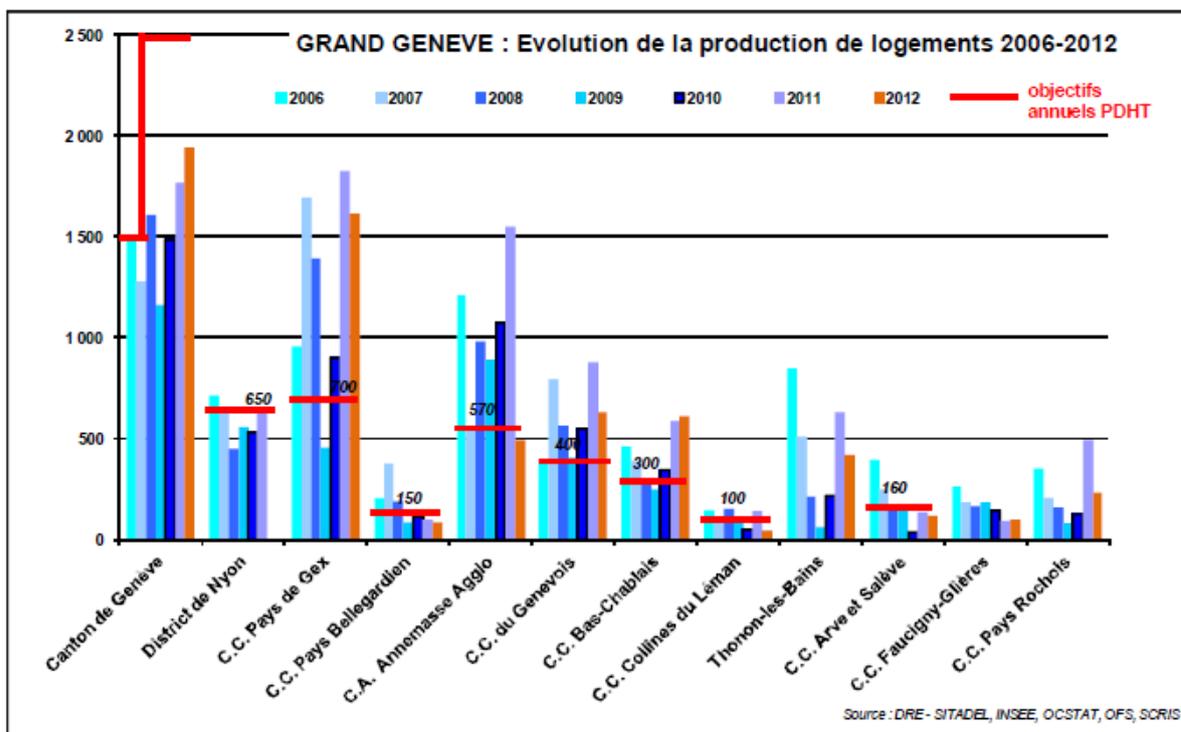
sont produites par l'ORHL sur différentes thématiques ; de plus, un cahier thématique est publié à intervalles réguliers²⁸.

- > **L'Observatoire de l'habitat du département de l'Ain** est le fruit du travail réalisé en commun par le Conseil général, la DDT ainsi que les communautés de communes. Environ 100 indicateurs sont actualisés chaque année et font l'objet d'une publication annuelle. Cet observatoire ne traite pas uniquement du logement²⁹, mais également de données économiques, sociales et démographiques (chômage, RSA, CAF, emplois, frontaliers). Une partie des indicateurs de l'observatoire de l'habitat se retrouve sur la nouvelle plateforme de l'Observatoire des territoires de l'Ain.
- > **L'Observatoire du logement du canton de Vaud** a été créé en 2005. Pour parvenir à identifier les situations de crises, pénurie et pléthore, faciliter les investissements dans le domaine de la construction de logements et rendre l'information transparente. L'échange d'informations résultant d'une collaboration entre les partenaires publics et privés permet d'anticiper les évolutions du marché vaudois du logement et également de faciliter la prise de décisions politiques aux moments opportuns.
- > **La DDT de Haute-Savoie publie tous les deux ans environ, une plaquette sur la situation du logement en Haute-Savoie.** Par ailleurs, elle publie également une note de conjoncture trimestrielle sur la construction neuve et la demande locative. De plus, en partenariat avec la Direction départementale de la cohésion sociale et l'association PLS ADIL 74, elle réalise tous les six mois un document visant à faire un état de lieux de la demande en logement social dans le département.
- > **La Commission logement du CRFG publie sur son site les Clefs pour le logement transfrontalier**, qui fait le point sur les acteurs, les outils des politiques publiques du logement, les différents types de logements sociaux, leur philosophie et leurs aides et fournit des indicateurs-clés sur le logement transfrontalier.
- > Par ailleurs, l'équipe du Grand Genève réalise pour la commission logement une publication annuelle intitulée **Production et marchés du logement dans le Grand Genève – Monitoring**³⁰.

²⁸ Plus d'informations : <http://www.orhl.org/>

²⁹ Construction de logements (par type, par secteur ; avec vision rétrospective), parc locatif social, demande locative sociale, les subventions (social et privé), situation du marché.

³⁰ <http://www.grand-geneve.org/enjeux-strategie/habitat>



> En outre, les études suivantes sont disponibles sur le site du Grand Genève³¹:

- *Leviers pour faciliter la production de logements durables dans l'agglomération franco-valdo-genevoise* (Cahier n°10-1)
- *Aspirations résidentielles des ménages à l'échelle de l'agglomération franco-valdo-genevoise* (Cahier n°10-2)
- *Choix résidentiels et modes de vie dans l'agglomération franco-valdo-genevoise* (cahier n°10-4)

Pour mémoire, les démarches et instruments multithématiques accordent aussi une large place au logement.

2.2.9. Transport et mobilité

Le Modèle multimodal transfrontalier (MMT)

Le MMT est un outil de modélisation des déplacements intégrant l'ensemble des modes de transport. Fruit d'une collaboration depuis 2006 entre l'Etat de Genève, l'Etat de Vaud, l'Etat français, la Région Rhône-Alpes et les collectivités locales françaises sous l'égide de la commission

³¹ <http://www.grand-geneve.org/enjeux-strategie/habitat>



déplacements du Comité régional franco-genevois (CRFG), cet outil de diagnostic et de prospective est indispensable à la conception et l'évaluation des politiques de transport urbain à l'échelle transfrontalière.

Le MMT permet de reconstituer les déplacements dans un périmètre donné et sert à tester les projets d'infrastructures de transport en fonction des scénarios de développement de l'urbanisation à différents horizons. Il se construit autour d'un grand nombre de données. Premièrement, des données statistiques sont utilisées : répartitions actuelles et projetées de la population, des emplois, des activités dans l'agglomération du Grand Genève. Deuxièmement, les données concernant l'offre de transport sont intégrées au modèle. Finalement, les données de plusieurs études complémentaires y sont ajoutées. Ces études sont entre autres : le microrecensement mobilité et transports³², l'enquête origine-destination aux frontières, l'enquête origine-destination sur les transports collectifs, l'enquête déplacements grand territoire (EGDT), l'enquête cordons routiers et des comptages routiers, ainsi que l'enquête sur les temps de parcours sur le réseau routier.

Bien que l'utilisation d'un grand nombre de sources contribue à la précision du MMT, elle pose certaines difficultés en matière de mise à jour. Les grandes mises à jour du modèle, qui concernent l'ajout (ou la mise à jour) de nouvelles enquêtes ou de nouvelles hypothèses de projection démographiques, sont effectuées tous les cinq à dix ans. Certaines données, plus légères, sont mises à jour chaque année. Par ailleurs, toutes les enquêtes utilisées ne sont pas renouvelées de manière systématique à intervalle régulier. Si le microrecensement mobilité et transports (enquête sur les comportements de mobilité en Suisse) est réalisé tous les cinq ans par la Confédération suisse³³, son équivalent français, l'enquête déplacements grand territoire (EGDT), n'est pas réalisé de manière systématique. La prochaine EGDT devrait avoir lieu en 2015 (un financement est encore à trouver).

Par ailleurs l'utilisation de ces deux enquêtes différentes, avec leur méthodologie propre, pose des problèmes de comparabilité et demande de gros effort d'harmonisation. Certains résultats (par exemple, le nombre de déplacements par jour) sont différents entre la Suisse et la France ; il est difficile de dire, si ces résultats sont dus aux méthodologies appliquées ou à des comportements de mobilité différents.

Pour ce qui concerne l'analyse prospective de l'évolution des déplacements, des projections spatialisées précises des hypothèses de croissance de la population et des emplois, déclinées des projections spatialisées du PA, sont nécessaires. Ce point est encore problématique et doit être amélioré.

³² <http://www.portal-stat.admin.ch/mz10/files/fr/00.xml>

³³ Les cantons de Vaud et Genève, ainsi que d'autres cantons romands, effectuent un sur-échantillonnage sur leur territoire cantonal respectif, afin de disposer d'effectifs plus importants.



Autres sources de données³⁴

- > **La Direction générale de la mobilité du canton de Genève dispose d'une base de données synthétique**, régulièrement mise à jour, autour de questions liées à la mobilité : pour l'instant, cette base est uniquement utilisée à l'interne, mais une diffusion plus large est en projet. Le SITG propose à travers sa plateforme internet des couches d'informations relatives à la mobilité sur GeoMobilité : comptage routier, stationnement, transports collectifs, etc³⁵.
- > **Le Service de la mobilité (SM) du Canton de Vaud recense des indicateurs liés à la mobilité** de près ou de loin (indicateurs utilisés ou produits par le SM) ainsi que des liens vers les différents monitorings existants dans le cadre du montage d'un **monitoring de la mobilité**.
- > **La région de Nyon a développé un système d'information géographique destiné au grand public, recensant l'offre de transports sur son territoire.**
- > **L'Office fédéral des routes gère une base de données relative à la mobilité (MISTRA)**: ces données ont l'avantage d'être harmonisées à l'échelle suisse, ce qui permet de les comparer entre cantons.
- > **L'observatoire régional des transports est géré par la DREAL³⁶.**
- > **Les opérateurs de transports publics** effectuent des relevés sur l'exploitation de leurs lignes de transports ; ces bases de données pourraient être mieux exploitées selon l'avis des participants. Ces opérateurs, tels les TPG (Genève) ou TAC (Annemasse), effectuent également des enquêtes spécifiques sur le taux de satisfaction ou l'image des transports publics, par exemple. Du côté français, les données existantes n'ont été que peu évoquées.

Pour mémoire, les démarches et instruments multithématiques accordent aussi une large place à la mobilité.

³⁴ A l'échelle transfrontalière, l'outil GeoAgglo du PA met à disposition également quelques couches sur la mobilité : en effet, des informations concernant les graphes routier et ferroviaire régionaux, ainsi que la qualité de desserte (2011,2020, 2030) (<http://ge.ch/geoportail/GéoAgglo/>).

³⁵ <http://ge.ch/geoportail/GeoMobilite/>

³⁶ <http://www.ort-rhone-alpes.fr/> (les dernières études datent de 2010).



2.2.10. Paysage - Agriculture - Environnement

Milieus naturels et paysages

- > Le PA a piloté les huit **études préalables aux contrats corridors** (Cahiers n^{os} 13-51 à 13-58)³⁷. La réalisation de ces études sur huit secteurs jugés prioritaires au vu du développement de l'agglomération et des enjeux en termes de connexion biologique a été confiée à un groupement d'associations piloté par Pro Natura Genève et la FRAPNA de Haute-Savoie avec le soutien de la Région Rhône-Alpes, les cantons de Genève et Vaud, les conseils généraux de Haute-Savoie et de l'Ain.
- > **Le schéma régional de cohérence écologique (SRCE), réalisé par la DREAL et la Région Rhône-Alpes**, identifie les corridors écologiques correspondant à de grands enjeux régionaux. Ce schéma est actuellement en phase de concertation (auprès des SCoTs, des associations naturalistes, des agriculteurs, etc.) et devrait être approuvé courant 2014³⁸. Il comprend un recensement de différentes études y compris les contrats corridors (issus des DDT, des SCoTs ou du PA) et un grand volet est dédié à la connaissance. En effet, il a été constaté que celle-ci ne concerne pas tout le territoire uniformément, ni toutes les espèces (faune et flore). Le schéma est en outre accompagné d'indicateurs à mettre en place (indicateurs de fragmentation de l'espace). Une réflexion au niveau national est en cours afin d'harmoniser les indicateurs dans le cadre des SRCE.
- > **La DREAL et la Région Rhône-Alpes envisagent également la création d'un centre de ressources** pour partager les **données naturalistes** : un pôle d'information naturaliste sur la flore a déjà été mis en place³⁹, et un pôle « faune » le sera bientôt. Les données issues du pôle « flore » pourraient être extraites pour le territoire français de l'agglomération genevoise.
- > **L'observatoire biodiversité-nature-paysage du Conseil général de la Haute-Savoie** est également en projet : il vise à centraliser les données naturalistes déjà existantes, de les uniformiser et de les mettre à disposition⁴⁰. Dans un premier temps, ce travail devrait être réalisé à l'échelle du département, puis décliné ensuite à l'échelle des SCoTs. Des collaborations sur cet observatoire avec le PA sont souhaitées.
- > A noter encore à la **DREAL**, qu'il existe un **observatoire des paysages**⁴¹.

³⁷ Etudes téléchargeables au lien suivant : <http://www.grand-geneve.org/mediatheque/cahiers-thematiques/102>

³⁸ La Version 0 du SRCE est disponible à cette adresse: http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/V0_SRCE_02-04-2013_cle5f298d.pdf

³⁹ <http://www.pifh.fr/> (version provisoire)

⁴⁰ <http://www.biodiversite-savoie.org/>

⁴¹ http://www.rdbmrc-travaux.com/spgce/site_v2/z_new_graphique.php?dreal=orp.php



- > **Le Système d'information et de localisation des espèces natives et envahissantes (SILENE)** est un Portail de données naturalistes public et collectif au service de la prise en compte de la biodiversité⁴². Soutenu par la DREAL et le Conseil régional, il est développé et administré par les conservatoires (CBNMED, CBNA, CREN). Les données consultables en ligne sont disponibles à l'échelle communale. L'accès aux données précises passe par une demande argumentée et la signature d'une convention et donne lieu à l'attribution d'un identifiant.

- > **Du côté suisse, il existe une base de données au niveau national sur la flore et la faune**, qui offre des données harmonisées pour les cantons de Vaud et Genève. Toutefois, certaines données ne sont pas gérées dans cette base nationale (par ex, cadastre forestier). En revanche, le système d'information du canton de Genève est bien documenté sur ces thématiques-là. Par ailleurs, il est envisagé par le Canton de Genève de mettre en place un site de saisie des données d'observation (sur la thématique nature) pour le bassin genevois, ce qui correspond à un territoire un peu plus petit que celui du Grand Genève. Le PA ainsi que d'autres acteurs seront à associer à cette démarche.

Agriculture

Dans le cadre du Grand Genève, la thématique agriculture aborde tant les espaces agricoles et leur préservation que les filières agricoles et la multifonctionnalité de l'agriculture. Un groupe de travail (Projet agricole d'agglomération) est dédié à l'agriculture à l'échelle du Grand Genève.

- > Une des actions de ce groupe a été le lancement du portail internet « **Chez mon fermier**⁴³ » et des applications I-Phone et Android permettant l'accès depuis les Smartphones. Ce site internet recense les exploitations agricoles qui proposent diverses prestations : vente directe, accueil, activités, restauration et hébergement à la ferme, ainsi que les magasins de producteurs, les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) et les Associations pour l'agriculture contractuelle de proximité (ACP). De plus, il permet une recherche par type de produits.

⁴² <http://www.silene.eu/index.php?cont=accueil>

⁴³ www.grand-geneve.org/chezmonfermier



The screenshot shows the 'Grand Genève' website interface. At the top, there's a search bar and navigation links like 'Mise à jour exploitants', 'Actualités', and 'Rechercher un exploitant / un produit / une prestation'. The main content area is titled 'Chez mon fermier' and includes a search box for communes, a list of farmers (e.g., ABBAYE DE MONT, ABSINTSSIMO, AGNEAU DE SAINT-GEORGE), and a map. A pop-up window for 'GAEC les jardins du renard' provides contact information: Baudoin Renard et Anne-Sophie Duval, 150 chemin des Granges, 01630 Sergy, phone +33 6 07 84 45 70, and email lesjardinsdurenard@orange.fr. Operating hours are listed as Tuesday and Friday from 18h to 19h.

Figure 22 : Portail « Chez mon fermier » sur le site internet du Grand Genève.

- > **Les Chambres d'agriculture de l'Ain et de Savoie Mont-Blanc**, qui visent, entre autres, à protéger les espaces agricoles, réalisent, sur mandat, des **diagnostics de l'activité agricole dans les communes ou intercommunalités**. Par ailleurs, les Chambres d'agriculture disposent d'une base de données interne relative aux exploitations et aux exploitants. Toutefois, cette dernière n'est pas publique, car les données sont nominatives. Il serait néanmoins éventuellement envisageable que certaines de ces données puissent être transformées en indicateurs par commune.
- > L'équipe du projet d'agglomération, en collaboration avec le Comité de pilotage du Projet agricole d'agglomération, a mené une étude sur la **préservation des espaces agricoles** qui présente l'avancée des différentes actions contenues dans le Projet Agricole d'agglomération depuis 2010 (Cahier n° 13-25)⁴⁴.
- > La **SAFER-Rhône-Alpes**⁴⁵ (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural), qui vise à protéger le foncier agricole, est un acteur important du domaine de l'agriculture et un fournisseur de données liées à cette thématique. Elle dispose également d'un **observatoire du foncier** (Vigifoncia), qui contient diverses informations intéressantes en relation avec la thématique agriculture, notamment sur le marché du foncier des espaces ruraux⁴⁶.
- > **Le recensement agricole** (RGA), dont les données sont mises à disposition gratuitement sur le site Agreste⁴⁷, a lieu tous les dix ans, le dernier datant de 2010.

⁴⁴ http://www.grand-geneve.org/sites/default/files/fichiers/cahiers-thematiques/agriculture-paysage/cahier-13-25_preservation-espaces-agricoles_nov2011.pdf

⁴⁵ Pour plus d'informations sur la SAFER : <http://www.safer-rhone-alpes.com/>

⁴⁶ Prestation payante : <http://www.vigifoncia.com/>

⁴⁷ <http://agreste.agriculture.gouv.fr/>



- > **Le registre parcellaire graphique (RPG)** : mis à jour chaque année, il recense toutes les parcelles agricoles déclarées à la politique agricole commune (PAC).
- > Concernant les **circuits courts**, les Conseils généraux de l'Ain et de la Haute-Savoie offrent une aide en faveur de la diversification. Par ce biais, il existe des informations sur les exploitations qui diversifient leur production, sur les points de vente collectifs. Des données existent également à travers les réseaux des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), les actions telles que Bienvenue à la ferme, l'Accueil paysan, etc.
- > Côté suisse, un thème important pour les genevois et les vaudois est le suivi des **surfaces d'assolement (SDA)** ; l'équivalent français n'existant pas, il ne s'agit pas véritablement d'un enjeu du niveau de l'agglomération transfrontalière. Par contre, l'enjeu de suivi de la consommation des espaces agricoles et de leur utilisation est prioritaire pour l'agglomération transfrontalière.

Environnement

Cette thématique a été peu développée dans le cadre de ce travail. Les quelques éléments recueillis sont présentés ici, mais le tour d'horizon n'est pas exhaustif et nécessiterai d'être complété.

- > Concernant la qualité de l'air, les nuisances sonores ou l'énergie, les données existent du côté suisse et français mais ne sont pas harmonisées à l'échelle du Grand Genève. Elles l'ont été, en revanche, en ce qui concerne d'autres thématiques comme la gestion des déchets, l'assainissement et les dangers de crue⁴⁸, dont la cartographie est disponible sur GeoAgglo.
- > En novembre 2012, le Grand Genève a publié un **état des lieux de la qualité de l'air**⁴⁹. Ce diagnostic de la qualité de l'air a été l'occasion de mettre en exergue les nuances liées aux méthodologies françaises et suisses et de rechercher des solutions pour atteindre l'objectif d'un air assaini sur tout le Grand Genève. Des efforts sont à fournir pour continuer de développer un outil de suivi de la qualité de l'air (cadastre harmonisé) performant. A ce sujet, les partenaires français se montrent plus motivés que les partenaires suisses à construire un outil commun.
- > **L'observatoire OREGES, dans la région Rhône-Alpes**⁵⁰ traite des thématiques de **l'énergie et des gaz à effet de serre**.
- > Les aspects liés à **l'eau** n'ont pas été traités cependant, de nombreuses données et une série d'indicateurs sont disponibles, couvrant les aspects hydrologiques, hydrogéologiques, la qualité des eaux de surfaces et souterraines, les zones humides, etc. Les producteurs de

⁴⁸ Cahier n°18-10 : Synthèse cartographique des dangers/aléas dus aux crues

⁴⁹ Qualité de l'air dans le Grand Genève (cahier n° 18-20)

⁵⁰ OREGES : <http://www.oreges.rhonealpes.fr/home.seam>



données et les observatoires sont également nombreux, en particulier côté français (DREAL, Agence de l'eau, BRGM, Conseils Généraux, DDT, ONEMA, gestionnaires de cours d'eau...). Cette situation peut parfois compliquer la perception du mode d'agencement de ces informations mais elle témoigne surtout de l'existence des réseaux de données.

- > On peut encore mentionner le travail de la **Commission internationale pour la Protection des Eaux du Léman** (CIPEL), commission franco-suisse chargée de surveiller l'évolution de la qualité des eaux du lac Léman, du Rhône et de leurs affluents. Elle recommande les mesures à prendre pour lutter contre la pollution, contribue à coordonner la politique de l'eau à l'échelle du bassin lémanique et informe la population. La CIPEL gère en outre une base de données à une échelle transfrontalière et qui donne lieu à une production régulière d'indicateurs.
- > Les **risques naturels et technologiques** ainsi que les accidents majeurs, dont les incidences dépassent souvent la frontière, trouvent une place évidente dans les préoccupations du Grand Genève.
 - o Le **Cahier n°18-10** présente une synthèse cartographique des dangers/aléas liés aux crues, travail important de mise en commun des données suisses et françaises dont la précision, les réglementations, les terminologies, les méthodologies, les échelles de représentation, varient fortement entre les deux pays.
 - o En ce qui concerne les risques technologiques, les installations à risques sont recensées de manière exhaustive en fonction des législations spécifiques en vigueur: cadastres cantonaux des risques comprenant les entreprises et installations soumises à l'Ordonnance sur la protection des risques majeurs (OPAM), à l'Ordonnance sur les installations de transport par conduites (OITC) et à l'Ordonnance sur l'utilisation confinée des organismes (OUC) ; liste des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE / installations auxquelles appartiennent celles soumises à la Directive Seveso II et à la Directive UE 219) des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie ainsi que d'autres installations et infrastructures technologiques similaires à celles recensées du côté suisse. Une collaboration transfrontalière est engagée dans le cadre de la Convention CEE/ONU du 17 mars 1992 sur les effets transfrontières des accidents industriels (prévention des accidents industriels et minimisation des effets transfrontaliers)⁵¹.

⁵¹ Démarche d'évaluation environnementale et stratégique (EES), Cahier annexe n°5



2.2.11. *Economie et social*

Cette thématique n'a pas été traitée. Cependant, il existe de nombreux indicateurs socio-économiques dans les différents territoires et leurs démarches d'observation (également au niveau transfrontalier, l'OST en produit une partie dans le cadre de sa synthèse annuelle). L'investigation des indicateurs existants et manquants reste à faire.

- > Les études suivantes sont disponibles sur le site du Grand Genève⁵²:
 - **Synthèse de la connaissance du tissu économique franco-valdo-genevois** (Cahier n°11-1)
 - **Inventaire de base, premières études en vue de l'élaboration progressive d'une PPDE franco-valdo-genevoise - Analyse des potentiels des sites stratégiques des territoires français de l'agglomération en regard du Schéma d'agglomération** (Cahier n°11-2)
 - **Inventaire de base, premières études en vue de l'élaboration progressive d'une PPDE franco-valdo-genevoise - Evaluation des sites d'accueil économique du canton de Genève** (cahier n°11-3)
 - **Mise en place d'une stratégie d'implantation des installations à forte fréquentation** (cahiers n°17-1)

- > **Dans le département de l'Ain**, suite aux discussions relatives à la mise en place de l'Observatoire des territoires, il est apparu que la question **des zones d'activités économiques** devait être mieux traitée. En effet, ce besoin a été évoqué tant au niveau communal que départemental, mais aussi dans les chambres de commerce. Ainsi, un outil spécifique relatif aux zones d'activités économiques constituera un volet annexe de l'Observatoire. Toutefois, comme il s'agit d'un outil SIG, il ne pourra pas être ajouté tel quel à la plateforme de cartographie statistique utilisée. Il permettra entre autres d'identifier les zones, les entreprises localisées, les surfaces disponibles, les différents services, etc...

⁵² <http://www.grand-geneve.org/enjeux-strategie/habitat>



2.3. Adéquation entre les objectifs et les prestations délivrées

Après ce tour d'horizon des prestations d'observations du territoire dans l'espace transfrontalier franco-valdo-genevois, nous tentons dans ce chapitre de répondre à la question « Quelle est l'adéquation entre les objectifs et les prestations délivrées ? » afin d'évaluer le degré d'atteinte des objectifs de la mission d'observation territoriale du Grand Genève. Nous présentons ici de manière synthétique les prestations fournies, les lacunes et les besoins pour y répondre.

Ce bilan est effectué sur la base de la liste de thèmes à observer recensée au début du mandat et développée au fil des entretiens (voir p. 17). Il est à considérer comme **un premier stade de réflexion pour initier les travaux nécessaires à l'élaboration concrète d'un monitoring du PA** et à la consolidation des thèmes à couvrir pour répondre aux exigences et missions d'observation. Les entretiens et les retours reçus par les acteurs – certains très complets et d'autres plus partiels – ont permis ce bilan.

Un tableau présentant ce bilan synthétique de l'adéquation entre prestations et objectifs est disponible en annexe⁵³.

2.3.1. Structure de l'urbanisation

D'une manière générale, une grande partie des exigences et objectifs de suivi que nous avons listés ne semblent pas encore remplis pour la partie urbanisation (le thème du logement est traité à part). Les prestations actuellement couvertes sont principalement les indicateurs statistiques déjà construits, analysés par l'équipe du Grand Genève (densité urbaine, zones à bâtir par habitant et emploi, évolution et diversité de la population, répartition des emplois). D'autres indicateurs statistiques proposés en 2010 semblent être difficilement réalisables pour des questions d'harmonisation des données entre la Suisse et la France (emprise au sol et densité des bâtiments, dispersion du bâti), pour des questions d'échelle d'observation des données (densité humaine). En outre, plusieurs éléments cartographiques sont à consolider pour des thèmes comme la répartition des réserves à bâtir, l'adéquation des réserves à bâtir et du réseau TP.

Trois thématiques ressortent clairement des discussions, comme des thématiques à développer en priorité :

- > **La consommation de sol et son évolution en identifiant précisément la destination de l'espace consommé** : quelle zone d'affectation, quel type d'urbanisation et d'activité (public, privé, logement, bureau, commerce, etc.) ?
- > **L'évolution et la répartition des réserves à bâtir ainsi que des potentiels**. Des capacités existent de part et d'autre mais il s'agit d'harmoniser les méthodes à l'échelle de

⁵³ Notons encore que le résultat se base sur les informations transmises, il est donc partiel et comporte certainement des lacunes. Un second tableau, transmis au comité technique de suivi du projet sous forme de classeur Excel, recueille l'ensemble des retours reçus concernant la liste de thèmes à observer.



l'agglomération.

- > **L'évolution du foncier commercial** est mentionné comme un élément qui devrait être distingué, au vu du fort développement des surfaces commerciales, phénomène très peu suivi.
- > **La densité** reste à développer au-delà de l'indicateur proposé par l'ARE (1.1), sur le plan cartographique et sur d'autres plans : utilisation de modèles plutôt que de chiffres, densité du bâti, réflexion sur un indicateur de densité volumique à mener, indicateur de **densification** des zones déjà urbanisées.

2.3.2. **Logement**

Les prestations liées au logement ne sont pas soumises aux exigences de la Confédération mais sont des enjeux importants pour l'agglomération. On constate des avancées dans ce domaine, liées à la politique de service 120 : *Développement de l'offre de logement par territoire* (120 a et b), *Suivi de la politique du logement - cartographie des planifications en vigueur* (120c) : ces prestations sont couvertes, et *Suivi des dispositifs financiers pour encourager la construction de logement, harmonisation des données et comparaison des montants investis* (120d), ainsi que *Observatoire du foncier stratégique* (120e) : ces prestations sont partiellement couvertes.

- > **Un indicateur de diversité de l'habitat** reste à construire.
- > **La question de l'évolution transfrontalière du foncier et de l'immobilier** est à développer
- > Un développement complémentaire est souhaité concernant la **qualité urbaine**. De plus, il serait intéressant de lier la qualité architecturale avec d'autres qualités qui font la ville, telles que la densité, la mixité, la présence de divers équipements.

2.3.3. **Infrastructures de transport et comportements de mobilité**

La mobilité est une des thématiques où les prestations d'observation territoriale sont les plus développées à l'échelle transfrontalière. La coopération soutenue entre les partenaires franco-suisse dans ce domaine, fortement liée aux exigences de la Confédération en matière d'articulation urbanisation-transport ont un impact non négligeable sur la qualité des prestations fournies.

Principalement grâce à l'harmonisation des données à l'échelle de l'agglomération par le biais du MMT, la moitié des prestations sont couvertes et un quart partiellement couvertes. Un bon nombre d'entre elles sont disponibles et, en ce qui concerne les données cartographiques, prêtes à être (ou déjà) diffusées sur GeoAgglo.

Les thématiques n'étant à l'heure actuelle pas suffisamment traitées à l'échelle de l'agglomération sont les suivantes :

- > **L'accidentologie** : il n'y a pas de base de données commune à l'échelle de l'agglomération.



Si du côté suisse, les informations sont cadrées et poussées – avec notamment un nouveau système de recueil de données qui va être mis en place –, les données sont moins complètes du côté français. L’Ain et la Haute-Savoie utilisent des méthodes différentes pour traiter de la question des accidents, ce qui complique d’autant plus l’harmonisation avec les données suisses. Ainsi, les catégorisations des différents types d’accidents et leurs définitions peuvent varier selon les territoires. Par ailleurs, la sensibilité des données relatives aux accidents ne permet pas une diffusion au grand public sans réflexion approfondie, notamment en regard des possibilités qu’offrent les SIG en matière de géolocalisation des tronçons accidentogènes. Il y a une volonté de créer une base de données transfrontalière commune sur l’accidentologie, mais ce développement reste à concrétiser.

- > **Le stationnement** : les données y relatives doivent être complétées et consolidées. Certes, quelques études ont été menées dans différentes parties de l’agglomération (Annemasse, Bellegarde, Nyon, etc.), mais il n’existe pas d’études globales. En outre, ces études abordent avant tout le stationnement public ; il semble difficile d’obtenir des données sur le stationnement privé. Il semble difficile de récolter des informations complètes sur le stationnement à l’échelle de l’agglomération. Toutefois, une étude sur les P+R⁵⁴ (existants et futurs) constitue une première base d’homogénéisation à l’échelle transfrontalière. **L’idée de développer une application pour Smartphone pour le grand public a été soulevée.**
- > **Le réseau cyclable d’agglomération** : les connaissances sont également considérées comme lacunaires. Une étude est en cours, afin d’améliorer la vision d’ensemble des réseaux cyclables et d’explorer ce qui est envisageable pour la réalisation d’un schéma directeur cyclable. Plusieurs partenaires souhaitent de meilleures connaissances de la mobilité douce en général.
- > **L’observation des comportements de mobilité** : les méthodologies et la systématique des enquêtes sont différentes entre la Suisse (Microrecensement) et la France (EDGT). Les experts de la mobilité rencontrés souhaiteraient pouvoir uniformiser ces méthodologies. Ainsi, des demandes sont régulièrement effectuées auprès de l’OFS qui s’occupe du Microrecensement afin que ce dernier prenne mieux en compte les spécificités des agglomérations transfrontalières ; pour l’instant, l’OFS ne souhaite pas entrer en matière. Il serait par contre envisageable, lorsque les cantons de Vaud et Genève effectuent un sur-échantillonnage, que ce dernier soit étendu à la France, afin de disposer de données uniformisées concernant les comportements de mobilité à l’échelle de l’agglomération. Dernière possibilité, le CERTU⁵⁵, qui réalise la méthodologie de l’enquête (EDGT) en France, pourrait éventuellement harmoniser sa méthodologie avec celle du Microrecensement.
- > **La vitesse commerciale des transports publics** : il existe des données pour le centre-ville. Ces données devraient être généralisées à l’ensemble de l’agglomération pour répondre aux exigences de la Confédération.

⁵⁴ Parc+Relais.

⁵⁵ Centre d’études sur les réseaux, les transports, l’urbanisme et les constructions publiques



Les discussions relatives à la mobilité ont montré qu'il y a une grande richesse en matière de données. Toutefois celles-ci, et notamment celles qui composent le MMT, pourraient faire l'objet d'analyses plus approfondies.

Par ailleurs, certaines informations pourraient être extraites, en particulier celles issues du MMT, afin de les diffuser plus largement. Cela passe notamment par l'ajout de nouvelles couches géographiques dans GeoAgglo : les comptages routiers, le réseau routier (avec les capacités de vitesse à vide), les réseaux de transports publics (urbains et départementaux), les P+R, le réseau cyclable d'agglomération et les plans de charge journaliers moyens (voiture et transport public). En outre, à moyen terme, si les réflexions entamées sur la cartographie statistique débouchent sur l'utilisation d'un outil spécifique, d'autres informations intéressantes, tels que le taux de motorisation ou les répartitions modales par zones/communes pourront être représentées.

D'une manière générale, il manque de **passerelles vers d'autres thématiques**, tels que l'environnement (pollution de l'air, nuisances sonores, etc.) et l'urbanisation. Récemment les ingénieurs de l'environnement ont commencé à utiliser les données du MMT pour suivre et anticiper les pollutions de l'air, mais leur traitement se révèle être fastidieux, le développement de logiciels de modélisation ad hoc s'avérant nécessaire pour en faciliter l'utilisation. Un travail de réflexion est en cours pour y pallier. Concernant l'urbanisation, si le modèle est utilisé pour mesurer l'impact de la croissance démographique en termes de mobilité, il ne permet pas de mesurer l'impact des nouvelles infrastructures de transport sur l'urbanisation. Les outils techniques existants ne donnent pas encore satisfaction dans la mesure de ces impacts. Un développement dans ce domaine pourrait être intéressant.

2.3.4. Nature et paysage

L'adéquation entre les objectifs et prestations délivrées pour les thématiques nature et paysage montre que l'essentiel des prestations prioritaires sont couvertes, ou partiellement couvertes mais en cours de développement et réalisables (état des corridors biologiques, morcellement du paysage, cartographie des espaces naturels sensibles, structure du paysage). Les priorités suivantes ont été évoquées lors des entretiens :

- > Concernant le **SRCE**, il y a quelques échanges au travers de l'équipe du Grand Genève, et l'équipe du Projet d'agglomération a transmis des remarques aux responsables du SRCE. Toutefois il serait intéressant d'avoir des échanges autour des indicateurs et de les harmoniser en partie dans le cadre du programme d'observation territoriale du Grand Genève.
- > Diverses collaborations ont eu lieu entre l'équipe du Grand Genève et les DDT, notamment pour l'élaboration des **contrats corridors**^{56 57}. A ce sujet, certains acteurs craignent que la

⁵⁶ Les études préalables à ces contrats corridors seront ajoutées sur GeoAgglo

⁵⁷ La DDT de l'Ain a en revanche été moins impliquée sur ce projet.



finesse des études préalables et certains éléments identifiés comme « à enjeux » ne soient pas conservés dans les documents de planification, et ce plus spécifiquement en France. Il serait ainsi souhaité qu'il soit possible de conserver la trace des études préalables et de permettre de jouer entre ces deux niveaux d'analyse : les enjeux identifiés dans une première étape et le résultat présenté dans les documents de planifications. De plus, il est souligné qu'en raison des enjeux politiques, il sera nécessaire de préciser les corridors biologiques par des études complémentaires, afin de préciser leur taille, leur emplacement exact, les aménagements à mettre en œuvre, etc. Ceci est par exemple prévu dans le contrat corridor Vesancy-Versoix.

- > **Le développement de la cartographie des habitats naturels** à l'échelle de l'agglomération est en cours de réflexion et de discussion. Cette action est pilotée par le Conseil général de l'Ain. Les partenaires associés sont les Conseils généraux de l'Ain et de la Haute-Savoie, le Grand Genève, Les cantons de Genève et Vaud, l'ARC, la Région Rhône-Alpes, la DREAL et diverses associations.
 - o A ce sujet il a été suggéré de réfléchir à un indicateur simple de suivi des surfaces concernées par un classement ou un dispositif de protection réglementaire (pour la France par ex : APPB, Natura 2000, ZNIEFF, etc). Cet indicateur pourrait éventuellement être rattaché à un indicateur plus intégrateur (consommation/occupation de sol).
- > À propos des contrats corridor, un manque d'**indicateurs globaux sur l'évolution du territoire** concerné à la fin des cinq années de contrat est mentionné. Egalement concernant les corridors biologiques, une **carte des continuums et des corridors à enjeux** est prévue afin d'avoir une vision d'ensemble. Cette carte peut être réalisée sur la base de la cartographie des habitats naturels et des études préalables qui sont en cours de mise à jour (à noter qu'une partie du Chablais et du secteur de Bellegarde n'ont pas été couverts par les études préalables. Bellegarde, a cependant fait l'objet d'un développement spécifique dans le cadre de son SCOT, des informations sont donc toutefois disponibles pour ce secteur).
- > Un travail de réflexion autour de la question des **espèces invasives** est mené. Une démarche va être lancée à l'échelle du Grand Genève. Pour l'instant la cartographie des espèces invasives n'est pas envisagée.

2.3.5. **Agriculture**

La liste de thèmes d'observation contient peu de thèmes du domaine de l'agriculture. Les indicateurs nécessaires sont encore pour l'essentiel à imaginer et à construire. Les discussions à ce sujet ont amené aux suggestions de développement suivantes :

- > Concernant les **surfaces agricoles**, les données y relatives semblent disponibles tant en Suisse qu'en France. Une des priorités est de pouvoir **distinguer l'espace effectivement utilisé par l'agriculture de la zone agricole en termes d'affectation**.



- > Il serait également intéressant de suivre l'évolution des pratiques culturelles en considérant que celles-ci peuvent avoir des incidences significatives à différents niveaux (environnement, paysages, besoins énergétiques...). A titre d'exemple, la progression des surfaces dédiées au maraîchage, ou l'évolution des surfaces couvertes par les serres peut fournir des indications intéressantes dans le temps.
- > Les questions relatives au suivi de la **consommation de l'espace agricole et de son utilisation** sont également prioritaires.
- > La réalisation de **diagnostics agricoles** - tels que ceux réalisés par les chambres d'agriculture - sur le périmètre du Grand Genève, serait intéressante.
- > En lien avec le développement de **circuits courts**, des indicateurs supplémentaires devraient être développés. La suggestion d'un indice de consommation locale (relativement à la production locale) est émise. En outre des informations relatives à l'accès aux produits, aux liens entre producteurs et consommateurs seraient intéressantes. Une enquête sur ces questions a été réalisée sur 600 habitants en 2013 dans le cadre d'une stratégie de communication sur l'agriculture du Grand Genève. Elle pourrait être renouvelée dans quelques années.
- > Un indicateur sur le **nombre d'emplois directs et indirects de l'agriculture** serait intéressant, néanmoins difficile à construire. Une étude à ce propos a été réalisée en 2006 : 1300 exploitations et 6000 emplois avait été recensés. Cette base pourrait être mise à jour, une première fois, puis de manière régulière (tous les 5 ans par exemple).

2.3.6. Environnement et énergie

La thématique a été peu développée dans le cadre de ce travail, cependant, les prestations identifiées selon la liste des thèmes à observer (p.15) sont en bonne partie couvertes. Il existe en effet déjà des mesures de suivi sur ces sujets et des collaborations en cours à l'échelle transfrontalière. Néanmoins, un travail important reste encore à initier pour parvenir à un suivi à la fois plus complet, plus efficace et plus homogène à l'échelle du Grand Genève.

Parmi les éléments à développer se trouvent :

- > Dans le domaine de **l'eau**, l'inventaire des systèmes d'assainissement de l'eau est encore à finaliser.
- > Il serait également intéressant d'introduire un indicateur permettant de **suivre l'espace minimal des cours d'eau** tel qu'il existe déjà à Genève. Les parties française et vaudoise du territoire pourraient déployer un tel dispositif de classement en s'appuyant sur l'expérience genevoise et sur les travaux menés dans le cadre du Projet d'agglomération (étude test Foron), des contrats corridors ou du Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Arve.



- > Ce genre d'indicateur pourrait trouver une déclinaison sous l'indicateur plus général consacré à la consommation de sol.
- > Toujours dans le domaine de l'eau, une vraie démarche est à engager pour un suivi plus fin, plus fiable et plus homogène de **l'hydrologie des cours d'eau** (étiage et crues). Parmi ses applications possibles, il s'agit entre autre d'une entrée importante pour une meilleure prise en compte locale des incidences liées au **changement climatique**.
- > Dans le domaine des **risques**, le cadastre des objets OPAM est réalisé. Le suivi des dangers naturels à l'échelle transfrontalière est également couvert. Cependant, une attention particulière devrait être portée au mode de présentation des données qui peut induire des ambiguïtés. Par exemple, s'agissant du risque d'inondation, l'absence d'information cartographique sur certains secteurs traduit-elle l'absence de risque ou simplement l'absence de données disponibles ? Il s'agit de mentionner clairement les périmètres pour lesquels les données sont manquantes ou lacunaires. Un autre point à développer mentionné à ce sujet concerne la manière de **communiquer** à partir des données synthétisées par le PA. Concernant les enjeux environnementaux, il est important de faire la part des choses entre les informations à caractère stratégique et celles qui peuvent/doivent être diffusées largement. Cela renvoie à des questions de hiérarchisation des usages, de niveau de finesse de l'information, de confidentialité éventuelle etc.
- > Toujours dans le domaine des risques, il a été suggéré de réfléchir à l'intérêt de disposer, à l'échelle du Grand Genève, d'une **meilleure appréciation des questions de vulnérabilité et d'exposition**. Le niveau d'information à ce sujet est disparate entre la France et la Suisse, ainsi que les méthodes d'analyse employées. Dans des domaines tels que les risques naturels, le recours aux analyses coûts bénéfiques (ACB) devrait se développer en France et dans ce cadre, les méthodologies doivent encore s'affiner. Elles seront pourvoyeuses d'informations utiles qu'il pourrait s'avérer judicieux d'harmoniser et de suivre dans le temps.
- > La problématique des **déblais** est également à développer en terme de suivi : évaluation des surfaces mobilisées, consommation d'espaces agricoles relative (au moins temporairement), modification des paysages, etc. Des suivis produits à partir d'outils tels que les relevés Lidar seraient susceptibles d'apporter des informations précieuses et relativement simples à acquérir à l'échelle du PA.
- > Enfin, on peut noter que les sujets d'environnement contribuent, avec d'autres, à renseigner plus largement sur la **qualité de l'environnement humain**. A ce titre, on peut se pencher sur l'intérêt que représenterait une réflexion incluant des aspects plus sociologiques qui pourraient renseigner sur la finalité du projet d'agglomération :
 - Le sentiment d'appartenance à un ensemble cohérent (identité partagée)
 - La réalité (perçue) du Grand Genève
 - La qualité de vie telle qu'on peut l'estimer à partir d'éléments factuels (qualité de l'air, de l'eau, des paysages, les offre de service, le niveau de vie...) et telle qu'elle est ressentie.



Ces réflexions et celles liées aux questions de **développement durable**, invitent à se pencher sur des indicateurs tels que l'indice développement humain (IDH).

Parmi les éléments en cours de développement se trouvent :

- > Le thème des **nuisances sonores**, pour lequel une réflexion est en cours sur les indicateurs à utiliser à l'échelle transfrontalière.
- > La construction d'un outil assurant le suivi de la **qualité de l'air** (cadastre homogénéisé) permettant d'harmoniser les indicateurs à l'échelle de l'agglomération est la priorité essentielle de cette thématique. Dans ce cadre des développements sont proposés : Il serait intéressant d'analyser la dispersion des pollutions en lien avec leur provenance et d'ajouter un indicateur sur la **concentration d'ozone**.
- > Pour les besoins de **prospective**, il serait intéressant de développer des passerelles avec d'autres thématiques (utilisation du MMT, de données sur l'urbanisation). Ce développement est en cours.

Concernant les thématiques **déchets et énergie**, les études sont également en cours.

- > un indicateur sur les points de collecte et de traitement de déchets pour Genève pourrait être ajouté (les données pour la France et pour Vaud sont déjà sur GeoAgglo).
- > un rapport a été commandé sur **l'observation énergétique**, dont le but est de construire des indicateurs spécifiques.

2.3.7. Economie et société

L'économie est une thématique qui n'a pas été traitée dans ce mandat, mais qui est revenue à plusieurs reprises dans les entretiens. En effet, les partenaires souhaitent qu'elle soit traitée de manière plus approfondie par l'observation territoriale. Les attentes en termes de meilleur suivi de l'économie font également écho aux objectifs du PA concernant le rééquilibrage entre emplois et logements, dont la répartition des emplois entre la Suisse (70%) et la France (30%).

Le besoin de mieux connaître les **conséquences de l'attractivité territoriale de Genève sur les territoires français** a été évoqué. En effet, les territoires français sont soumis à une forte pression démographique et le marché de l'immobilier devient de plus en plus cher : ceci a de grandes conséquences principalement pour les habitants de ces régions qui ne sont pas frontaliers et qui disposent tendanciellement de revenus plus bas. Pour se loger à des prix supportables, ces personnes doivent s'éloigner de plus en plus des territoires français proches de Genève, même s'ils y travaillent. Intimement lié à l'attractivité économique de Genève, la question des Suisses qui viennent habiter en France devrait être mieux traitée.

Il serait également souhaité de mieux connaître **le profil et les attentes des nouveaux habitants** de la région. La question des **travailleurs frontaliers** soulève des enjeux particuliers et devrait également être approfondie, notamment le nombre de frontaliers par commune, leurs déplacements,



etc. Par ailleurs, et même si cela ne relève pas directement des thématiques de cette sous-partie, il manque, de l'avis des acteurs, des informations sur l'éducation, la culture ou les équipements.

2.3.8. Synthèse

Après cette analyse de l'adéquation des prestations d'observation territoriale aux objectifs et des lacunes et besoins relevés pour chaque thématique, nous revenons ici sur certaines réflexions et certains besoins plus généraux énoncés par les participants durant les entretiens relativement à ces prestations et leur mise en œuvre.

Mise à jour

Dans le cadre de la mise en place du monitoring, pour chaque thème d'observation, une réflexion systématique sur la mise à jour est indispensable (temporalité, faisabilité...).

En effet, la question de la mise à jour des informations demande une réflexion particulière. Cependant, il semble que dans la plupart des démarches d'observation évoquées lors des entretiens, la mise à jour des indicateurs a en quelque sorte été mise de côté au départ. Certains indicateurs ou couches géographiques ont été créés sans pour autant que leur mise à jour ne soit pensée ni planifiée. De plus, un certain manque de traçabilité des données est mentionné. Il est parfois difficile de retrouver la méthode utilisée si celle-ci n'est pas clairement transmise et détaillée par le créateur de la donnée, ce qui peut remettre en question la possibilité de mise à jour.

Par ailleurs, selon les prestations à fournir, cette question de la mise à jour est délicate, principalement pour deux raisons: temporellement, elle n'est souvent pas effectuée au même moment ou sur la même période dans les différents territoires; techniquement, le changement de méthode lié à l'évolution des outils et technologies mène parfois à des résultats très différents des précédents, ce qui pose des problèmes lors de l'évaluation (l'écart est-il lié au changement de méthode ou à une évolution du phénomène?) et nécessite d'être particulièrement attentif lors de l'interprétation et de la communication des résultats. Ce problème a été identifié concernant plusieurs thématiques (le suivi de la consommation de sol, le suivi de la qualité des eaux des rivières en France, par exemple).

Il a été aussi mentionné que les coûts de mise à jour et d'animation, sont autant élevés voire plus que ceux du lancement d'un observatoire ou d'un monitoring. Les possibilités de mise à jour (coût, facilité, qualité) des indicateurs devraient être un facteur de choix. Finalement, des développements en vue d'automatiser au maximum les mises à jour sont souhaitées.

Monitoring du PA

Concernant la mise en place d'un monitoring à l'échelle de l'agglomération, plusieurs points ont été mentionnés. Tout d'abord, le **besoin d'harmonisation des différents monitorings**, dans la mesure du possible, a été évoqué. De grandes synergies sont possibles entre le monitoring du Plan directeur cantonal de Genève et celui du PA (une grande volonté de coopérer sur ce plan a été soulignée par



les deux partenaires). Par ailleurs, les responsables des observatoires de l'Ain et la Haute-Savoie, ont également exprimé une volonté de coopérer à la mise en place du monitoring du PA. Ainsi, certains indicateurs de ces deux observatoires et des autres observatoires thématiques pourraient évoluer dans le but d'une harmonisation à l'échelle transfrontalière. Rappelons qu'il serait intéressant de recenser et de prendre connaissance de l'ensemble des démarches en cours tant pour le développement de monitorings à tous les échelons que pour l'harmonisation de sets d'indicateurs, comme nous l'avons développé au point 2.1.

Toujours concernant l'harmonisation des indicateurs, il se dégage également un consensus parmi les participants aux entretiens, sur le fait que **vouloir une harmonisation totale de tous les indicateurs est utopique, pas forcément utile et serait trop coûteuse** (en ressources financières et humaines). Il s'agirait plutôt de se concentrer sur les indicateurs les plus importants en regard des objectifs fixés par le PA. De plus, il est important d'adopter une vision pragmatique, dans la mesure où des définitions varient (sur le logement social ou sur les chômeurs, par exemple) selon les différents territoires, mais décrivent finalement des phénomènes très proches. Il est mentionné que **dans certains cas, il est suffisant d'observer les tendances**, plutôt que s'évertuer à vouloir des valeurs absolues difficilement comparables. Néanmoins, il est indispensable d'être le plus complet dans les métadonnées des indicateurs sur les définitions utilisées (chômage, logement social, etc.), afin de viser la plus grande transparence possible et une meilleure compréhension des phénomènes étudiés. Il est souhaité, par ailleurs, que le monitoring du PA ne traite pas uniquement d'urbanisation ou de logement, mais soit équilibré entre les domaines qui font la qualité d'une agglomération.

Concrètement concernant la construction du monitoring il s'agira de bien différencier : les type de produits : (indicateurs spatialisé, chiffré, etc. – données de référence, données métier) ; les sources de données (existantes, à harmoniser, à créer) ; les échelles d'agrégation possible, la mise à jour à prévoir (phénomène lent, rapide).

Dernier point en rapport au monitoring, le **lien aux objectifs du projet** est ressorti comme étant essentiel. Dans la suite de la construction du monitoring nous recommandons de repartir des objectifs et de choisir les indicateurs / cartes / bases de données / analyses qui permettront de répondre au mieux aux enjeux spécifiques de l'agglomération.

Outils interactifs

Concernant les outils interactifs, une attention particulière a été portée à l'outil GeoAgglo du PA. En effet, ces données sont harmonisées entre la Suisse et la France, et par conséquent également entre l'Ain et la Haute-Savoie, ce qui intéresse particulièrement l'InterSCoT porté par l'ARC puisque cette démarche est à cheval sur ces deux départements. Pour ces acteurs, et pour d'autres également, **les outils interactifs devraient permettre facilement le téléchargement des données, notamment en pouvant sélectionner les données par entité**. De plus, pour certaines thématiques, notamment l'environnement, il est nécessaire de disposer d'outils plus spécifiques à l'image du MMT. Ces outils spécifiques pourraient ensuite alimenter GeoAgglo.



Toujours, en matière d'outil, une réflexion a été lancée à Genève sur le développement et l'utilisation d'un outil adapté à la cartographie statistique (à l'instar de Geoclip utilisé pour l'OTA ou pour l'atlas statistique du canton de Vaud). La réflexion qui concerne dans un premier temps uniquement le canton de Genève, devrait rapidement s'étendre à l'échelon transfrontalier. Il s'agira notamment de discuter s'il est préférable de développer les outils SIG actuels pour les adapter à la cartographie statistique ou d'utiliser un outil qui y sera entièrement dédié. La gestion de l'outil et des données devra également être prévue. La possibilité de donner la responsabilité d'un tel outil à l'un des territoires (autre que Genève) a également été mentionnée, dans une volonté de partage des tâches et d'utilisation des compétences de chacun.

Dernier élément dont l'importance n'est pas des moindres, **le besoin d'outils permettant des analyses prospectives se fait de plus en plus fort**. Le développement de ces outils fait partie des priorités.

Finalement, si l'ensemble de ce deuxième chapitre montre la grande variété des missions d'observation en cours, des initiatives lancées, des avancées récentes, il n'en présente pas moins l'ampleur et l'importance des travaux qui restent à mener. L'agglomération franco-valdo-genevoise est très active dans le domaine de l'observation territoriale, et les prestations couvertes sont de grande qualité. Pour la mise en œuvre des tâches restantes, et pour un fonctionnement durable de cette mission, **une plus forte coordination entre les acteurs sera un élément déterminant**. Le chapitre suivant se penche sur cette question en présentant le bilan du fonctionnement actuel des collaborations dans le cadre de l'observation territoriale du Grand Genève.



2.4. Bilan des collaborations

Après avoir fait le bilan des prestations d'observation territoriale actuellement en place et de leur adéquation aux objectifs d'observation énoncés, il convient de s'intéresser à la manière dont collaborent les différents partenaires, afin de fournir ces prestations et d'analyser quels sont les éléments qui facilitent ces collaborations ou, au contraire, les compliquent considérablement. Cette partie vise à mettre en lumière les collaborations actuelles, les besoins en matière de coordination et les points critiques à améliorer afin de viser une observation plus efficiente. La manière de communiquer les résultats au grand public, mais aussi aux élus et aux techniciens, est également analysée. Dans ce bilan des collaborations, nous intégrons également les souhaits et les recommandations des différents partenaires relatifs à une meilleure organisation de l'observation territoriale à l'échelle de l'agglomération transfrontalière.

La quinzaine d'entretiens réalisés nous a permis de faire un tour d'horizon des collaborations existantes et manquantes en matière d'observation territoriale dans le Grand Genève. De l'analyse de ces collaborations se dégage un bilan assez hétérogène. D'un côté nous constatons des collaborations qui fonctionnent très bien, et de l'autre, une absence de collaboration ; les acteurs n'ont que très peu connaissance des missions des uns et des autres. Par exemple, le portail GeoAgglo n'était pas connu de tous les acteurs interrogés.

De plus, une très grande variabilité en matière de collaboration est apparue entre les différents services, et ce également au sein des mêmes institutions. Si un service d'une institution collabore beaucoup sur une thématique avec l'équipe du Grand Genève, cela ne signifie pas nécessairement que toute l'institution a l'habitude de collaborer avec cette équipe. Ceci est également valable entre employés d'un même service. L'information entre les services ou entre les employés d'un même service à propos des collaborations engagées semble en ce sens lacunaire.

La collaboration avec le Canton de Genève, dans le cadre du Grand Genève, n'est pas encore complètement entrée dans les habitudes des partenaires français et vaudois et nécessitera encore un certain travail. A noter toutefois, qu'il semble y avoir une réelle volonté d'améliorer la collaboration en matière d'observation territoriale, tant par ceux qui collaborent ou ont déjà collaboré à l'échelle transfrontalière, que par ceux qui jusqu'à présent n'avaient été que peu impliqués. Dans ce sens, la démarche initiée par le Grand Genève et réalisée dans la cadre du mandat dans la CEAT, a été bien accueillie et soutenue.

Cette partie se structure autour de plusieurs questions : les objectifs qui motivent l'observation territoriale, les acteurs, les connaissances, l'organisation, la communication et finalement les produits finis de la collaboration.



2.4.1. Objectifs

La première question qui se pose à nos yeux est celle des objectifs qui sous-tendent et motivent l'observation territoriale et la mise en place de collaborations dans ce but. En effet, il est nécessaire de bien comprendre ces objectifs et de les partager afin de favoriser une collaboration efficace.

Ainsi, en guise d'introduction à cette partie consacrée aux collaborations, nous souhaitons revenir sur le lien qu'entretient l'observation territoriale avec les politiques publiques. En effet, **l'observation territoriale ne se fait pas en vase clos : si elle est mise en œuvre, c'est avant tout pour servir les politiques publiques, en leur permettant d'une part d'évaluer les effets des mesures mises en place, et d'autre part d'anticiper sur les effets de nouvelles mesures à prendre : c'est un outil indispensable d'aide à la décision.**

Or, dans les entretiens, il est apparu, et ce de manière générale et pas uniquement dans le cadre du PA, que l'observation territoriale n'était pas toujours en lien direct avec un objectif. Ou du moins, ce lien n'était pas toujours très clair. Cela peut s'expliquer par le fait que les objectifs du PA ne sont pas toujours suffisamment connus et donc appropriés par les acteurs. Ceci d'autant plus que ces objectifs ne sont que progressivement intégrés dans les documents de planification, au fur et à mesure de leur révision, comme le demande la Confédération: par exemple, le PA est déjà à la base du projet de plan directeur cantonal de Genève (PDCn 2030) et de nombreuses mesures y sont reprises à l'instar des mesures d'infrastructure, des mesures d'accompagnement paysage ou certaines propositions de développement des SCoTs. Ainsi, le lien entre les monitorings du PA et du Plan directeur cantonal genevois sera plus facile à mettre en œuvre.

En outre, certains objectifs du PA, par exemple ceux de rééquilibrage de la production de logements et de la création d'emplois, ont été fixés de manière très volontariste, souvent en rupture avec les tendances récentes, et ils s'avèrent difficiles à respecter, en tout cas à court terme. Or, l'observation territoriale a pour mission de mesurer et d'expliquer l'écart aux objectifs et pas de les justifier. Cela pose la question de l'utilisation qui est faite de l'information produite au niveau politique. Au cours des entretiens, une nécessité d'objectiver les discours par des chiffres plausibles est apparue comme une mission importante de l'observation territoriale. **Cette question montre également le besoin d'utiliser l'observation territoriale à bon escient pour réévaluer les objectifs annoncés par les politiques publiques.**

2.4.2. Acteurs

Le deuxième point que nous traitons dans cette partie relative à la collaboration est consacré aux acteurs qui participent à la collaboration.

Dans un premier temps, la question de l'identification des acteurs est cruciale. Dans un contexte transfrontalier, qui regroupe deux pays, deux départements et deux cantons, avec par conséquent, des différences de fonctionnement importantes entre les institutions et les administrations, identifier les acteurs-clé est essentiel, mais complexe, et nécessite un véritable travail en amont de la mise en place de la collaboration.



La question des compétences techniques, décisionnelles et financières des acteurs est également primordiale dans l'établissement et dans la bonne marche des collaborations. Au niveau des compétences techniques, certains groupes thématiques ont évoqué un manque de transversalité et de prise en compte des thématiques apparentées. En effet, certains groupes qui collaborent de manière très efficace regrettent de ne pas avoir certaines compétences sur des thématiques connexes ou de ne pas intégrer des personnes pouvant apporter ces connaissances. Ceci est notamment apparu dans l'entretien avec le groupe chargé de l'agriculture. L'entretien a pu montrer que la collaboration fonctionnait très bien, que certaines actions concrètes avaient pu être mises en œuvre (par ex. la création et mise en ligne de la base de données *Chez mon fermier*). Toutefois, les participants à l'entretien ont regretté de ne pas avoir les compétences nécessaires pour observer au mieux la question de la consommation d'espaces agricoles. En effet, l'extension de la zone à bâtir sur la zone agricole soulève de grands enjeux dans l'agglomération et les membres du groupe agriculture regrettent de ne pas être véritablement outillés pour pouvoir en assurer le suivi. Ce point montre le soin qu'il est nécessaire de porter, lors de la distribution des tâches, aux compétences de chacun.

Au registre des compétences décisionnelles, de grandes différences entre les techniciens suisses et français ont été évoquées. Les premiers jouissant d'une plus grande liberté en matière de décision, notamment lorsqu'il s'agit d'engager de l'argent dans une mission ; les techniciens français devant s'en référer à leurs supérieurs ou leurs élus, cela prolonge temporellement les processus. Ces différences sont parfois sources d'incompréhension entre les acteurs de la collaboration. Il semble nécessaire de mieux prendre en compte les différents processus décisionnels afin d'éviter que certaines missions ne puissent se concrétiser pour ces raisons. Certains participants aux entretiens ont évoqué cette dimension temporelle dans l'échec relatif d'une ou l'autre collaboration. A noter que le côté informel et pragmatique de certaines collaborations, notamment entre techniciens est particulièrement apprécié: elles sont utilisées pour avoir accès à certaines données, pour faire avancer les processus, en préparant leur acceptation en amont des décisions formelles, ou encore pour échanger des informations rapidement et facilement.

Par ailleurs, le décalage géographique entre Genève, centre de l'agglomération, mais aussi centre décisionnel et administratif du canton, et les parties françaises et vaudoise, dont les administrations et le siège politique se trouvent principalement à Bourg-en-Bresse, Annecy ou Lausanne semble compliquer les collaborations ; certaines décisions se prenant loin de la réalité de l'agglomération transfrontalière genevoise.

La question des compétences décisionnelles des techniciens est à mettre en regard de celles des capacités financières des différentes institutions engagées dans l'observation territoriale. En effet, il est apparu que le déséquilibre au niveau des capacités financières, entre le Canton de Genève, bien doté financièrement et techniquement, et ses voisins directs, canton de Vaud, départements ou intercommunalités, posent certains soucis. Ainsi, des consensus doivent être trouvés entre les besoins des uns et des autres, en fonction des contraintes financières de chacun. D'une manière plus générale la question du financement de la mission d'observation territoriale pour le Grand Genève n'a pas été traitée dans ce travail mais il s'agit d'un thème critique à traiter.



Dans un espace comme celui de l'agglomération transfrontalière genevoise, regroupant plusieurs pays, plusieurs entités territoriales, des communes de tailles très différentes et aux fonctions diverses, la prise en compte de ces contextes variés et des différentes sensibilités qui les composent est importante. La création d'un atlas culturel à l'échelle de l'agglomération transfrontalière en est un exemple intéressant. Ce projet visait à recenser les équipements culturels dans l'agglomération. Il a été remarqué que la plupart de ces équipements se trouvaient à Genève, ce qui a été vivement regretté des côtés français et vaudois. Pour remédier à cette situation, les équipements culturels amateurs ont été ajoutés, ce qui a permis d'offrir de l'information sur l'ensemble de l'agglomération, et pas uniquement sur Genève. Deux couches géographiques ont été ainsi créées, la première sur les équipements culturels professionnels - permettant une information concise et éventuellement plus opérationnelle - et une deuxième couche offrant un panorama plus large de l'offre culturelle dans l'agglomération. Ce consensus a permis de prendre en compte les différentes sensibilités et d'arriver à une solution convenant aux différents partenaires mais qui pose des problèmes de mise à jour et d'utilité réelle.

2.4.3. Connaissances

L'état des lieux des prestations (point 2.1) a montré que de nombreuses démarches d'observation ont lieu sur le territoire du Grand Genève à différents niveaux institutionnels : département - région-canton – transfrontalier – intercommunalité - commune. A ces institutions territoriales s'ajoutent également, principalement du côté français, des producteurs de données dépendant de divers ministères ou d'organismes parapublics ou privés. De plus, le partage des missions à chaque niveau institutionnel entre les institutions dépendant de la Région Rhône-Alpes ou des départements et les services décentralisés de l'Etat français au niveau régional (ex : DREAL) et au niveau départemental (ex : DDT) ajoute un degré de complexité.

Ainsi, il apparaît que ces nombreuses démarches ne permettent pas aux acteurs d'avoir une vision globale de ce qui est produit à l'échelle du Grand Genève. Cette constatation vaut également entre les départements ou les cantons. La connaissance des acteurs de l'observation territoriale et des différentes données disponibles sont indispensables à la collaboration.

Connaissances des missions d'observation et des données

Certains travaux ont été menés à double par manque de connaissance des productions et études des autres organismes. L'exemple de l'évaluation de la consommation de sol est particulièrement illustratif. Dans un contexte budgétaire difficile pour les collectivités, il est d'autant plus nécessaire que les fonds publics soient utilisés de manière optimale. Ainsi, **la nécessité de recenser des structures qui produisent ou gèrent de l'information territoriale** a été mentionnée à plusieurs reprises. Un tel recensement - *l'observatoire des observatoires du territoire* - est bénéfique car il rend visible les actions menées dans d'autres structures / territoires, mais également au sein même des institutions. En effet, il est parfois difficile d'avoir une vision exhaustive de ce qui a été fait à l'interne par le passé ; ceci étant lié aux changements de personnel, au manque de ressources humaines. De même, certaines données sont oubliées car ignorées, alors que leur exploitation pourrait être approfondie. Toutefois, pour qu'un tel recensement (que ce soit à l'interne, ou de manière plus



globale sur un territoire, qu'il soit le résultat d'une démarche coordonnée ou non) soit efficace et utile, il faut que lui aussi soit connu et diffusé au plus grand nombre.

2.4.4. Démarches multiples d'observation territoriale : sources de confusion et d'inspiration

Ce manque de connaissances mutuelles questionne la pertinence de la multiplication des démarches d'observation territoriale et d'une manière plus générale de leur visibilité. En effet, dans la situation actuelle, les utilisateurs de même que les élus, ont tendance à s'embrouiller sur les domaines de compétences, les périmètres utilisés ou encore les missions de chacun, si ceux-ci ne sont pas clairement définis et clairement communiqués. La confusion entre l'OST et la démarche d'observation territoriale du PA en est l'illustration (voir p. 80). Toutefois la constitution d'une démarche d'observation est également l'occasion de faire le point, de réunir les différents acteurs et partenaires qui travaillent sur des thématiques proches ou plus lointaines, mais qui peuvent s'enrichir mutuellement. Ainsi, l'élaboration de l'OTA a permis aux différents acteurs de se rencontrer (et ce même au sein du Conseil général de l'Ain), d'échanger et de se rendre compte que la mutualisation de certaines données serait bénéfique à d'autres tout en apprenant à connaître les différentes bases de données utilisées. Dans la même lignée, le projet d'InterSCot, et son volet relatif à l'observation favorisera le partage des connaissances entre les collectivités de l'Ain et de la Haute-Savoie.

Si la connaissance des démarches d'observation territoriale existantes dans d'autres structures ne conditionne pas la réalisation d'une démarche propre, elle permet par contre de s'inspirer des méthodologies utilisées, d'en évaluer les qualités et les défauts. Dans ce cadre-là, la connaissance ne se limite pas aux territoires adjacents, mais les expériences ou les outils utilisés par d'autres agglomérations ou régions peuvent aussi contribuer à une amélioration de l'observation territoriale. A ce propos, la MOT (mission opérationnelle transfrontalière) a organisé en 2012 un séminaire sur l'observation des territoires transfrontaliers⁵⁸.

2.4.5. Connaissance partielle du territoire voisin

Selon certains acteurs, les partenaires du côté genevois ont, d'une manière générale, une meilleure connaissance de la partie française et vaudoise que vice versa, notamment grâce aux nombreux efforts consentis en termes d'observation territoriale à l'échelle transfrontalière. Par manque de moyens, de coordination ou d'habitude, les côtés français et vaudois se sont moins impliqués dans la connaissance du territoire voisin. Ainsi, sur certaines cartes de l'Ain ou de la Haute-Savoie, Genève est parfois oublié ; la Suisse paraît excessivement loin. **Ce différentiel de connaissance est perçu comme problématique, car pour développer une relation de confiance, il est important que le niveau de connaissance soit équilibré, selon les acteurs rencontrés.** Toutefois, il apparaît que ce constat concerne également le côté genevois. Ce manque de connaissance pose problème au niveau politique. En effet, certains élus ont tendance à avoir une vision partielle du fonctionnement de

⁵⁸ <http://seminaire-observation-transfrontaliere.mot.fnau.org/>



l'agglomération transfrontalière, à se baser sur des idées reçues par manque de connaissance objective des chiffres existants ou des études réalisées.

Au-delà de l'observation territoriale stricte, certains acteurs regrettent de ne pas connaître mieux les réglementations appliquées dans les autres territoires et évoquent le besoin de forger un langage commun, ou du moins de renforcer les connaissances mutuelles en la matière. Ceci concerne en particulier le domaine de l'aménagement du territoire avec les différentes procédures et dénominations de zones utilisées, la thématique du logement – malgré la publication du CRFG *Clés pour le logement transfrontalier* - ou encore de l'agriculture. Une meilleure connaissance des techniciens sur les terminologies utilisées dans les différents territoires faciliterait le travail en commun. Le manque de connaissance du pays voisin (et dans une moindre mesure, du canton ou département voisin), des réglementations en vigueur, de ses priorités politiques et ses enjeux ne concerne, bien évidemment, pas uniquement l'agglomération franco-valdo-genevoise. Ainsi, cette même question fait l'objet d'un mandat dans l'arc jurassien franco-suisse : *une meilleure connaissance mutuelle et une meilleure gouvernance à l'échelle transfrontalière* sont visées par les différents partenaires⁵⁹.

2.4.6. Organisation

L'organisation de l'observation territoriale et des collaborations mises en place pour la réaliser est un enjeu clé. Les entretiens effectués ont montré que l'organisation actuelle de l'observation territoriale se construit en partie sur des éléments relevant d'une organisation pragmatique et en partie sur des relations institutionnalisées. Plus particulièrement, des besoins ont été émis concernant le pilotage de l'observation territoriale pour une répartition des tâches de production et d'analyse des données et concernant l'établissement nécessaire de conventions pour régler les relations de collaboration. Par ailleurs, un besoin de clarification des rôles et missions de chacun (en particulier entre l'OST et l'équipe du Grand Genève) a été relevé, ainsi qu'un souhait d'une gouvernance plus collégiale de la mission d'observation territoriale du Grand Genève.

Gouvernance

La gouvernance de l'observation territoriale et le pilotage des collaborations sont évoqués à plusieurs reprises comme particulièrement déterminants. **La création d'un GLCT, en charge de la gouvernance à l'échelle du Grand Genève, ouvre de nombreuses perspectives, notamment pour l'observation territoriale.** Les acteurs rencontrés veulent croire en cette nouvelle gouvernance qui pourrait améliorer les prestations d'observation, en favorisant notamment une meilleure organisation de la collaboration et de son pilotage. Toutefois, cette nouvelle structure semble encore mal connue par les différents acteurs, certains points n'étant pas encore clarifiés. Par exemple, les capacités de financement des études et de l'observation territoriale entre autres viennent tout juste

⁵⁹ <http://www.arcjurassien.ch/nos-activites/ctj/developpement-territorial/>



d'être réglées dans la convention sur le GLCT : ceci participera certainement à dissiper le flou qui règne encore à ce sujet auprès des acteurs.

Pilotage de l'observation territoriale

En parallèle à ces questions de niveau institutionnel, d'autres se posent à un niveau plus opérationnel. Ainsi, le manque de pilotage de l'observation territoriale et la confusion entre les missions de l'équipe du Grand Genève et de l'OST ont été mentionnés à maintes reprises. En effet, plusieurs partenaires ont regretté qu'il n'y ait pas véritablement une institution qui pilote l'observation territoriale à l'échelle transfrontalière. **Le pilotage devrait permettre de définir ce qui doit être observé, de fixer les questions auxquelles il faut répondre et également de rendre visible et de clarifier les objectifs sous-jacents.** La question du pilotage se pose également pour les groupes thématiques qui collaborent à l'échelle transfrontalière. Afin de mettre en évidence le fil rouge de la mission d'observation territoriale dans son ensemble, certains acteurs rencontrés souhaiteraient que la coordination de l'observation territoriale, voire même toute l'observation territoriale, soit prise en charge par une instance unique, au sein du Grand Genève. Ainsi, c'est un grand besoin d'institutionnalisation de la coordination de l'observation territoriale, en vue notamment de la rendre pérenne sur le long terme, qui est évoqué.

Le pilotage de l'observation territoriale du Grand Genève par l'équipe du Grand Genève constitue la première étape vers une organisation plus coordonnée et, éventuellement à terme, plus collégiale de cette mission.

2.4.7. Répartition des tâches

Plus généralement, c'est toute la répartition des tâches qui soulève des interrogations. Pour certains acteurs, il n'est pas impensable que le Canton de Genève prenne en charge de manière centralisée l'observation territoriale à l'échelle transfrontalière, dans la mesure où Genève est le cœur d'une agglomération de plusieurs centaines de milliers d'habitants et dispose de bonnes capacités financières et des compétences techniques nécessaires. D'autres, au contraire, jugent qu'il est important que cette mission soit répartie entre les différents territoires, qu'elle soit pilotée ou non par l'équipe du Grand Genève. **La répartition des tâches pourrait se faire selon les compétences techniques ou thématiques des partenaires.** Par ailleurs, la répartition des tâches entre les différents partenaires peut avoir des retombées positives, notamment en renforçant les collaborations, mais aussi sur un aspect plus symbolique en soulignant la cohésion de l'agglomération. Comme nous l'avons mentionné plus haut, les questions financières qu'implique une répartition des tâches devront être traitées avec attention.

Plus spécifiquement, les données nécessaires pour construire ou mettre à jour un indicateur questionnent également le pilotage et la répartition des tâches. En effet la collecte des données nécessaire aux travaux dans les différents territoires et leur harmonisation est compliquée et demande du temps et des ressources. Cette question se pose peut-être parfois avec moins d'acuité pour l'OST, lorsqu'il s'agit d'aller chercher les données uniquement dans deux organismes : l'INSEE et l'OCSTAT (ce n'est pas toujours le cas). Pour l'équipe du Grand Genève, en revanche, cela



implique de récupérer des données dans deux cantons, deux départements, à la région Rhône-Alpes, dans les services décentralisés de l'Etat français (tels que les DDT ou la DREAL), etc. Certes, nombre de données détaillées sont aujourd'hui téléchargeable sur les sites internet des services statistiques, mais étant donné le caractère transfrontalier du Grand Genève, il faut ensuite procéder à leur assemblage et, pour les données de l'OCSTAT, supprimer la mise en page, ce qui demande du temps et peut occasionner des erreurs. Sous réserve des règles de diffusion statistique, il est préférable d'obtenir les données sous forme de fichiers bruts, plus facilement exploitables, comme c'est déjà le cas pour le logement, sur le site de l'OST.

Un besoin de partager ces tâches s'est fait particulièrement sentir du côté de l'équipe du Grand Genève. Pour faciliter la remontée des informations vers l'équipe du Grand Genève (notamment pour la mise à jour des indicateurs), certains acteurs ont proposé de mettre en place un système de chef de file. Ce chef de file serait responsable par institution/territoire et/ou thématique de collaborer avec l'équipe du Grand Genève. Au-delà d'avoir une vision plus transversale de l'agglomération transfrontalière et de la collaboration à cet échelon, ce chef de file pourrait faciliter la transmission des données vers l'équipe du Grand Genève.

Analyse des données

La répartition des tâches de l'observation territoriale dans le Grand Genève est à mettre en regard de la question de l'analyse des données. **Les différents partenaires se sont pour la plupart montrés insatisfaits par la manière dont l'analyse des données est gérée** (de manière générale et non uniquement l'analyse à l'échelle de l'agglomération). L'analyse semble être le parent pauvre de l'observation territoriale, dans la mesure où de gros efforts sont portés sur la récupération des données, voir la création d'indicateurs, mais beaucoup moins sur l'analyse, par manque de moyens (financiers, humains, temporels) ou par manque de compétences (surtout dans les petites structures). Et ce, même si l'objectif final des observatoires et des monitorings reste l'analyse (état des lieux et prospective). Ainsi, pour répondre à cela, le Conseil général de l'Ain met en place un groupe pour échanger autour de l'analyse des données issues de son observatoire.

La complexité du contexte transfrontalier demande de porter un effort important sur l'analyse des données, afin que les spécificités propres à ce contexte, ainsi qu'aux deux contextes nationaux, puissent être mises en exergue. De plus, il est évoqué que des analyses semblables, souvent utilisant les mêmes données, sont réalisées dans les différentes institutions. Il est, ainsi, proposé par certains participants qu'une seule structure se charge à l'échelle de l'agglomération des analyses. Des efforts sont faits par ailleurs pour répartir la tâche d'analyse entre les partenaires.

En lien avec l'organisation du Grand Genève, plus particulièrement, mais aussi avec celle de l'OST dans une moindre mesure, il s'avère que les acteurs travaillant pour ces deux organismes représentent plusieurs institutions. En effet, certains d'entre eux travaillent à la fois pour le Grand Genève et pour le service par lequel ils sont détachés. Cette manière de faire peut entraîner une certaine confusion voire un certain malaise selon les situations, d'après les acteurs rencontrés. Il semble ainsi important et bénéfique qu'une partie des acteurs soient uniquement rattachés à l'équipe du Grand Genève afin de clarifier leur position et de se concentrer sur le Grand Genève. Par ailleurs,



certaines partenaires ont évoqué que leur collaboration avec l'équipe du Grand Genève leur prenait beaucoup de temps car souvent, le travail pour le PA ou pour les questions transfrontalières se fait en sus des missions habituelles : pour pouvoir avancer sur ces questions il serait nécessaire de dégager plus de ressources. Cela est lié avec la question des financements des missions du Grand Genève.

2.4.8. Confusion Grand Genève - OST

Certains participants ont parlé d'une confusion entre les rôles et missions d'observation, ainsi que les domaines de compétences respectifs de l'équipe du Grand Genève et de l'OST. Ce problème soulève à nos yeux de grands enjeux. A la source de cette confusion se trouvent des questions de périmètres, de domaines de compétences, ainsi que d'organisation institutionnelle. De plus, comme nous l'avons indiqué auparavant, la mission d'observation de l'équipe du Grand Genève n'est pas suffisamment connue. Par conséquent, dans l'esprit de certains acteurs, seul l'OST a une mission d'observation à l'échelle transfrontalière. Ce point rejoint celui des compétences des organismes. En effet, celles-ci sont différentes : la mission d'observation territoriale de l'équipe du Grand Genève doit lui permettre d'assurer le suivi de ses objectifs, cette mission comprend mais dépasse les domaines thématiques traités par l'OST. Par ailleurs, l'équipe du Grand Genève est responsable des données géographiques, disponibles à travers son outil GeoAgglo, alors que l'OST travaille avec des données statistiques peu spatialisées. Ces deux domaines de compétences différents (et complémentaires) ne sont pas clairement identifiés comme tels par les acteurs rencontrés. La question des périmètres contribue à renforcer cette confusion. Toutefois, la situation s'améliore.

Au niveau institutionnel, les partenaires du Grand Genève ne sont pas exactement les mêmes que ceux de l'OST. En effet, l'Etat français n'est pas un membre à part entière du Grand Genève, alors qu'il est représenté dans l'organisation de l'OST. En revanche, le canton de Vaud est membre du Grand Genève mais pas de l'OST. De plus, le Grand Genève n'est pas un financeur de l'OST, par conséquent il n'est pas possible pour lui de faire remonter directement ces besoins à l'OST. Cette situation n'est pas idéale puisque des synergies existent entre les deux organismes et les renforcer pourrait améliorer l'efficacité de l'observation territoriale à l'échelle transfrontalière. Et ce, d'autant plus, que le décalage institutionnel entre les deux organismes est très léger, et que les financeurs communs de l'OST et du Grand Genève, souhaiteraient que l'argent investi soit utilisé de la manière la plus efficace possible.

Concernant l'OST plus particulièrement, certains besoins ont été évoqués : une harmonisation des périmètres avec le Grand Genève, une plus grande spatialisation des données, une meilleure flexibilité et réactivité à propos des demandes ponctuelles, ainsi que le retour du SCRIS. Si les deux premiers points vont être améliorés à court terme, les deux derniers points demandent des changements plus profonds.

2.4.9. Conventions

Les conventions à mettre en place pour régler l'observation territoriale sont une composante importante de cette dernière. Ainsi, même s'il a été évoqué que la collaboration informelle



permettait d'avoir un accès facile aux données, de favoriser les échanges, etc., elle atteint parfois ses limites. Par exemple, pour le transfert de données, une collaboration informelle peut être utilisée tant que les données sont existantes ; ainsi, s'il faut engager un processus plus lourd pour créer une donnée ou pour assurer des mises à jour régulières de la part d'un prestataire, il sera bien souvent nécessaire de travailler à l'aide de conventions.

GeoAgglo constitue un autre exemple. En effet, cet outil n'a pas pour l'heure de convention qui règle son animation, ses mises à jour, le transfert d'informations des partenaires pour le maintenir actif ou son budget. Selon l'avis d'un responsable de l'équipe du Grand Genève, cette situation pourrait bientôt montrer ses limites, et pose la question de doter GeoAgglo d'une convention. Toutefois, la solution pragmatique choisie, c'est-à-dire sans convention établie, n'a pas empêchée l'outil de se développer. De même, l'existence d'une convention, comme ce fut le cas pour le SITL, n'assure pas la pérennité d'une collaboration. En revanche, lorsque la collaboration se passe bien, une convention peut permettre de mettre sur place des outils particulièrement efficaces. Par exemple, la collaboration dans le cadre de la thématique mobilité, et notamment avec la création du modèle multimodal transfrontalier peut être considérée comme fonctionnant particulièrement bien. La formalisation de cette collaboration avec la charte du MMT semble avoir été favorable à la mise en œuvre des prestations. Par contre, bien que l'équipe du Grand Genève ait été intégrée aux discussions relatives à la construction du modèle, elle ne figure pas dans la charte comme partenaire du modèle. Une réflexion est en cours pour améliorer cette situation.

Etant donné que pour certains indicateurs des conventions doivent être signées avec des partenaires externes, il est nécessaire d'anticiper l'utilisation qui sera faite des données, notamment au regard de leur diffusion à des tiers, sur internet ou non, qu'il s'agisse du grand public ou uniquement des partenaires. Ainsi, jusqu'à présent, certaines données de l'IGN (donc sur la partie française) ne pouvaient être transmises qu'aux collectivités suisses ou à leurs mandataires. Cette situation devrait dorénavant changer, mais montre la nécessité de passer des conventions intégrant la question de la diffusion des données. Les conventions qui seront établies par la suite devraient, selon certains participants aux entretiens, faire mention du fait que les données pourront être transmises à tous les partenaires. Dans le projet que mène actuellement la Région Rhône-Alpes sur la mutualisation des bases de données à l'échelle de la région, un bureau d'avocats a été intégré au consortium qui pilote ce projet pour régler spécifiquement les questions de conventions et de diffusion des données.

Un autre problème, qui est apparu relatif à la transmission des données, concerne notamment plus particulièrement la thématique nature et les associations naturalistes. En effet, certaines d'entre-elles refusent de transmettre gratuitement leurs données aux institutions (Etat, collectivités, ...) en charge de l'observation territoriale, et ce, même si les données ont été récoltées avec l'argent public. La transmission des données aux financeurs n'ayant probablement pas été intégrée aux conventions, certaines institutions sont donc contraintes à payer une deuxième fois ces données, si elles souhaitent les utiliser. Cet exemple, bien que spécifique, illustre parfaitement le besoin de mieux régler, par voie juridique entre autres, les questions de transmission des données. En parallèle, il a été évoqué qu'il serait bénéfique qu'un cahier des charges type relatif à la transmission des données



soit élaboré lors du lancement du marché. Ceci, en définissant certains codes et procédures à respecter, devrait permettre un traitement plus rapide et aisé des informations.

2.4.10. Communication

La question de la communication faite autour des données issues de l'observation territoriale a été un des leitmotivs des entretiens. En effet, il a été unanimement considéré que la communication devait être améliorée.

Visibilité de l'observation territoriale

Dans les entretiens, de nombreux participants ont insisté sur le fait que l'observation territoriale n'était pas assez mise en avant et que le monde politique et le grand public avaient tendance à ne pas avoir conscience des efforts investis et de leur nécessité. **Les monitorings, en général, ne suscitent guère d'intérêt alors qu'ils contiennent de nombreux résultats à même d'intéresser les journalistes, les élus ou le grand public.** D'ailleurs, lorsque certains journalistes sont invités à consulter le monitoring, ils sont en général surpris par les informations qui s'y trouvent. Toujours pour mettre en lumière les monitorings, il est ainsi nécessaire de communiquer régulièrement sur les chiffres, afin de susciter de l'intérêt sur les questions d'observation et notamment sur ce que peuvent apporter les monitorings.

Le manque de visibilité de la mission d'observation et de son intérêt, au-delà des problèmes de connaissance mentionnés, a également une influence sur les budgets qui lui sont alloués. Communiquer sur l'existence des prestations et surtout prouver l'utilité de la mission d'observation territoriale au regard de différents objectifs permettra d'être en meilleure position pour assurer son développement et sa pérennité. L'exemple bâlois est en ce sens particulièrement instructif. Le Projet de l'agglomération transfrontalière ainsi que l'Eurodistrict trinational de Bâle (une autre instance transfrontalière) souhaitaient mettre en place un système d'information géographique à l'échelle transfrontalière. Ce projet n'a toutefois pas été réalisé, les partenaires allemands n'ayant pas souhaité mettre en place un tel système, car ils n'en voyaient pas véritablement l'utilité et ont préféré continuer d'avancer au cas par cas plutôt que de mettre sur pied une solution pérenne.

2.4.11. Publics-cibles

La question du public-cible de l'information relative à l'observation territoriale a été également évoquée et mérite de s'y attarder. Les réponses apportées à cette question montrent qu'il n'y a pas qu'un public, mais bien des publics, et que les supports utilisées pour communiquer les chiffres et les analyses doivent considérer les destinataires de l'information.

Grand public

D'une part, il y a le grand public, informé sur les résultats de l'observation territoriale à travers les sites internet des institutions (dont les outils interactifs), les médias, voire d'autres supports (cahiers, newsletters, présentations, etc.). Ainsi, une attention particulière doit être portée à **l'attractivité de**



l'information et son accessibilité, notamment sur les sites internet. Les efforts entrepris par le Grand Genève et le SITG qui ont tous deux mis à jour leur site internet, vont dans cette direction : en effet, la version précédente du site internet du Grand Genève a été décrite comme peu conviviale par certains participants aux entretiens. De même, la volonté d'offrir des outils interactifs faciles d'accès (OTA, GeoAgglo) va dans ce sens ; le Canton de Vaud l'a bien compris en veillant à offrir un outil plus interactif pour GéoPlaNet. Il a été mentionné qu'il faudrait communiquer parfois sur quelques chiffres uniquement et de ne pas viser à chaque fois une information exhaustive. Une rubrique, le « chiffre du mois », sur différents supports, tels que les sites internet ou en partenariat avec la presse locale, pourrait être intéressante pour présenter quelques résultats-clés de l'observation territoriale. **Les journalistes sont à considérer comme un public particulier, puisqu'ils sont bien souvent le vecteur entre l'information et un public large** (grand public, politiciens, techniciens). L'idée de faire des rencontres informelles avec les journalistes, non pas pour leur transmettre des informations « brûlantes », mais pour leur donner des clés de lectures du contexte dans laquelle l'agglomération transfrontalière se trouve, et de pouvoir ainsi mieux interpréter les résultats fournis par l'observation territoriale, peut contribuer à renforcer la visibilité de l'observation territoriale et des monitorings. Ceci avait été entrepris notamment par l'équipe de la planification directrice cantonale et régionale du canton de Genève.

Elus

D'autre part, **les élus tant dans les organes législatifs qu'exécutifs ont besoin d'une information ciblée.** Au-delà de l'information « grand public » d'autres supports peuvent être utilisés pour transmettre les informations issues de l'observation territoriale aux élus. A plusieurs reprises, il a été mentionné l'utilité et le besoin de **tableaux de bord par commune** ou par intercommunalité, à l'instar des tableaux de bord fournis par l'INSEE, présentant un panel d'indicateurs jugés particulièrement pertinents. Ces documents de synthèse permettent de faire une évaluation rapide de la situation. Le département de la Haute-Savoie produit pour les communes ce genre de tableaux de bords. Il est apparu lors des entretiens qu'il est souhaité qu'une telle initiative puisse être réalisée à l'échelle transfrontalière par l'équipe du Grand Genève et/ou par l'OST.

En raison des questions de financement, les élus ont une importance toute particulière. De même, il est important à travers une communication réfléchie de prendre en compte les différentes sensibilités des élus, voire des techniciens. En effet, il a été regretté que les techniciens et élus français aient appris les chiffres de la construction de logements à Genève à travers les médias. **Un canal d'information plus officiel** aurait été souhaité. Pour poursuivre dans ce même registre, comme nous l'avons évoqué plus haut, identifier les acteurs-clés et connaître les rôles et les missions de chacun (élus, personnes avec responsabilités hiérarchiques, personnes responsables d'une thématique, etc.) permet également de mieux cibler la diffusion des informations, et par exemple, les invitations aux conférences de presse.

Techniciens

Finalement, les techniciens, principaux utilisateurs des données et des études provenant de l'observation territoriale, ont également besoin d'être informés des diverses démarches en cours.



Comme nous l'avons déjà mentionné à plusieurs reprises, les techniciens ne peuvent avoir une vision globale de toutes les démarches existantes, des méthodologies utilisées ou des outils disponibles. Pour l'utilisation des outils, il est également nécessaire de s'assurer que tous les techniciens potentiellement intéressés soient d'une part informés de leur existence, et d'autre part soient en mesure de les utiliser. Par exemple, en parallèle au lancement de la plateforme de l'Observatoire des territoires de l'Ain (OTA), des **formations** seront mises sur pied, afin de présenter l'outil et son utilisation. Par ailleurs, un **plan de communication** a été lancé afin de faire connaître cet observatoire au-delà du cercle des techniciens.

L'équipe du Grand Genève a également la volonté de faire mieux connaître son outil GeoAgglo et a planifié une **conférence de presse** dans le courant de l'automne. Le public-cible des outils interactifs doit également être questionné. En effet, dans certains cas, la volonté de destiner les outils à une large palette d'utilisateurs (du grand public aux professionnels) se heurte aux compétences des uns et aux besoins des autres. Cette question s'était posée notamment en lien avec l'information relative aux lignes de transports, certains acteurs se demandant si GeoAgglo devait offrir plus d'informations grand public ou non. La région de Nyon a, quant à elle, choisit de mettre son outil SIG au service du grand public en y intégrant les différentes lignes de transports (avec des liens vers les horaires), les P+R, le service Mobility ou les points de vélos en libre-service. Finalement, la communication avec les techniciens peut être améliorée notamment à travers des **journées d'échange** ou la mise en place de **structure en ligne** (centre de diffusion de ressources en ligne ou mise sur pied d'un réseau social) : ces deux points sont traités ci-dessous.

2.4.12. Journée d'échanges

Plusieurs acteurs ont évoqué des journées d'échange comme moyen de communiquer les informations relatives à l'observation territoriale, de faire connaître certaines démarches entreprises dans les différents territoires, d'échanger sur les méthodes utilisées, et plus généralement comme moyen de se rencontrer, de créer des liens avec les autres techniciens. L'équipe du Grand Genève est par ailleurs très intéressé à organiser de telles journées, et notamment une à court terme sur la thématique de la consommation du sol. Le service de la planification directrice cantonale et régionale du canton de Genève se dit également intéressé par la tenue d'une telle manifestation, mais préférerait qu'elle soit ciblée sur ses priorités thématiques : équilibre logement-emploi et articulation mobilité-développement urbain.

Ces journées d'échanges peuvent prendre plusieurs formes et viser différents objectifs : workshops et ateliers spécifiques à l'observation territoriale dans l'agglomération transfrontalière ou présentations plus larges avec des exemples issus d'autres agglomérations suisses/françaises ou d'agences d'urbanisme afin de voir comment ces agglomérations gèrent l'observation territoriale ou les monitorings. A Annecy, des journées d'échanges, sont organisées : des groupes thématiques (foncier, logement, environnement, etc.) auxquels participent différents spécialistes (notaires, agents immobilier, représentants des communes, etc.) se réunissent deux à trois fois dans l'année. Au cours de ces réunions sont discutés l'état du territoire, les différentes évolutions en cours, etc., afin de dresser un diagnostic territorial par thématique. Une fois par année, les résultats des discussions



thématiques sont ensuite présentés aux autres groupes lors d'une grande réunion. De cette manière, la connaissance du territoire est partagée par un grand nombre d'acteurs, les différents spécialistes peuvent se rencontrer, etc.

Un autre exemple est celui du SITG. Ce service a entrepris une grande refonte de sa communication, en créant le **Forum du SITG**, construit autour de trois axes. Un des axes est « l'espace partenaire » et s'apparente en quelque sorte à des journées d'échanges. En effet, cet « espace partenaire » consiste à favoriser les rencontres entre les techniciens pour traiter différents sujets. Les deux autres axes consistent en un « espace web », actuellement en développement et qui contiendra diverses informations, et un « espace public », organisé autour de présentations publiques, destinées à présenter les enjeux et les outils en lien avec les données géographiques (la première présentation a concerné l'historisation des données, la suivante sera dédiée au projet LIDAR). Il a été évoqué que l'équipe du Grand Genève pourrait utiliser l'infrastructure mise en place pour ce Forum, afin d'y organiser un « **espace partenaire transfrontalier** » (les journées d'échanges du Grand Genève pourraient se tenir dans ce cadre-là), voire un « **espace public transfrontalier** » pour communiquer à un large public sur des questions liées à l'observation territoriale transfrontalière.

2.4.13. Structures en ligne (réseau social, centre de ressources)

En parallèle aux journées d'échanges, l'intérêt de pouvoir échanger des informations de manière virtuelle a été amené. Un **centre de ressource** pour l'observation territoriale transfrontalière contiendrait des informations sur les différents observatoires, recenserait les bases de données et les études existantes. Ce centre de ressources pourraient selon les acteurs rencontrés soit contenir directement toutes les données, soit y renvoyer à l'aide de liens. Il permettrait de centraliser l'information et d'en faciliter l'accès. Il semblerait que l'équipe du Grand Genève puisse tout à fait héberger un tel centre de ressources. Les entreprises recourent de plus en plus à ces outils qui favorisent l'échange d'information entre leurs employés. Un **réseau social d'entreprise** peut tout à fait convenir pour mettre en réseau les membres d'une ou plusieurs collectivités. Les fonctionnalités de ces réseaux dépendent du fournisseur, mais en général permettent d'échanger et d'entreposer des fichiers, créer des forums de discussions (fermées ou non), d'identifier plus rapidement les personnes-clé grâce à leurs profils ou encore d'informer les membres de ce réseau social (ou des groupes thématiques) lorsque de nouvelles données et études sont disponibles ou du lancement de telle ou telle démarche. Si les acteurs-clé sont identifiés et participent à un tel réseau à l'échelle transfrontalière, les possibilités sont grandes en matière d'échanges d'informations, ce qui pourrait être bénéfique à l'observation territoriale transfrontalière. La Région Rhône-Alpes est en train de mettre sur pied un tel réseau. Une version « à bas coût » d'un tel réseau serait facilement réalisable sous la forme d'un **groupe fermé « LinkedIn »**, destiné aux techniciens actifs sur le Grand Genève.



3. Recommandations

Afin de répondre à l'objectif principal de l'observation du territoire à savoir : **mettre en place une observation du territoire utile et qui contribue aux politiques publiques** tel que nous l'avons présenté en introduction (voir Figure 1), à l'issue de ce bilan, plusieurs leviers d'action ont été identifiés dans le but de renforcer la mission d'observation territoriale pour le Grand Genève, sur les plans de sa gouvernance, de son organisation, du partage des tâches et des responsabilités, de la communication et de la diffusion des informations. Ces leviers (R1 à R7) se rapportent à chacun des axes présentés à la figure 1 (voir Figure 23) Ce dernier chapitre développe tour à tour les recommandations que nous portons sur chacun de ces points.

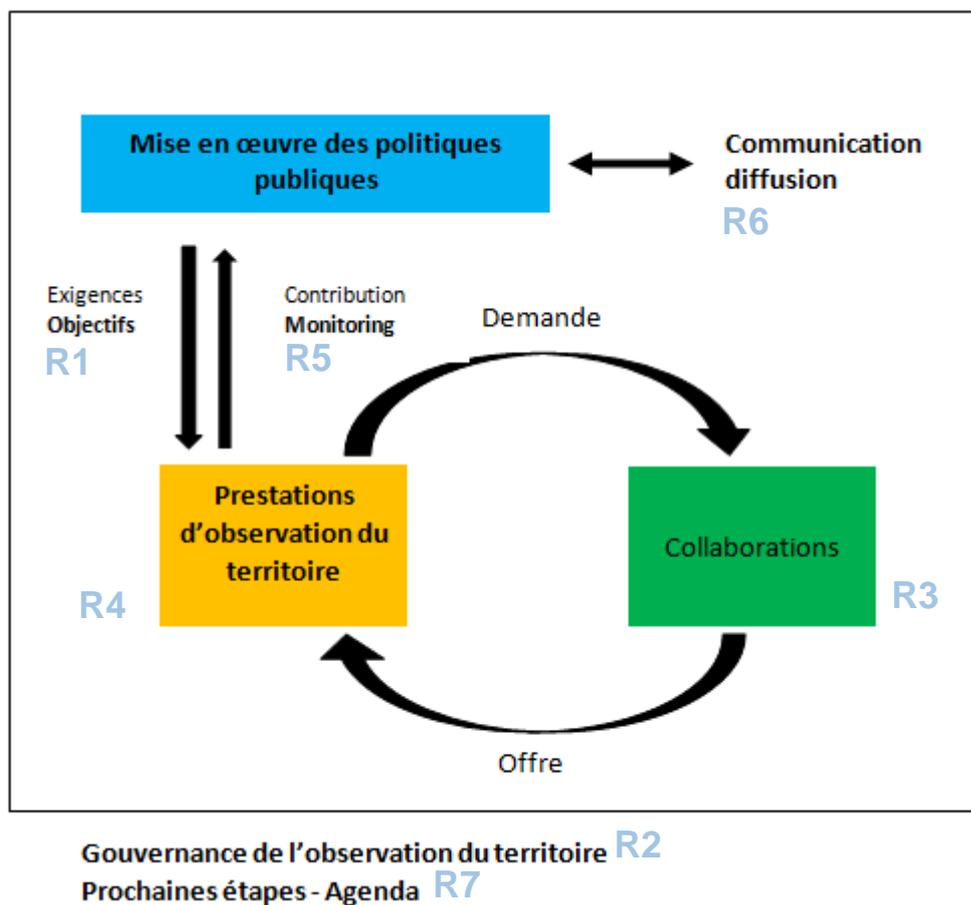


Figure 23: Leviers d'action



R1 Clarifier et faire connaître les objectifs de la mission d'observation territoriale du Grand Genève

Cette proposition répond aux besoins énoncés suivants :

- > Manque de lien entre la mission d'observation territoriale et les politiques publiques
- > Manque de visibilité de l'utilité de l'observation territoriale

Elle touche à deux aspects :

Le premier, plus fondamental répond au reproche qui a été fait d'un manque de lien entre la mission d'observation territoriale et les politiques publiques. Ce point mérite la plus grande attention. Pour y répondre, une réflexion approfondie sur les objectifs de la mission d'observation territoriale devrait être menée, et plus spécifiquement dans le cadre des travaux à mener pour le monitoring du PA, afin que chaque action soit une contribution à la mission d'observation territoriale au sens large. Les liens entre les actions d'observation territoriale et leur contribution aux politiques publiques doivent être clarifiés et renforcés et également suivis d'actions concrètes (par exemple le rééquilibrage d'objectifs ou la mise en place de mesures complémentaires pour les atteindre). Ce dernier point ne dépend pas directement des acteurs du domaine de l'observation territoriale mais serait facilité si la gouvernance de l'observation territoriale se rapprochait de la gouvernance du Grand Genève (voir R2), c'est pourquoi la coordination de cette mission avec le COTECH du GLTC doit être garantie.

Le deuxième point : manque de visibilité de l'utilité de l'observation territoriale a trait à la communication (R6). Un effort est à faire pour souligner la valeur de la mission d'observation territoriale, son importance, auprès des acteurs plus éloignés du domaine, qui n'en ont pas connaissance, et même du grand public. Les liens entre les missions d'observation territoriale et leur contribution aux politiques publiques doivent donc également être communiqués, pour qu'ils soient évidents pour tous. Nous reviendrons en détail plus loin sur les questions de communication.



R2 Renforcer la gouvernance de l'observation territoriale du Grand Genève par la mise en place de son pilotage opérationnel

Actuellement et malgré les nombreuses démarches et avancées dans le domaine, le fonctionnement montre des faiblesses : la gouvernance de l'observation territoriale du Grand Genève est éclatée, les collaborations sont mises en place au cas par cas, les travaux parfois réalisés dans l'urgence, la répartition des tâches n'est pas claire ni institutionnalisée, ce qui entraîne des doutes sur la légitimité de certaines demandes entre partenaires, etc.

Nous proposons une solution pour y pallier, qui répond aux besoins énoncés suivants :

- > Besoin d'un fil rouge,
- > Volonté de passer d'une situation au coup par coup à une situation organisée, transparente, prévisible.
- > Souhait d'amener plus de collégialité dans la gestion de la mission d'observation territoriale du Grand Genève
- > Souhait de mieux partager des responsabilités de la mission d'observation territoriale

Cette proposition se concrétise par la mise en place d'un **comité de coordination technique** dédié au pilotage et à la mise en œuvre d'un *monitoring harmonisé* à l'échelle du territoire du Grand Genève. Ce comité, provisoirement appelé « **Comité technique Observation territoriale** », est directement rattaché au Comité technique du GLTC du Grand Genève. Cette proposition permet d'assurer le lien entre les politiques publiques et la mission d'observation territoriale (voir R1), de faire remonter/descendre les besoins entre les deux pôles, et plus particulièrement de faire connaître les enjeux et travaux à mener, liés à la mission d'observation territoriale dans son ensemble, d'une manière articulée auprès du Comité technique du GLCT.

Les membres de ce comité sont à définir. Ils devraient comprendre un représentant de chaque territoire ou un représentant de l'ARC pour les territoires français. Le **Comité technique Observation territoriale (OT)** nécessiterait un bras opérationnel : un chef de projet (le responsable du monitoring et de l'observation territoriale de l'équipe du Grand Genève) et un secrétariat. Sa taille devrait être limitée pour en garantir un fonctionnement efficace.

Les responsabilités du Comité technique OT du Grand Genève sont les suivants:

- > définir les orientations et les priorités en termes d'actions à mener
- > choix des options/solutions
- > arbitrage
- > évaluation
- > anticipation des besoins
- > institutionnalisation
- > plan annuel d'action
- > gestion du budget lié à l'observation du territoire (en collaboration avec l'EPA)
- > attribution des mandats



Cahier des charges du Comité technique OT

Le comité tient à jour le tableau de bord, aussi nommé **Agenda observation territoriale (OT)** de la mise en œuvre opérationnelle⁶⁰. Le tableau de bord est consolidé en y ajoutant un volet « **collaboration** » ou figurent systématiquement les projets de collaboration (R7).

Le comité fait valider son plan annuel d'action et son budget par **le Comité technique du GLTC** du Grand Genève et par **l'Assemblée du GLTC** qui gère le budget global du Grand Genève.

Le comité est responsable de la gouvernance de l'observation territoriale, c'est-à-dire:

- > Ce groupe est responsable du **pilotage stratégique de la collaboration** (R2). Il est responsable de décider des collaborations à institutionnaliser (R3), des conventions à établir et de faire les tâches nécessaires pour leur mise en œuvre.
- > Il est le garant du bon partage des tâches (R4), en tenant compte des compétences propres des acteurs.
- > Il fait le lien avec les travaux réalisés par le **groupe de pilotage du monitoring** (voir R5)
- > Il élabore et met en œuvre une stratégie de communication et de diffusion des informations relatives à l'observation territoriale (R6).

Le COTECH de cette présente étude pourrait être transformé en *Comité élargi* du **Comité technique OT**.

Le **Comité technique OT** représente les intérêts de la mission d'observation du territoire, il n'a pas de pouvoir de décision sans l'aval des partenaires.

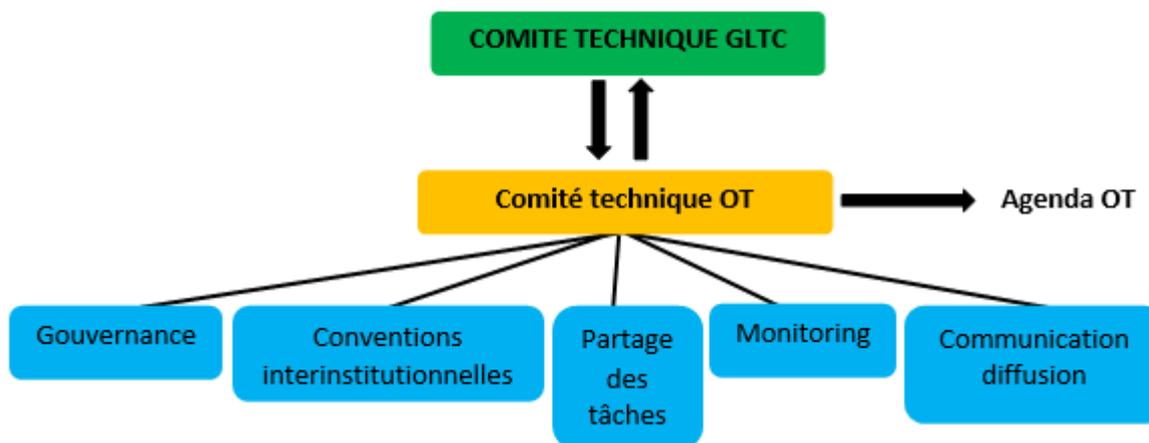


Figure 24: Organisation et tâches du Comité de coordination technique pour le pilotage opérationnel de l'observation territoriale du Grand Genève

⁶⁰ Ce tableau de bord correspond au chapitre *monitoring* du Cahier n° 12 – 2013 : Mise en Œuvre du Projet d'agglomération.



R3 Assurer la pérennité des collaborations avec les partenaires extérieurs

Le fonctionnement actuel des collaborations et de la répartition des tâches, désorganisé, au coup par coup, montre ses limites si l'on veut assurer certaines prestations dans le long terme avec une certaine continuité, point crucial lorsque l'on veut suivre l'évolution des phénomènes dans le temps.

Plusieurs collaborations - avec des acteurs ayant un grand rôle dans la mission d'observation territoriale du Grand Genève - sont actuellement non-institutionnalisées et, bien que les collaborations fonctionnent et font preuve d'efficacité actuellement, certains blocages ont déjà eu lieu et pourraient survenir à l'avenir, liés au manque de légitimité de ces collaborations. Nous suggérons de veiller à renforcer ces collaborations pour en assurer la pérennité, par exemple, la signature de conventions entre les partenaires.

R3a L'Observatoire statistique transfrontalier

Premier acteur sur le terrain de l'observation du territoire transfrontalier du Grand-Genève, l'OST possède de fortes compétences dans l'harmonisation des données à l'échelle du Grand Genève dans le domaine de la statistique. L'OST a un grand rôle à jouer dans le cadre de la mission d'observation du Grand Genève et plus particulièrement pour participer à l'élaboration d'un monitoring pour le Grand Genève, monitoring qui comprend potentiellement un grand nombre d'indicateurs statistiques à construire ou simplement de données à harmoniser et partager, et à produire sur une base régulière. L'OST assure déjà une partie de cette mission dans ses tâches courantes, cependant, l'équipe du Grand Genève a parfois et aura encore à l'avenir besoin de son soutien pour des missions qui dépassent son cahier des charges actuel.

Il est par exemple capital d'institutionnaliser le développement et la mise à jour de **projections sociodémographiques sur le périmètre de l'agglomération** en tenant compte des dernières données à disposition en provenance des territoires, afin de répondre aux besoins de plus en plus prégnants d'analyses prospectives.

Actuellement, l'OST et le Grand Genève ne sont pas formellement liés institutionnellement, même si le décalage institutionnel est léger entre les deux organismes. Plusieurs solutions sont envisageables pour renforcer la collaboration entre ces deux partenaires, et éventuellement pour que l'OST puisse répondre de manière plus directe aux besoins du Grand Genève :

- > La première, solution la plus légère, est le financement ad hoc d'études spécifiques par le Grand Genève (mandats via l'INSEE ou l'OCSTAT). Cela permettrait de pallier au manque de ressources de l'OST pour remplir des missions supplémentaires à son programme de travail et une réaction plus rapide lors de demandes urgentes.
- > La deuxième, plus coûteuse, mais qui mérite d'être étudiée, serait l'extension du mandat de l'OST rétribué par le Grand Genève (engagement via l'INSEE ou l'OCSTAT). Cela pourrait se traduire par le financement par le Grand Genève d'un temps partiel pour des



tâches spécifiques dans l'option d'une charge de travail plus importante et régulière pour l'OST dans la mise en œuvre par exemple du monitoring du PA. Une variante de cette solution serait que l'OCSTAT engage une personne de l'équipe du PA (chargé de l'engager et de l'héberger) pour remplir ces missions supplémentaires.

- > La troisième, qui peut être complémentaire au deux premières, serait d'harmoniser la gouvernance entre les deux institutions. En effet, les synergies entre la mission d'observation territoriale de l'équipe du Grand Genève et celle de l'OST sont fortes et cette solution permettrait d'améliorer l'efficacité de l'observation territoriale à l'échelle transfrontalière.

→ **Nous recommandons cette solution à moyen terme.**

Les demandes de modification du programme de travail de l'OST devant dorénavant transiter par le CRFG, où sont représentés tous les partenaires du Grand Genève et de l'OST, il serait en tous les cas nécessaire de s'assurer que les responsables de la mission d'observation territoriale au sein de l'équipe du Grand Genève auront les moyens de faire remonter les missions prioritaires à leur agenda pour lesquelles l'OST a un rôle à jouer.

Une autre problématique a été mentionnée concernant la collaboration entre l'OST et l'équipe du Grand Genève est l'utilisation d'un **périmètre d'analyse** différent. Ce problème semble avoir été réglé puisque l'angle principal d'analyse de l'OST est à présent le Grand Genève. Il serait judicieux d'établir un accord formel sur l'utilisation du périmètre du Grand Genève pour les études qui lui sont utiles, cependant, celui-ci n'étant pas fixe il est conseillé d'utiliser un périmètre élargi pour assurer la qualité des données statistiques d'évolution des phénomènes.

R3b Le Modèle multimodal transfrontalier

Le MMT est un outil qui a également une grande place dans la mission d'observation territoriale à l'échelle de l'agglomération et qui potentiellement va encore prendre de l'importance ces prochaines années, le besoin de prospective grandissant. La volonté de développer des passerelles entre les différentes thématiques traitées par l'équipe du Grand Genève et d'utiliser le MMT de manière plus transversale, pour pouvoir anticiper les évolutions non plus seulement en termes de mobilité mais aussi en termes de pollution, d'urbanisation etc., justifie grandement le fait de formaliser la collaboration de l'équipe du Grand Genève en tant que partenaire du modèle. Cette discussion est déjà initiée.

R3c GeoAgglo

L'outil GeoAgglo, portail géographique de l'agglomération a lui aussi son importance dans la mission d'observation territoriale du Grand Genève. Responsable de la mise à disposition du public - et a fortiori de l'ensemble des partenaires du Grand Genève - des couches d'information géographique, l'outil est également en train de monter en puissance. Ce portail a été développé avec le support du Service de systèmes d'Information géographique du Canton de Genève (SSIG/DIME), puisqu'il s'agit d'une extension du SITG, le système d'observation du territoire genevois. Actuellement, aucune



convention n'existe entre les partenaires pour le maintien de cette prestation. Là encore, nous recommandons de rédiger une convention de collaboration entre les partenaires pour en assurer la pérennité. Structurellement, l'organisation actuelle fonctionne très bien et il ne s'agit pas de la transformer, mais seulement de la formaliser institutionnellement.

R3d SITG et IGN

Le SITG, en collaboration avec l'IGN sont les principaux fournisseurs de données de références à l'échelle transfrontalière pour le Grand Genève. La question d'un élargissement du partenariat du SITG avec l'IGN a été posée pour pallier au fait que jusqu'à présent, les données de l'IGN ne pouvaient être fournies qu'aux mandataires suisses qui travaillent sur les questions transfrontalières. L'intérêt d'élargir le partenariat est qu'il permettrait que la diffusion puisse se faire également aux collectivités publiques françaises ou à leurs mandataires. Nous recommandons d'appuyer cette proposition qui est d'un grand intérêt pour le Grand Genève.

R4 Partage des tâches

Actuellement la répartition des tâches de la mission d'observation territoriale à l'échelle de l'agglomération se décline schématiquement comme suit :

- > la responsabilité de l'harmonisation et de la diffusion des données statistiques est prise en charge par l'OST,
- > les données de bases (référentiel géographique) sont développées par le SSIG/DIME en collaboration avec l'IGN,
- > la diffusion des couches géographiques sur le portail GeoAgglo (référentielles et thématiques) est sous la responsabilité de l'équipe du Grand Genève, (en collaboration avec le SSIG).
- > le MMT est placé sous l'égide de la Commission déplacement du CRFG

A partir de cet acquis, plusieurs tâches doivent encore être accomplies, dont la distribution (et le financement) n'est pas clairement définie :

R4a La production des données thématiques

Plusieurs scénarios sont envisageables pour répartir les tâches de production des indicateurs et des autres éléments nécessaires au monitoring, les données « métier » du suivi :

Scénario 1 : Production centralisée de l'ensemble des indicateurs

Une production centralisée de l'ensemble des indicateurs par une entité unique est une première solution. Deux entités ont été envisagées pour accomplir cette tâche :



> **l'OST**

On pourrait imaginer que l'OST, en tant qu'observatoire transfrontalier, prenne une plus grande part de responsabilité au sein de la gouvernance de l'observation territoriale du Grand Genève, et prenne également la responsabilité du monitoring.

Cette solution n'est pas viable pour les raisons suivantes :

- > Les compétences de l'OST se limitent à l'harmonisation de données statistiques.
- > La mission de monitoring est très différente de la mission de l'OST qui relève de la statistique publique.
- > Ses ressources devraient être grandement augmentées.
- > L'OST n'est pas lié au Grand Genève et en ce sens n'est pas astreint ni tenu de répondre aux exigences des politiques publiques et ni aux objectifs du PA.

> **l'équipe du Grand Genève**

Nous l'avons vu au cours des entretiens, certains envisagent que la mission d'observation territoriale à l'échelle transfrontalière soit centralisée par l'équipe du Grand Genève dans la mesure où elle travaille au cœur de l'agglomération. Une production centralisée des données utiles au monitoring peut faire sens, puisque c'est l'instance qui prend déjà en charge la centralisation et la diffusion des données utiles au monitoring, qui dispose des compétences techniques nécessaires et qui prend également part à la production et la diffusion des analyses.

Cependant, cette solution n'est pas recommandée car non seulement elle nécessiterait d'augmenter fortement les capacités de la mission d'observation territoriale de l'équipe du Grand Genève, mais en plus elle n'irait pas dans le sens du partage des tâches qui a été soutenu dans les entretiens que nous avons menés.

En effet, bien que nous ayons constaté que le partage des missions entre plusieurs entités rendait complexe la compréhension du tableau général, et qu'il valait mieux éviter d'ajouter de nouvelles structures d'observation, dans le cadre de la répartition des tâches pour la production des indicateurs utiles au monitoring, une solution décentralisée nous paraît plus favorable pour renforcer la cohésion de l'agglomération et rééquilibrer au contraire la centralisation excessive des tâches du Grand Genève dans le canton de Genève.

Scénario 2 : Production décentralisée de l'ensemble des indicateurs

Ainsi nous sommes en faveur d'une répartition décentralisée de la production des indicateurs utiles au monitoring. Il s'agit dans ce cas de répartir la production de chaque « indicateur » (ou élément à fournir ou de chaque tâche que comprend la mission d'observation territoriale) individuellement et de nommer une entité responsable de sa production. Ces entités responsables peuvent se décliner comme suit :



- > Soit un territoire est responsable de la collecte des données et de la production de l'indicateur pour l'ensemble de l'agglomération.
- > Soit l'équipe du Grand Genève en est responsable
- > Soit l'OST, si la tâche entre dans son cahier des charges
- > Soit un mandataire privé

Les différentes solutions peuvent cohabiter. Nous préconisons cette solution qui a le mérite d'équilibrer les apports des différents territoires.

En revanche cette solution rend absolument nécessaire la création d'un groupe de travail responsable de cette répartition des tâches (R5)

Note : Dans le cas de mandataires privés, la difficulté réside dans la mise à jour les données fournies, dans le long terme cette solution n'est pas pérenne, à moins que la mise à jour soit comprise dans le contrat ou qu'une convention soit établie pour assurer la durabilité de la prestation.

A noter que la **production des analyses** peut se décliner selon les mêmes scénarios que la production des indicateurs, et qu'elle peut être liée ou pas à la production de l'indicateur. *Exemple : l'OST produit et analyse un set d'indicateurs, ou l'OST produit les indicateurs et l'équipe du Grand Genève en assure l'analyse.*

Lors de cette répartition des tâches, une attention est à porter aux compétences et aux moyens/ressources des acteurs pour réaliser les tâches. Un accord doit être conclu concernant la ou les méthodologies à utiliser, les ressources à engager, etc. De plus la répartition des tâches doit être acceptée et validée ; les engagements sont à réaliser par le ou les chefs de file (au niveau politique). **Finalement, il faudra également prendre appui et se coordonner avec les travaux effectués par les groupes thématiques existants (les commissions du CRFG par exemple)**

R4b La cartographie statistique

Une réflexion a été lancée à Genève sur le développement et l'utilisation d'un outil adapté à la cartographie statistique. La réflexion qui concerne dans un premier temps uniquement le canton de Genève, devrait rapidement s'étendre à l'échelon transfrontalier. La responsabilité de la gestion de cet outil devra aussi être distribuée. La possibilité de donner la responsabilité d'un tel outil à l'un des territoires (autre que Genève) a été mentionnée, dans une volonté de partage des tâches et d'utilisation des compétences de chacun.



R5 Créer un groupe de travail dédié à la mise en œuvre du monitoring

Le monitoring du PA, mission d'observation principale et essentielle pour remplir les exigences de la confédération et les objectifs propres au PA, doit être élaboré et mis en œuvre. D'importantes tâches sont à mener pour y parvenir pour lesquelles une collaboration plus serrée et plus organisée entre les partenaires est nécessaire. Notre recommandation est de créer un groupe de travail qui facilitera sa mise en œuvre opérationnelle.

R5a Concrétisation du monitoring

Ce groupe de travail aurait pour tâche initiale de mener plus loin la réflexion sur le monitoring à mettre en place et de faciliter sa concrétisation à partir du travail initié ici par la CEAT. Le but n'étant pas de réduire la richesse actuelle par une homogénéisation forte mais bien de trouver les moyens de répondre aux exigences de suivi et de prospective en utilisant, avec une économie de moyens, cette richesse.

- > **Réfléchir méthodologiquement au monitoring que l'on souhaite mettre en place** : quel type de monitoring ? Quels objectifs et cibles associées ? Quelle(s) portée(s) du suivi (reporting, controlling, monitoring, anticipation) ? Quel produit fini (outil/publication en ligne etc.)?
- > **Faire le point avec l'ODT sur ses exigences en termes de monitoring.**
- > **Recenser et réfléchir concrètement à l'harmonisation possible entre les sources de données pour la construction d'indicateurs ou entre les indicateurs déjà à disposition** (voir liste des démarches).
- > Pour ce faire, s'inspirer, plus particulièrement de la démarche menée par l'IRAP dans le cadre de son travail d'harmonisation des monitorings cantonaux⁶¹. S'inspirer également des démarches menées par le Conseil général de l'Ain pour construire son observatoire, par le service de la mobilité du Canton de Vaud et par la Ville de Genève pour élaborer leurs monitorings.
- > **Réfléchir plus particulièrement à l'harmonisation entre les monitorings du Plan directeur cantonal genevois et du PA** qui comportent de grandes synergies et décider :
 - o Des actions à mener en commun et de celles à conduire de manière indépendante,
 - o Définir les priorités thématiques et leurs échéances : équilibre logement - emploi, articulation mobilité - développement urbain, consommation de sol.

⁶¹ Hochschule für Technik Rapperswill, *Harmonisation des systèmes cantonaux d'observation du territoire, Rapport final (version de consultation)*, mars 2013.



- > **Anticiper les besoins en vue du PA de 3^{ème} génération.**
- > **Identifier les outils à développer.**
- > **Distribuer les tâches et organiser les groupes de travail** relatifs à la réflexion sur certaines problématique ou à la production des indicateurs, analyses, données, cartes, et outils nécessaires, en prenant soin d'identifier les passerelles utiles entre les acteurs (par exemple entre les acteurs du domaine de l'agriculture et les acteurs du domaine de l'urbanisme, pour ce qui concerne la consommation de terres agricoles). La définition des tâches des différents groupes de travail devra être bien précisée et celles-ci bien articulées pour éviter les recouvrements et ce, **en collaboration avec le Comité technique OT (R1)**, qui a pour responsabilité la vision d'ensemble et la coordination des tâches d'observation du territoire (coordination avec les commissions du CRFG comprises).
- > **Mettre en place les groupes de travail pour avancer également sur les thèmes non ou peu traités (économie, culture, social, formation).**

Membres : Les membres de ce groupe de travail sont à définir. Il pourrait compter par exemple : les responsables des monitorings de l'équipe du Grand Genève et du PDCn, les responsables des observatoires de l'Ain et de la Haute-Savoie qui peuvent être de bons relais pour la mise à disposition des données sur leur département et qui en ont une bonne connaissance. Le groupe pourrait aussi comprendre les responsables thématiques du Grand Genève, un responsable du MMT ou du monitoring de la mobilité du Canton de Vaud, qui se met en place actuellement. Idéalement, un représentant de l'OST devrait prendre part au groupe. Ce dernier point devrait faire l'objet d'une demande clairement exprimée et validée par le CRFG.

Parmi les tâches de ce groupe, nous en avons identifié quelques-unes que nous développons ci-dessous :

R5b Créer un groupe de travail dédié à la consommation de sol et du foncier

Nous l'avons vu, la thématique de la consommation de sol est prioritaire, touche de nombreuses thématiques et réunit des acteurs dont les compétences sont variables. Dans le but de pousser la réflexion sur les moyens d'assurer le suivi de la consommation de sol de façon à répondre aux différents enjeux que recouvre cette thématique, nous proposons également de mettre sur pied un groupe de travail dédié. Ce groupe aura pour première tâche de réfléchir à l'organisation de la journée d'échange prévue sur cette thématique, d'en définir les objectifs et d'en préparer les contours afin qu'elle réponde aux attentes des différents acteurs du Grand Genève. La création de ce groupe de travail, en amont de la journée d'échange, permet d'assurer le fait que cette journée soit profitable à ces acteurs. Dans ce contexte, le montage de ce groupe est une priorité.



R5c Identifier les outils à développer

Nous soulignons ci-dessous deux initiatives en cours ou en projet qui demandent certainement des ressources plus importantes durant leur phase de développement et pour leur mise en œuvre mais qui – sur le long terme – vont œuvrer à la construction d’une mission d’observation territoriale efficace et durable tout en permettant un partage des responsabilités. Il s’agit pour les responsables de l’observation territoriale de planifier et coordonner ces missions, de les porter à l’agenda et de les budgéter.

Faire du MMT un outil privilégié du Monitoring

Nous l’avons vu, le MMT est - avec les prestations de l’OST et l’outil GeoAgglo – un des piliers des prestations d’observation territoriale à l’échelle transfrontalière, et qui plus est, capable de prospective. Cet outil, bien qu’il comporte des faiblesses, dispose d’un fort potentiel d’élargissement à d’autres thématiques. Le modèle est déjà largement utilisé dans le cadre de l’articulation urbanisation – transport, mais certains aspects pourraient-êtr e encore développés. Une nouvelle initiative est celle de l’élargir pour pouvoir l’utiliser pour anticiper les phénomènes de pollution en lien avec la croissance démographique, de la mobilité et d’apporter des réponses à ces problématiques. Concrétiser ces passerelles et ces développements serait un grand apport pour l’observation territoriale du Grand Genève.

Développer le cadastre uniformisé de la pollution de l’air

Le développement du cadastre uniformisé de la pollution de l’air est une priorité pour les territoires français tout comme elle l’est pour les habitants de Genève. Il permettra le suivi et l’anticipation des pollutions liées au transport à l’échelle du bassin franco-valdo-genevois. En lien avec le point précédent, la volonté de coupler le cadastre homogénéisé des émissions des différentes sources polluantes de l’agglomération à un outil de modélisation, lui permettrait de montrer, par exemple, l’impact de mesures de limitation du trafic sur la qualité de l’air.



R6 Développer une stratégie de communication spécifique à l'observation territoriale

Un des éléments phare qui est ressorti des entretiens est la nécessité de développer une stratégie de communication, et ce pour répondre à de nombreux besoins :

- > Faire circuler les informations à l'interne entre partenaires du Grand Genève mais aussi entre partenaires de l'observation territoriale,
- > Renforcer la visibilité de l'observation territoriale et faire connaître sa mission et son utilité plus amplement **auprès des responsables politiques** et du grand public,
- > Rendre les prestations plus efficaces en évitant les doublons et en favorisant la mutualisation des actions,
- > Renforcer les connaissances mutuelles, entre partenaires, entre territoires,
- > Clarifier les rôles et permettre une vision d'ensemble plus cohérente des missions de chacun.

L'ensemble de cette stratégie de communication devra être structurée autour des points suivants : supports, fréquence, contenu, rapport aux médias **en utilisant au maximum les structures existantes** (site du Projet d'agglomération, forum d'agglomération, ...).

Les leviers d'action identifiés sont les suivants :

Développer et utiliser des canaux d'informations spécifiques selon les publics

Différencier les besoins en communication et les canaux d'informations à destination des élus, des techniciens et du grand public. Utiliser les canaux d'information officiels pour faire connaître - avant les conférences de presse - les informations importantes aux élus et techniciens concernés.

Monitoring simplifié ou « tableau de bord » de l'agglomération

La proposition de **communiquer sur quelques tendances phares, quelques chiffres-clé de manière régulière** est revenue plusieurs fois au cours des entretiens. C'est une manière de susciter l'intérêt du grand public, d'objectiver les discours et de favoriser la connaissance mutuelle entre les territoires voisins. La mise en ligne d'un tel outil peut également servir de baromètre de l'agglomération en montrant le degré d'atteinte des objectifs.

Journées d'échange

Ce thème a déjà été largement développé (p. 84), nous ne revenons donc que brièvement dessus. Il a été abordé lors des entretiens et semble susciter un grand intérêt. Nous recommandons **la mise sur pied de telles journées d'échanges pour favoriser le partage d'expérience, la rencontre et l'échange d'information ou de méthodes entre partenaires d'ici ou d'ailleurs**. Nous



recommandons également de préparer ces journées avec soin de sorte qu'elles répondent également à un objectif plus constructif qui permettra de faire avancer la mission d'observation territoriale (prise de décision sur l'indicateur-clé à utiliser par exemple ou sur un partage des missions).

La proposition du Forum du SITG d'héberger ces rencontres dans le cadre d'un « espace partenaire transfrontalier » est intéressante et mérite d'être développée.

Les thématiques prioritaires sont les suivantes :

- > La consommation de sol. Pistes pour l'organisation de cette rencontre : définir quels sont les objectifs de la rencontre, qui participe, quel format (conférences, ateliers, débats, qui intervient, qui anime, quels sont les résultats attendus et en quoi sera-elle utile pour renforcer la mission d'observation territoriale ?
- > L'équilibre logement – emploi, l'articulation mobilité et développement urbain, la densité urbaine.
- > L'observation territoriale à l'échelle transfrontalière, partage d'expériences avec d'autres agglomérations de même taille et rencontrant les mêmes difficultés (Bâle, le Tessin, Lille...)

Réseau social d'entreprise et plateforme de ressource virtuelle

L'idée de développer un **réseau social d'entreprise**, ou un **centre de ressources** pour l'observation territoriale transfrontalière est intéressante. Ce thème est développé plus haut (voir p. **Erreur ! Signet non défini.**).

Programme annuel de financement de projets de tiers

L'idée serait de lancer un programme annuel sur la base des thèmes prioritaires à traiter. Le programme serait adressé aux partenaires du Grand Genève et répondrait en quelque sorte à une autre manière de distribuer les missions financées par le Grand Genève.

Diffusion des données

L'équipe du Grand Genève comme prestataire de service pour la population, les communes et les institutions.

Il est important de faciliter le téléchargement des données pour les utilisateurs. En effet, il est ressorti des entretiens que l'équipe du Grand Genève avait un rôle à jouer auprès de la population, des communes et des institutions de son territoire en tant que prestataire de ce service. Cela participe en outre à la reconnaissance de sa mission.



- Nous avons déjà traité plus haut de la mise en ligne d'un « tableau de bord » des données phares, selon l'actualité. Un tel tableau de bord est une prestation dont les communes souhaitent disposer à leur échelle.
- Ce souhait de pouvoir télécharger les données à l'échelle communale a aussi été mentionné concernant l'OST.

Il s'agit également de poursuivre, de manière continue, l'effort de diffusion des données et d'analyse sur les différents supports (GeoAgglo et le site Internet du Grand Genève). Actuellement cela concerne les données du MMT dont certaines sont transférables sur GeoAgglo. Une réflexion est également en cours et à suivre pour diffuser plus largement les données produites grâce au MMT.

Rencontre régulière avec des journalistes

Des rencontres régulières avec les journalistes sont utiles pour favoriser la transparence et la crédibilité. Ce point est également développé plus haut.



R7 Concevoir l'agenda pluriannuel du Comité technique OT

Voici une proposition d'**agenda provisoire immédiat** (→ 12.12.2013) pour le « **Comité technique Observation territoriale (OT)** » avec pour objectif l'adoption (à l'Assemblée du GLCT) d'un agenda « collaboration » qui permettra de renforcer les collaborations dans le cadre de la mission d'observation territoriale pour l'année 2014 en y précisant ses responsabilités et son budget.

- > Mise en place provisoire du **Comité technique OT** du COTECH du GLCT :
 - o Composition, rôle et objectifs
 - o Fonctionnement
 - o Cahier des charges
 - o 1^{er} agenda
- > Evaluation par le comité provisoire du besoin d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la mise en œuvre des recommandations.
- > Développement et consolidation de la proposition « Gouvernance » pour sa présentation et ratification à l'Assemblée du GLCT (R2).
- > Mise en place du **groupe de travail « mise en œuvre du monitoring du PA »** (R5).
- > Préparation de l'**agenda 2014 du Comité technique OT** (R7) : Elaboration des programmes de travail et cahiers des charges 2014 pour :
 - o Elaboration et mise en œuvre de la stratégie de communication (R6)
 - o Mise en œuvre du monitoring en collaboration avec le groupe dédié (R5) en particulier pour les thématiques prioritaires :
 - i. Consommation de sol
 - ii. Logement - emploi
 - iii. Mobilité - développement urbain
 - iv. Elargissement du MMT à d'autres thématiques
 - v. Cadastre uniformisé de la pollution de l'air
 - vi. (autres tâches couteuses à prévoir et budget)
 - o Diffusion des données
- > Préparation de l'**Agenda pluriannuel du Comité technique OT**.
- > Préparation de la **Journée d'échange** sur la consommation de sol : mise sur pied du groupe de travail correspondant pour préparer la journée d'échange (R5).
- > Initiation des démarches pour la **consolidation des conventions** interinstitutionnelles (R3).
- > Poursuite de la mise en ligne des données MMT (et autre) sur GeoAgglo et des études sur le site du Grand Genève et associer / informer les partenaires (en continu) (R6).



4. Sigles et abréviations

01	Département (français) de l'Ain
74	Département (français) de la Haute-Savoie
ADIL	Agence départementale d'information sur le logement
AMAP	Association pour le maintien d'une agriculture paysanne
AOP	Appellation d'origine protégée
APPB	Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotopes
ARC	Association régionale de coopération du Genevois (France)
ASIT-VD	Association pour le système d'information du territoire vaudois
AU	Urbanisable
BRGM	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
CAF	Chèque annuel de formation
CBNA	Conservatoire botanique national alpin
CBNMED	Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles
CEAT	Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (EPFL)
CERF	Centre d'échanges et de ressources foncières Rhône-Alpes
CERTU	Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques
CLAMEUR	Connaître les loyers et analyser les marchés sur les espaces urbains et ruraux (Base de donnée)
COPRO PA	Ancien nom du COTECH-GLCT
COTECH	Comité technique
CREN	Conservatoire régional des espaces naturels
CRFG	Comité Régional Franco-Genevois
DDT	Direction départementale des territoires
DETEC	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
DIME	Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement, Genève
DRAAF	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Rhône-Alpes
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
EB	Exigence de base
EDGT	Enquête déplacements grand territoire
EES	Evaluation environnementale stratégique
EPCI	Etablissement public de coopération intercommunale
EPFL	Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
FILOCOM	Fichier du logement communal
GLCT	Groupement local de coopération transfrontalière
IAUIdF	Institut d'aménagement et d'urbanisme - Île-de-France
IDH	Indice de développement humain
IGN	Institut géographique national
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
InterSCoT	Groupement des SCoTs de l'ARC
IRAP	Institut für Raumentwicklung – Rapperswil



LAT	Loi sur l'aménagement du territoire (Suisse)
LIDAR	Light detection and ranging (détection et télémétrie par ondes lumineuses)
MADR	Méthode automatique de dimensionnement des réserves
MAJIC	Mise à jour des informations cadastrales (base de donnée)
MMT	Modèle multimodal transfrontalier
MOCA	Concept de mise en œuvre du monitoring et contrôle des effets des projets d'agglomération
MOT	Mission opérationnelle transfrontalière
OCSTAT	Office cantonal de la statistique de Genève
ODT	Office fédéral du développement territorial (Suisse)
OFS	Office fédéral de la statistique
ONEMA	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
ORHL	Observatoire régional de l'habitat et du logement
OST	Observatoire statistique transfrontalier
OTA	Observatoire des territoires de l'Ain
PA	Projet d'agglomération du Grand Genève
PAC	Politique Agricole Commune
PACA	Périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération
P.A.U	Partie actuellement urbanisée
PDCn	Plan directeur cantonal
PDcom	Plan directeur communal
PERVAL	Base de données des références immobilières du notariat
RGD	Régie de gestion des données
PLS	Prêt locatif social
PLU	Plan local d'urbanisme
RGA	Recensement Général de l'Agriculture
RPG	Registre parcellaire graphique
RSA	Revenu de solidarité active
SAFER	Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
SC ² ET	Schéma de cohérence climat-énergie-air territorial
SCOT	Schéma de COhérence Territoriale
SCRIS	Service cantonal de recherche et d'information statistiques, Vaud (ancien nom)
SDA	Surfaces d'assolement
SDT-VD	Service du développement territorial du canton de Vaud
SEMO	Service de la mensuration officielle
SIG	Système d'information géographique
SILENE	Système d'information et de localisation des espèces natives et envahissantes
SITADEL	Système d'Information et de Traitement Automatisé des Données Élémentaires sur les Logements et les locaux.
SITL	Système d'information territorial du Léman
SITG	Système d'information du territoire à Genève
SM	Service de la mobilité (Canton de Vaud)
SNCF	Société nationale des chemins de fer
SPUR	Service prospective, urbanisme, risques, DDT Ain
SRCE	Schéma régional de cohérence écologique
SSIG	Service des systèmes d'information et de géomatique du canton de Genève



Stat-Vaud	Service cantonal de recherche et d'information statistiques (vaud, anciennement SCRIS)
TAC	Transports Annemassiens Collectifs
TPG	Transports publics Genève
U	Urbanisé
VD	Vaud
ZNIEFF	Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique



5. Références

Bidan, Thuault, Ledoux, Chamoux, *La tache urbaine en Haute-Savoie.ppt* SPCT / DDT74, Juin 2010

Bidan, Thuault, *Mesure et suivi de l'extension urbaine et de la consommation des espaces agricoles*, SPCT / DDT74, Juin 2012

Capelle D., *Méthode de détermination de la tache urbaine, guide méthodologique*, SPUR / DDT01, 2013.

Capelle, D., *Méthode de détermination de la tache urbaine, note de présentation*, SPUR / DDT01, 2013.

Hochschule für Technik Rapperswill, Harmonisation des systèmes cantonaux d'observation du territoire, Rapport final (version de consultation), mars 2013.

ODT, Concept de mise en œuvre du monitoring et contrôle des effets des projets d'agglomération (MOCA) version du 10 décembre 2009.

ODT, Directives pour l'examen et le cofinancement des projets d'agglomération de 2ème génération, 2010.

PA, Qualité de l'air dans le Grand Genève, (Cahier n° 18-20), Novembre 2012.

PA, Démarche d'Evaluation Environnementale Stratégique (EES) (Cahier annexe n°5) Juin 2012.

PA, Diagnostique, (Cahier Annexe n°1) Juin 2012.

PA, Inventaire de base, premières études en vue de l'élaboration progressive d'une PPDE franco-valdo-genevoise - Analyse des potentiels des sites stratégiques des territoires français de l'agglomération en regard du Schéma d'agglomération (Cahier n°11-2), Novembre 2008.

PA, Inventaire de base, premières études en vue de l'élaboration progressive d'une PPDE franco-valdo-genevoise - Evaluation des sites d'accueil économique du canton de Genève (cahier n°11-3)

PA, Mise en Œuvre du Projet d'agglomération (Cahier n° 12-), 2013.

PA, Mise en place d'une stratégie d'implantation des installations à forte fréquentation (cahiers n°17-1), Septembre 2012.

PA, Prospective de la consommation et de l'occupation de sol pour le Projet d'agglomération.ppt, Juin 2012.

PA, Synthèse cartographique des dangers/aléas dus aux crues (Cahier n°18-10), Avril 2011.



PA, Synthèse de la connaissance du tissu économique franco-valdo-genevois (Cahier n°11-1), Novembre 2008.

SDT, *Dimensionnement de la zone à bâtir, Guide d'application des mesures A11 et A12*, Département de l'économie, Service du développement territorial, Canton de Vaud, Janvier 2011.

SDT, *Bilan des réserves à bâtir, Procédure et mode d'emploi*, Service du développement territorial, Canton de Vaud, Mai 2013.

Thuault, M., *Mesure et suivi de l'artificialisation des espaces agricoles depuis 2004* (dossier technique), SPCT / DDT74, Mars 2013

WALSER Olivier, DEKKIL Guillaume, SCHULER Martin et Alain JARNE, 2010. *Monitoring et contrôle des effets du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois*, Lausanne : CEAT [163 p.].

Les ressources disponibles en ligne (observatoires, plateformes géographiques, etc.) sont systématiquement citées en bas de page.



6. Annexes

- A Grille d'entretien
- B Liste des personnes interrogées
- C PV des séances de groupe
- D Planning du monitoring du PA
- E Fichier Excel et PDF : Bilan des prestations d'observation
- F Fichier Excel : Retours liste indicateurs

Les annexes sont fournies à part